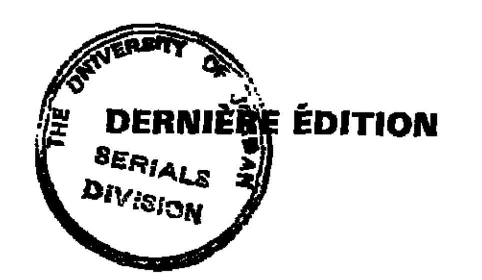



Supplément Radio-Télévision

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14267 – 6 F — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 DÉCEMBRE 1990 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

## Les relations commerciales, les problèmes de sécurité et la préparation du sommet de Rome

## GATT : grains de discorde

L'ÉCHEC de l'Uruguay Round risque d'ouvrir une période de tension commerciale au sein du monde occidental et de raviver inutilement un conflit latent dans la Communauté. Et cela au plus mauvais moment, car la crise du Golfe et le sauvetage de l'URSS réclameraient, de la part de l'Ouest, une gestion collective dans une ambiance sereine.

Durant la semaine écoulée, les Etats-Unis ont surtout voulu faire plier la Communauté, et n'ont pas vraiment négocié. Pour eux, la politique agricole commune (PAC) et, surtout, ses subventions à l'exportation représentent un mal absolu : ils s'insurgent de bonne foi contre la prétention de ces paysans européens peu compétitifs à venir concurrencer les « farmers » sur le marché mondial. Ils fondent sur des arguments moraux une croisade dont les véritables objectifs demeurent la relance de l'économie et la réduction d'un déficit commercial alarmant.

L'amertume des représentants de la CEE n'était pas feinte vendredi. M. Renato Ruggiero, le ministre italien du commerce extérieur, a souligné que la Communauté avait fait preuve de souplesse. « Qu'avons-nous obtenu en échange ? Pas grand-chose, voire rien du tout », a regretté M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission.

UN compromis n'est possible en janvier que si les Etats-Unis renoncent à leur projet « utopique ». Comment la CEE pourrait-elle accepter une réduction de 75 % des subventions agricoles en dix ans ? Un arrangement équilibré est concevable et assurément dans l'intérêt de tous, mais est-ce bien cela qu'on cherche à Washington ?

Dans ce débat, la France, première puissance agricole de la CEE, se trouve en première ligne, guettée par des partenaires à l'économie plus industrielle et qui considèrent parfois la solidarité communautaire comme une croix bien lourde.

C'EST une double mission périlleuse que doit aujourd'hui remplir le gouvernement de Paris : ne pas s'opposer à une meilleure insertion de l'agriculture communautaire dans le commerce mondial ; garantir aux agriculteurs français, dont le mécontentement est préoccupant, qu'ils ne feront pas les frais de l'entreprise.

Le premier objectif implique de sa part un judicieux dosage entre fermeté et souplesse. A Bruxelles, M. Mermaz s'est révélé un gardien de buts efficace. En dépit de l'extrême prudence affichée, il ne peut ignorer que sur le terrain de la négociation la mobilité est toujours une condition du succès.

Le second voudrait qu'on accélère une réforme vers une PAC plus complexe, parfois moins productiviste, davantage tournée vers la qualité, l'occupation de l'espace. Les Douze attendent les propositions de la commission Delors. C'est là, avec l'union économique et monétaire, la politique étrangère, la politique industrielle communes, un des principaux chantiers de l'Europe unie.

*Lire page 17 l'article de PHILIPPE LEMAIRE*

## La CEE veut prévenir un afflux d'émigrants des pays de l'Est

*La perspective d'une immigration massive en provenance des pays de l'Est a dominé la réunion des ministres des Douze chargés de la sécurité, les jeudi 6 et vendredi 7 décembre à Rome. Partageant la même inquiétude à l'égard de cette question, les ministres de l'intérieur ou de la justice de la CEE ne sont pas parvenus à un accord sur la libre circulation des personnes à l'intérieur de la Communauté européenne.*

ROME

*de notre envoyé spécial*

L'Europe occidentale n'a pas fini de se réjouir de la liberté retrouvée dans les pays de l'Est que, déjà, elle redoute un raz-de-marée migratoire. Au chapitre des grandes peurs d'invasion, les chars de l'Armée rouge ont, dans l'imaginaire, rapidement cédé la place au spectre de millions de gens poussés par la misère vers l'Eldorado occidental. A tel point que les gouvernements de la CEE, qui ont réclamé pendant un demi-siècle la liberté de circulation pour les citoyens des régimes totalitaires, s'inquiètent à présent d'un possible et formidable déferlement d'immigrés en provenance de l'Europe de l'Est.

L'ampleur de ce flux est difficile à chiffrer. Mais les prévisions les plus pessimistes l'évaluent à 20 millions de personnes au cours des prochaines années. Sur fond de déroute des économies de l'Est, cette immigration issue de pays aujourd'hui pudiquement baptisés « d'Europe centrale et orientale » va s'ajouter à la pression migratoire des pays du Sud, qui n'est, elle, ni nouvelle ni près de se relâcher.

ERICH INCIYAN

*Lire la suite page 13*

## MM. Kohl et Mitterrand relancent en commun la dynamique européenne

*A une semaine du conseil européen de Rome où doivent être lancées les deux conférences intergouvernementales sur l'union monétaire et l'union politique européennes, MM. Mitterrand et Kohl ont adressé jeudi 6 décembre une lettre au président en exercice de la Communauté exposant la position commune des deux pays sur le second sujet. Par lettre, les deux dirigeants veulent donner une nouvelle impulsion à la dynamique européenne.*

Il fallait en finir avec l'idée que l'unification de l'Allemagne avait durablement émoussé l'entente entre Paris et Bonn et compromis la capacité du « couple » franco-allemand à faire avancer l'Europe : c'est fait.

La lettre commune que MM. Helmut Kohl et François Mitterrand ont adressée jeudi 6 décembre au président en exercice de la Communauté européenne, M. Giulio Andreotti, véhicule avant tout ce message : alors que les Douze vont engager la semaine prochaine le débat sur la transformation de la Communauté en une véritable union politique, la France et l'Allemagne proclament qu'elles défendront dans ce débat une approche commune et que cette approche est ambitieuse. Les propositions faites en particulier sur l'élargissement des compétences de l'union par rapport à celles de l'actuelle Communauté, ainsi que sur la politique étrangère et la politique de sécurité communes vont au-delà de tout ce qu'avaient jamais proposé en commun Paris et Bonn.

Cette lettre est la suite et le développement de la déclaration commune, beaucoup plus brève, qu'avaient faite en avril MM. Kohl et Mitterrand.

CLAIRE TRÉAN

*Lire la suite page 4*



## Election présidentielle en Pologne

Le second tour de l'élection présidentielle se déroule dimanche 9 décembre en Pologne. Il oppose M. Lech Walesa au candidat surprise, M. Stanislaw Tyminski, qui avait devancé au premier tour, le 25 novembre, le premier ministre, M. Tadeus Mazowiecki. Tous les sondages accordaient avant le vote une large avance au fondateur de Solidarité, qui a bénéficié de l'appui de la hiérarchie catholique.

*Lire page 5 l'article de SYLVIE KAUFFMANN et page 17 l'article de FRANÇOISE LAZARE sur la situation de l'économie polonaise*

## L'intifada, de la révolte à la vengeance

### *Trois ans après son déclenchement, le soulèvement palestinien se transforme en affrontement « ethnique » entre Arabes et Juifs*

*Près d'un million de Palestiniens des territoires occupés ont été placés sous couvre-feu depuis vendredi 7 décembre pour prévenir tout trouble à l'occasion du troisième anniversaire, dimanche, du déclenchement de l'intifada.*

JÉRUSALEM

*de notre correspondant*

Fin 1989, après deux longues années de révolte palestinienne dans les territoires occupés, un journaliste israélien pouvait encore observer : *« L'intifada pour moi, c'est un peu comme la guerre d'Afghanistan à la télévision. »* Il voulait dire par là que la Cisjordanie et la bande de Gaza, si elles sont à moins d'une heure de voiture de Tel-Aviv, restaient des entités étrangères, psychologiquement fort lointaines.

Le conflit qui s'y déroule ne changeait pas grand-chose à la vie de l'écrasante majorité des Israéliens – n'était une maudite période militaire à y effectuer de temps à autre et le rappel quotidien des *« événements »* à la télévision et dans les journaux. En Israël même, l'intifada n'avait pas créé de sentiment d'insécurité particulier.

La révolte des Palestiniens entre dans sa quatrième année, puisqu'on en a, assez arbitrairement, fixé le point de départ au 9 décembre 1987, et la réalité sur le terrain n'a pas beaucoup changé depuis. Le nombre de Palestiniens tués dans des affrontements avec l'armée a singulièrement diminué – à la fois parce que ces affrontements ont été moins nombreux et parce que l'armée a adopté un profil plus modéré. Pourtant le climat est plus tendu, nerveux, inquiet, et la perception de l'intifada comme une affaire relativement éloignée s'est dissipée.

ALAIN FRACHON

*Lire la suite page 3*

*Lire également*



### HEURES LOCALES

**L'information du lecteur-électeur**

Les Français estiment que les médias locaux les informent correctement. La presse municipale, pourtant, a du mal à trouver sa voie entre la promotion des élus et une vision plus critique de leur action. La communication au plan local n'est pas encore l'instrument souhaité au service de la démocratie.

**Un plan béton pour la Côte d'Azur**

■ Les comités de quartier, instruments de pouvoir. ■ Chercheurs d'or vert : l'avenir du tourisme rural ■ Les attachés territoriaux s'estiment victimes de la décentralisation ■ L'indicateur de la semaine avec l'INSEE.

*pages 9 à 12*

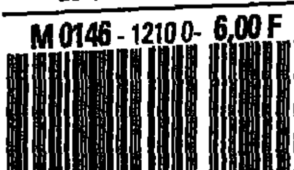
**« Grand Jury RTL - *le Monde* »**

M. Raymond Barre invité dimanche à 18 h 30.





*Le sommaire complet se trouve page 20*




A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 40 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

**Le Monde PUBLICITE** S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

*LE MONDE TÉLÉMATIQUE*
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

| Tarif | FRANCE | SUISSE BELGIQUE LUXEMB. | AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion |
|---|---|---|---|
| 3 mois ... | 400 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois ... | 780 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an ... | 1 400 F | 2 086 F | 2 960 F |

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
*Pour vous abonner*
Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements !
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
____
____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie*
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

# DATES

## Il y a vingt-cinq ans

# La conclusion de Vatican II

8 DÉCEMBRE 1965 : le concile est terminé. Une dernière fois, les quelque 2 300 évêques originaires de cinquante-cinq pays dévalent l'escalier monumental de la basilique Saint-Pierre. Quatre ans plus tôt, ils avaient été convoqués par Jean XXIII pour le plus grand concile œcuménique de l'histoire (1). Dans son discours de clôture, son successeur, 260e pape de l'Eglise, s'est félicité que, malgré de vives pressions, Vatican II, loin de lancer des anathèmes, ait manifesté le *« culte de l'homme »* et déclenché l'*aggiornamento* de l'Eglise.

Charles de Gaulle était persuadé que ce concile resterait l'événement le plus important du XXe siècle. Stimulés par un pape octogénaire, les évêques ont eu le courage de se colleter avec les difficultés les plus aiguës de leur époque. Pour un temps du moins. Ils ont renoncé à la langue de bois dont ils étaient familiers. Ils se sont permis – dans leur majorité – de prendre le pouls d'une société qui avait avancé à pas de géant depuis le dernier concile (1869-1870). Le catholicisme avait alors divorcé avec une série d'idéologies : démocratie, laïcité, modernisme, scientisme, marxisme, freudisme, agnosticisme, athéisme. Que Rome soit alors présentée par Maurras comme *« le temple des définitions du devoir »* n'était pas fait pour arranger les choses.

Le plus souvent, les théologiens, experts à Vatican II, étaient impatients de retrouver leur liberté d'expression et d'assumer leurs responsabilités. On a parfois cherché à minimiser les conclusions du concile en prétendant que celui-ci était plus pastoral ou pragmatique que doctrinal, comme si la pastorale ne découlait pas d'une doctrine de la foi. En fait, un des axes du concile fut de resituer la foi dans l'histoire afin de la vivifier et surtout de la « ressourcer » dans l'Evangile.

### Une maison de verre

En dénonçant l'enflure du Saint-Siège et de sa Curie, le concile a touché un point vital. Il a remis en honneur la collégialité de la grande tradition, accru les pouvoirs épiscopaux et aidé les laïcs à agir. Le pape n'était pas au-dessus de l'Eglise ; plus qu'un monarque ou un évêque universel, l'évêque de Rome est le « pasteur universel », arbitre suprême et serviteur de l'unité de l'Eglise, à ne pas confondre avec l'uniformité. La papauté – qui y songe ? – n'est pas un sacrement.

Répercutées dans l'immédiat par la presse de tous les pays, les interventions de l'assemblée prenaient un relief saisissant. Paul VI, fils de journaliste, avait supprimé le « secret du concile » dont la violation – oh ! ironie – entraînait ipso facto « l'excommunication majeure » réservée au Saint-Siège. Du coup, l'Eglise devient une maison de verre, elle travaille dans la clarté et se fait plus crédible.

Ceux que le droit canon appelait des « hérétiques » – il en fut beaucoup – avaient été expressément invités par Jean XXIII. La hantise du vieux pape était la réconciliation avec « les frères séparés ». Les démarches avec les milieux juifs ont été multipliées. D'illustres théologiens et exégètes de la Réforme avaient accès aux assemblées et participaient activement aux commissions. Ce n'est pas une figure de style que d'affirmer que Vatican II a marqué la fin de l'âge de la Contre-Réforme. Des polémiques se sont éteintes et des amitiés se sont nouées. La double excommunication des Eglises orthodoxes-catholiques (1054) a été solennellement levée en 1965. Dès 1963, Paul VI s'était rendu en terre sainte pour donner le baiser de paix à Athénagoras Ier, patriarche de Constantinople. Sur un autre registre, comment ne pas mentionner aussi que ce pape mélomane – amoureux des signes – a quitté un soir ses dossiers pour écouter, à deux pas du Vatican, la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Rarement *Hymne à la joie* fut à ce point justifié...

Les libertés sont contagieuses et exténuent l'esclavage. D'abord, celui de la pensée. Le Saint-Office devenait insupportable et supposait une contre-culture d'autant plus cruelle qu'elle visait des hommes de foi enclins à la soumission. La poussée conciliaire a libéré des intellectuels et des pasteurs mûris par les épreuves. L'Index, *« ce cimetière de la vie intellectuelle »* (Sherer) est mort de ridicule mais non d'inanition, tandis que les experts en disgrâce devenaient les plus précieux des conseillers. (Hélas ! Teilhard de Chardin était mort en exil en 1955.) Jean XXIII avait catégoriquement réprouvé *« les prophètes de malheur »* et leur mesquinerie.



### Un maillon privilégié

Il tenait comme à la prunelle de ses yeux à l'élaboration d'un document qui sera intitulé « L'Eglise *dans* le monde de ce temps », afin de souligner que l'Eglise n'est pas une superstructure : tout ce qui est humain la concerne et mérite bienveillance. Du primat de la conscience découle la liberté religieuse qui semble aller de soi de nos jours. Elle a cependant créé de sérieux remous. L'assemblée dut même remettre vingt fois sur le métier des ébauches contestées par la minorité. Il s'agissait de reconnaître une connexion entre le sacré et le profane, entre les préoccupations de la foi et celles du monde. Les progrès de la civilisation ont valeur devant Dieu. Bien plus, ce progrès est bénéfique à l'Eglise. Le catholicisme n'a pas réponse à tout. Sa force est dans sa modestie. Son rôle, d'encourager le meilleur des efforts humains. L'aventure terrestre a un sens en dépit du mystère du mal que Jésus a assumé.

Faute de temps, Vatican II n'a pas accouché d'un chef-d'œuvre ; pour la première fois, un concile s'efforçait de baptiser les créations du monde liées aux projets du Créateur. Comment élucider le mystère du mal ?

Vatican II s'est penché avec un certain bonheur sur la spiritualité du mariage ; sur la fécondité de la culture ; sur l'immoralité de la guerre et, en fin de compte, sur les dangers de l'athéisme.

A relire vingt-cinq ans plus tard la prose conciliaire, on peut la trouver répétitive, quelque peu verbeuse. Parfois aussi, trop optimiste. Mais elle a relevé le gant. Si Vatican II n'a pas fait mieux, c'est parce qu'il n'y a pas de miracle. Ce n'est pas en quatre ans que l'on peut accomplir un virage à quatre-vingt-dix degrés. Qu'est-ce qu'un quart de siècle dans une histoire bimillénaire ? Du moins les mentalités ont-elles été infléchies.

La tolérance, la promotion des laïcs, l'osmose avec les prêtres, le goût pour une spiritualité moins cléricale ont acquis de nouvelles lettres de noblesse. Ce qui a été perdu en quantité a été gagné en qualité. Les citoyens ont trouvé dans la politique une manière d'exercer leur amour pour l'homme et de ne pas se contenter des actes de charité individuels. La société est en état de péché collectif.

Vatican II n'a pas tout fait et tout dit. Il n'a pas œuvré pour l'éternité. C'est un maillon privilégié dans une chaîne indéfinie. L'Eglise n'a pas su aborder les problèmes du sexe. Elle a conservé un certain mépris pour la femme et continué, contre tout bon sens, à surévaluer le célibat obligatoire (2). Elle perpétue des querelles d'Allemands quant à la contraception et à la thérapie des sidaïques. Le style du pape actuel laisse supposer qu'il est le seul personnage déterminant de l'épiscopat. Elle se refuse aussi à examiner l'opportunité d'une papauté élue *pour un temps*, alors que, depuis le concile, les évêques et les cardinaux doivent respectivement cesser leur activité à soixante-quinze et quatre-vingts ans. Les « fins de règne » sont pourtant à l'évidence dommageables.

L'Eglise ne s'est accordé que vingt et un conciles œcuméniques en deux mille ans. C'est maigre pour un gouvernement plénier. Mais Vatican II pourrait contribuer à modifier cette cadence. Si toutefois les synodes romains universels institués par Paul VI se transformaient en véritables mini-conciles selon la suggestion de ce pape, car, à rester consultatifs, ils deviennent de plus en plus ternes.

Un quart de siècle après la fin de Vatican II, la ferveur conciliaire est retombée. La décadence institutionnelle est évidente. Le pape tient à lui seul l'avant-scène de l'Eglise. Les vocations sacerdotales sont chancelantes, les théologiens, de plus en plus mal à l'aise. L'éthique catholique est paralysée. Les nominations épiscopales sont unilatérales. La recherche n'est guère honorée. L'imagination semble avoir déserté le pouvoir. Etait-ce cela que le concile avait voulu ?

Il était naïf de croire que l'intervalle d'une génération pouvait suffire à sortir des ornières. Un concile n'agit que par la parole, et sa législation vaut surtout en tant que *point de départ* et de stimulant. En faire un seul *point d'arrivée* est le trahir : c'est là que le bât blesse.

Vatican II a offert sur un plateau d'argent des libertés neuves à exploiter. Les prenne qui veut. Pour l'instant, on ne se bouscule guère...

HENRI FESQUET

(1) Décédé en 1963, Jean XXIII n'a présidé que la 1re session ; son successeur a assuré les trois autres. Vatican II a ratifié seize documents assortis de milliers d'amendements discutés pied à pied avec une minorité acharnée. L'ensemble des textes votés représente un volume de 800 pages (quatre constitutions, neuf décrets et trois déclarations).

(2) Mgr P. Koop, évêque de Lins (Brésil), qui avait préparé une intervention publique favorable au célibat facultatif des prêtres, n'a pas été autorisé à la prononcer, Paul VI ayant jugé opportun de dessaisir le concile de cette question. Toutefois, Vatican II avait adopté sans difficulté la possibilité de choisir des diacres mariés.

▶ **Henri Fesquet a couvert pour *le Monde* à l'époque, les sessions du concile Vatican II.**

## Une kyrielle de « mises à jour »

Parmi les thèmes les plus minutieusement examinés, notons :

- *L'Eglise* ne se définit pas prioritairement par sa hiérarchie mais comme un peuple, une communauté et une communion où les fonctions communiquent entre elles. L'autorité est un service : outre le sacerdoce ministériel, existe un sacerdoce commun à tous les fidèles. L'Eglise est par essence missionnaire. A son plus haut niveau, elle est le corps mystique du Christ : celui-ci en est la tête.
- *La liturgie* a besoin d'être décantée, assouplie et plus pédagogique. L'usage du latin devient facultatif, au profit des langues modernes.
- *L'œcuménisme* est une préoccupation primordiale. La présence d' « observateurs » chrétiens non catholiques chaleureusement invités par Jean XXIII a créé un climat très positif.
- *L'articulation entre l'Ecriture sainte et la tradition ecclésiale* est repensée et épurée. On ne parle guère de deux « sources » de la Révélation, en ce sens que l'Evangile est source irremplaçable de salut.
- *Le pouvoir des évêques* s'inscrit dans la collégialité, « sujet et pouvoir suprême et plénier de l'Eglise ». Son exercice requiert l'aval du pape. Les évêques diocésains doivent avoir le souci des autres Eglises particulières.
- *Les laïcs* jouent un rôle d'apostolat spécifique au sein de la mission de l'Eglise.
- *Le monde* n'est pas séparable de l'Eglise ; il a été créé par Dieu. L'Eglise est chargée de le rénover. Le Christ est venu pour sauver le monde et non pour le condamner. La dignité de la personne humaine, la liberté, l'autonomie des activités terrestres, la culture, le sceau du mariage, les relations économiques et politiques, la paix internationale sont autant de réalités primordiales.
- *Le droit à la liberté religieuse* – et à la liberté tout court –, la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes, les valeurs des religions non chrétiennes devraient intéresser le chrétien au premier chef.

## Des interventions cinglantes

Voici un échantillon de déclarations prononcées en assemblée plénière :

- *« Le Saint-Office est une cause de scandale. » (Cardinal Frings, archevêque de Cologne, 1963.)*
- *« La Curie romaine ne doit pas être un bureau prétentieux et apathique, comme certains la considèrent à tort, seulement canonique et ritualiste, où s'affrontent des ambitions cachées. » (Paul VI, 1963.)*
- *« Je vous supplie, Pères, ne faisons pas un nouveau procès Galilée. Un seul suffit ! » (Cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, à propos de la contraception, 1964.)*
- *« La morale enseignée dans les séminaires n'est ni principalement ni pleinement chrétienne... » (cardinal Léger, archevêque de Montréal, 1964.)*
- *« Le pape n'est pas la tête de l'Eglise. C'est une erreur. L'Eglise n'a qu'une seule tête : Jésus-Christ. Le primat universel de Pierre ne détruit d'aucune façon le pouvoir épiscopal. » (Maximos IV, patriarche d'Antioche, 1963.)*

# LA CRISE DU GOLFE

**Un Boeing-767 des British Airways qui se rendait en Irak pour recueillir des otages dont Bagdad a annoncé la prochaine libération a été dérouté, vendredi 7 décembre, vers Amman, les Irakiens lui ayant refusé l'autorisation d'atterrir. Selon un responsable irakien, Bagdad veut que seule la compagnie Iraqi Airways rapatrie les étrangers libérés.**

**Par ailleurs, les Etats-Unis ont fait savoir vendredi qu'ils comptaient retirer leur personnel de l'ambassade des Etats-Unis au Koweït à condition que Bagdad honore sa promesse de laisser partir tous les ressortissants américains retenus en Irak. Les diplomates américains resteront accrédités auprès du gouvernement koweïtien, et l'ambassade resterait officiellement ouverte. Les Etats-Unis ont également souligné qu'ils exigeaient de connaître la date du voyage à Bagdad de son secrétaire d'Etat James Baker avant d'accepter la rencontre entre le président George Bush et M. Tarek Aziz à Washington.**

**Les Américains ont aussi demandé à leurs alliés de l'OTAN d'envoyer des renforts de troupes et de matériels dans le Golfe, tout en affirmant pouvoir chasser les Irakiens du Koweït avec les forces déjà déployées ou attendues.**

Une concession à l'Irak ?

## Washington va rappeler ses diplomates en poste au Koweït

WASHINGTON

*de notre correspondant*

S'agit-il d'une petite « récompense » à l'Irak, au lendemain de l'annonce de la libération prochaine de tous les otages étrangers, ou d'une simple mesure de bon sens ? Les Etats-Unis ont en tout cas annoncé, vendredi 7 décembre, leur intention de retirer leurs diplomates de l'ambassade américaine à Koweït, où ils se maintenaient dans des conditions très difficiles depuis l'invasion irakienne.

Le porte-parole du département d'Etat, Mme Tutwiler, a indiqué que l'ambassadeur, M. Nathaniel Howell, et sa petite équipe, quitteraient l'ambassade dès que tous les Américains qui désirent partir du Koweït auront pu le faire. Le porte-parole a pris grand soin de souligner qu'il ne s'agit pas de *« fermer »* l'ambassade, mais de ne plus y entretenir, pour un certain temps, de personnel diplomatique.

Et elle a justifié cette décision en faisant valoir que, dans la dernière période, la *« principale fonction de l'ambassade a été d'œuvrer à la libération de tous les Américains »*. Ce travail étant appelé à devenir sans objet, et les diplomates ne pouvant d'évidence pas exercer leurs fonctions normales, la décision américaine paraît logique, et c'est une manière de mettre un terme à l'épreuve désormais inutile vécue par ces diplomates.

Il n'empêche que le porte-parole a eu le plus grand mal à convaincre les journalistes américains qu'il ne s'agissait pas là d'une concession à l'Irak – Bagdad n'avait-il pas exigé de longue date la fermeture des *« ex-ambassades »* étrangères au Koweït ? Au cours des derniers mois, le président Bush avait fait grand cas du maintien de la présence de ces diplomates chargés de *« montrer le drapeau »*, symboles du refus de reconnaître le fait accompli par l'Irak.

Plus intrigant, peut-être, que la décision d'évacuer l'ambassade est le fait que Washington ait annoncé cette décision avant même que les otages aient pu quitter le Koweït. En dépit du ton très dur adopté ces jours derniers, en particulier par M. Bush, les Américains s'engageraient-ils en fait dans une négociation avec l'Irak à travers un échange de bons procédés ? Leur attitude aux Nations unies est considérée par certains observateurs comme un autre indice, puisque les Etats-Unis paraissent – ou du moins ont paru un moment – disposés à laisser voter une résolution faisant mention d'une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe.

Mais, au moins pour ce qui concerne le débat aux Nations unies, il semble surtout que Washington cherche à se tirer d'une situation inconfortable : après avoir retardé par tous les moyens l'examen de cette résolution, les Américains s'efforcent à présent de la rendre aussi anodine que possible, pour éviter d'avoir à y opposer un veto, qui soulignerait les contradictions de la politique américaine au Proche-Orient et placerait les partenaires arabes de la coalition anti-irakienne en porte-à-faux.

### Une « fuite » malencontreuse

La manœuvre, particulièrement « délicate » dans les circonstances actuelles, a été encore compliquée par une « fuite » – peut-être destinée à faire capoter l'opération. Les Israéliens ont aussitôt sonné l'alarme, et les responsables américains ont en conséquence raidi leur position et fait repousser à deux reprises le vote du texte.

Peut-être pour dissiper l'impression que les choses allaient dès à présent un peu mieux entre Washington et Bagdad, les Américains ont tenu à faire savoir qu'ils n'y avait toujours pas d'accord sur la date de la venue à Washington de M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères. Le porte-parole du département d'Etat a confirmé que la partie irakienne avait proposé la date du 17 décembre, mais que les Etats-Unis voulaient, avant de donner leur assentiment, qu'une date soit fixée pour la visite à Bagdad du secrétaire d'Etat James Baker.

M. Tarek Aziz, dans un entretien diffusé tard dans la soirée de vendredi par la chaîne ABC, a révélé que les Américains proposaient deux dates pour ce voyage : le 20 décembre (soit presque aussitôt après les entretiens de Washington) ou le 3 janvier. Le ministre irakien a laissé entendre que la seconde date serait préférable, car après son propre séjour à Washington, il doit se rendre à Rome pour un entretien avec le représentant des Douze, M. De Michelis.

M. Aziz a par ailleurs expliqué que, contrairement à ce que semblaient croire les Américains, le président Saddam Hussein était fort bien informé, et que les entretiens ne seraient *« pas très utiles »* si les Etats-Unis les concevaient seulement comme un moyen de délivrer un *« message »* ( M. Bush a fait valoir à plusieurs reprises que le dictateur irakien ne paraissait pas bien comprendre la menace qui pèse sur lui, et qu'il fallait donc l'en informer directement).

M. Tarek Aziz a également déclaré que *« le gouvernement irakien ne recevait pas ses instructions du gouvernement américain »*, et que lui-même ne se rendait pas à Washington *« sur la base de préconditions »*. Mais, quand on lui a demandé si son pays pourrait accepter d'évacuer le Koweït, il a évité de répondre, préférant expliquer qu'il convenait de se pencher sur *« l'ensemble des problèmes de la région »*.

JAN KRAUZE

□ **L'ancien chef d'état-major irakien aurait été exécuté.** – L'ancien chef d'état-major de l'armée irakienne, le général Nizar El Khazraji, dont la démission avait été annoncée – sans explications – le 8 novembre dernier par le journal de l'armée, *El Qadissiyah*, aurait été exécuté, a-t-on indiqué, vendredi 7 décembre, de source diplomatique arabe. D'autres officiers, également accusés de complot contre le régime du président Saddam Hussein, auraient été exécutés en même temps que le général Khazraji, a-t-on précisé de même source. – *(AP.)*

# PROCHE-ORIENT

## L'intifada de la révolte à la vengeance

*Suite de la première page*

Le conflit s'est rapproché, comme s'il avait gagné en intensité en dépit de la baisse du nombre des affrontements et des manifestations de masse.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution. La mort de sept Palestiniens assassinés par un Israélien au printemps à Rishon-le-Zion, près de Tel-Aviv, et celle d'une vingtaine d'autres tombés sous les balles de la police sur le Mont du Temple, à Jérusalem, à l'automne, ont suscité des actes de revanche en deçà de la « ligne verte » séparant Israël des territoires : attentats à la bombe puis série d'attaques et d'assassinats au couteau perpétrés par des résidents des territoires venus travailler en Israël. Cela sur fond de crise du Golfe agissant comme un facteur supplémentaire d'antagonisme entre Israéliens et Palestiniens.

*« La série d'attaques terroristes en Israël a entamé le sentiment de sécurité qui était celui des Israéliens »*, écrit Zeev Schiff, le commentateur militaire du quotidien *Haaretz*. C'est une donnée nouvelle, une affaire de perception, qui n'a pas grand-chose à voir avec ce qu'est réellement la sécurité dans les villes d'Israël – rien à envier à l'Occident – mais qui n'en bouleverse pas moins la situation. L'image de l'intifada s'est modifiée. La révolte populaire, partie des territoires où les manifestations furent longtemps confinées, s'est transformée en une bataille plus âpre, un affrontement intercommunautaire, quasi tribal, et qui rappelle la situation en Irlande du Nord. Signes des temps : en Israël, on commence à changer de trottoir, à être plus attentif avant de croiser « l'autre » dans la rue, et, dans le bus, à surveiller de très près son voisin s'il appartient à l'autre « camp »...

### Les modérés grands perdants

La précédente révolte des Arabes de Palestine avait duré trois ans (1936-1939), avant de s'épuiser, moitié brisée par l'armée britannique, moitié minée par de sanglantes luttes fratricides. Celle de leurs héritiers, l'intifada, est toujours là, ne donnant guère de signe de démobilisation, ayant profondément bouleversé les attitudes des Palestiniens et suscité l'implantation dans les territoires occupés d'un réseau de militants et de comités qui y exercent leur autorité dès que l'armée a le dos tourné. Mais le conflit n'en a pas moins évolué, commente un observateur attentif, le journaliste Ehud Yari.

*« Posé de manière brutale*, écrit-il dans le *Jerusalem Report*, *le choix pour les Palestiniens a toujours été simple : soit ils étaient de plus en plus nombreux à lancer des pierres et à fomenter des manifestations, maintenant l'intensité de l'intifada dans les territoires, soit un petit nombre d'entre eux décidaient de prendre des risques personnels plus grands et déplaçaient la lutte sur le terrain beaucoup plus dangereux du terrorisme en Israël. »*

Côté palestinien, on explique ce glissement par un processus quasi mécanique : l'absence de toute perspective de solution politique au bout de trois ans de lutte ne pouvait que libérer des pulsions de haine et des bouffées de colère incontrôlées. De la révolte de masse, on est passé à l'acte de vengeance – ou de désespoir – individuel commis par un jeune homme ou une jeune femme n'appartenant à aucune organisation et souvent vierge de tout passé militant.

Les responsables militaires israéliens dénoncent l'influence de la rhétorique des organisations nationalistes, devenue de plus en plus extrémiste. Le dernier en date des communiqués de la direction unifiée (OLP) appelait à l'escalade de la lutte par *« tous les moyens disponibles »*, d'autres saluaient *« l'héroïsme »* des auteurs des attentats au couteau contre des passants israéliens.

*« On assiste à un processus de radicalisation générale, qui touche uniformément les islamistes et les différents courants de l'OLP »*, explique le Palestinien Saeb Erakat, professeur de science politique. Le président Saddam Hussein est devenu une figure populaire des territoires ; des drapeaux irakiens sont apparus dans les manifestations, aux côtés des emblèmes de l'OLP.

Certains quotidiens palestiniens de Jérusalem, habituels porte-parole du courant nationaliste modéré au sein de l'OLP, et souvent dirigés par des hommes de grande tolérance, se sont mis à publier des morceaux de littérature lyrico-islamiste pour dénoncer la présence de soldats américains à quelques centaines de kilomètres des lieux saints de l'islam... De plus en plus brutaux, les règlements de comptes entre Palestiniens, au nom de la chasse aux collaborateurs, ont fait un nombre croissant de victimes : en trois ans, plus de trois cents tués – parfois après tortures – et plusieurs centaines de blessés.

Les grands perdants de cette évolution ont été les nationalistes modérés, ces militants et personnalités de « l'intérieur » qui avaient fait pression sur l'OLP de « l'extérieur » et inauguré le tournant pris, en novembre 1988, par la centrale palestinienne lors de son congrès d'Alger – où fut officiellement accepté le principe de la coexistence de deux Etats sur le territoire de l'ancienne Palestine mandataire.

Quand M. Itzhak Shamir, le premier ministre israélien, eut, au début de l'année, définitivement enterré son propre plan de paix, destiné à amorcer une esquisse de négociation avec les Palestiniens, et quand le dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis fut rompu au printemps, à la suite d'une opération de commando palestinienne sur une plage d'Israël, il ne resta plus grand-chose de la dynamique politique qu'avait amorcée l'intifada et que ces mêmes modérés avaient favorisée en tenant, souvent courageusement, un discours de la coexistence, qui n'était pas forcément populaire dans leur communauté.

*« La rue a pris le dessus sur le leadership nationaliste modéré »*, victime de ne pouvoir présenter d'autre bilan que celui d'une situation politique totalement bloquée. L'influence de toute une classe de nationalistes pondérés qui, ces dernières années, avait donné le ton en Cisjordanie et à Gaza, aux dépens de ce qui restait de pro-Jordaniens, n'a cessé de régresser. *« C'est devenu un leadership à la Mickey Mouse »*, dit, dans un sourire peiné, Saeb Erakat. Lui-même membre de ce groupe des modérés, il cite le propos récent d'un de ses étudiants : *« Votre discours n'a malheureusement pas touché Shamir, alors peut-être le langage de Saddam Hussein finira-t-il par le toucher. »*

### Catastrophe économique

Cette évolution politique a lieu sur fond de catastrophe économique : les effets dépressifs de la crise du Golfe sont venus s'ajouter à une situation déjà douloureuse du fait de trois années d'intifada. L'organisation israélienne de défense des droits de l'homme dans les territoires, Betselem, dénonçait récemment toute une série de sanctions collectives qui viennent lester encore le fardeau des Palestiniens : *« bouclage de villages entiers par l'armée pour collecter les impôts, fermeture des universités, coupures d'eau, d'électricité, de téléphone, restrictions au développement et à la commercialisation de certains produits agricoles. »*

A quoi il faut ajouter la « violence ordinaire » de la répression, celle qui répond aux jets de pierres et de cocktails Molotov, *« celle à laquelle on s'est habitué »*, dit le journaliste israélien Danny Rubinstein. Vétéran des territoires, qu'il « couvre » depuis plus de vingt ans, il connaît trop cette « violence ordinaire », *« violence des perquisitions à domicile et violence en prison, violence des interrogatoires, des tabassages, des injures, de ces minuscules et puantes cellules de détention, violence de l'arrachage des arbres dans les vergers. »*

Le face-à-face israélo-palestinien ne joue aucun rôle de catharsis libératrice. Il a accentué les phénomènes de rejet, accru la peur, nourri les stéréotypes les plus vulgaires, développé l'incompréhension. Un sondage du *Jerusalem Report* indique que 42 % des Israéliens se sentent *« plus faucons »* après trois ans d'intifada et seulement 6 % *« plus colombes »*. Ironie de l'histoire : le cercle des nationalistes modérés palestiniens aurait voulu que la troisième année d'intifada soit employée à « gagner » l'opinion israélienne... Ce fut l'année de la radicalisation, celle au cours de laquelle chacune des deux communautés a encore un peu plus « démonisé » l'autre.

ALAIN FRACHON

EGYPTE

## Le parti du président Moubarak a remporté les élections législatives

LE CAIRE

*de notre correspondant*

Le Parti national démocrate (PND) du président Moubarak a remporté sans problème la majorité absolue au Parlement à l'issue du second tour des élections législatives qui s'est déroulé jeudi 6 décembre ; des élections qui ont donné lieu à des incidents dont le bilan s'établit à une douzaine de morts et à une centaine de blessés.

Malgré les contradictions dans les résultats publiés par le ministère de l'intérieur, il apparaît que le PND a remporté 270 sièges sur les 444 à pourvoir (1).

Le Rassemblement Progressiste unioniste (marxiste nassérien), qui n'était pas représenté en 1987, dispose pour sa part de six députés. Restent les indépendants qui ont remporté quelque 170 sièges.

Toutefois, ce dernier résultat doit être tempéré. En effet, plus de 80 des députés élus sous l'étiquette *« indépendant »* sont en fait des membres du PND. N'ayant pas été choisis comme candidats par la majorité, ils avaient décidé de participer quand même aux élections qui se déroulaient au scrutin uninominal. Plus de soixante de ces députés se sont déjà inscrits au Parlement... sous l'étiquette PND.

On trouve par ailleurs au sein des indépendants une vingtaine de dissidents du néo-wafd (libéral), du Parti socialiste du travail (PST islamo-socialiste) et des membres du parti des libéraux socialistes.

Ces trois partis avaient décidé de boycotter les élections et avaient menacé leurs membres d'éviction s'ils participaient *« à un scrutin d'où les garanties de démocratie sont absentes »*. Parmi les indépendants, il y a enfin ceux qui le sont vraiment et qui, jusqu'à nouvel ordre, n'ont pas d'appartenance politique définie.

Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que le PND est assuré de 70 à 80 % des sièges, une majorité qui permet à M. Moubarak, s'il le souhaite, d'amender la Constitution, opération qui requiert les deux tiers des députés.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Les élections pour 7 sièges ont été reportées à la suite d'irrégularités.

Après l'annonce de la libération des otages

## Les pays membres de l'OTAN estiment qu'il faut plus que jamais « faire bloc »

BRUXELLES

*de notre correspondant*

Si l'on s'en tient aux déclarations officielles, l'annonce de la libération des otages de l'Irak n'a pas émoussé la résolution des alliés des Etats-Unis au sein de la structure militaire intégrée de l'OTAN. Selon le communiqué publié vendredi 7 décembre à l'issue des sessions ministérielles du Comité des plans de défense et du Groupe des plans nucléaires (*le Monde* du 8 décembre), *« plus que jamais, les nations pacifiques et respectueuses du droit international doivent faire bloc »* et *« il y a lieu de préserver la solidarité manifestée par la communauté internationale pour désamorcer la crise. »*

Le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a déclaré au cours d'une conférence de presse que Washington n'a *« aucune intention de modifier le déploiement en cours »*, même si Bagdad prend de nouvelles initiatives. Interrogé sur l'hypothèse d'un retrait irakien partiel du Koweït, il a répondu : *« Permettre à Saddam Hussein de garder 10, 20 ou 30 % de ce qu'il a volé serait aller à l'encontre de tout ce qui a été convenu jusqu'à présent »*

S'agissant des concours supplémentaires des alliés à l'entreprise américaine dans le Golfe, en moyens logistiques ou en matériel, et même en hommes, M. Cheney a précisé qu'il n'avait pas adressé de demande particulière à tel ou tel pays. Mais les Etats-Unis *« seraient très heureux de recevoir davantage et le plus tôt sera le mieux »*.

Il était difficile d'exprimer de façon plus insistante ce souhait, dont on ne sait s'il correspond à des besoins réels ou s'il vise à accentuer la pression psychologique sur Bagdad. Les réponses viendront plus tard, de la part des Etats souverains, hors du cadre spécifique de l'OTAN, mais déjà la Belgique a fait savoir qu'elle s'en tenait à ses prestations actuelles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

# AFRIQUE

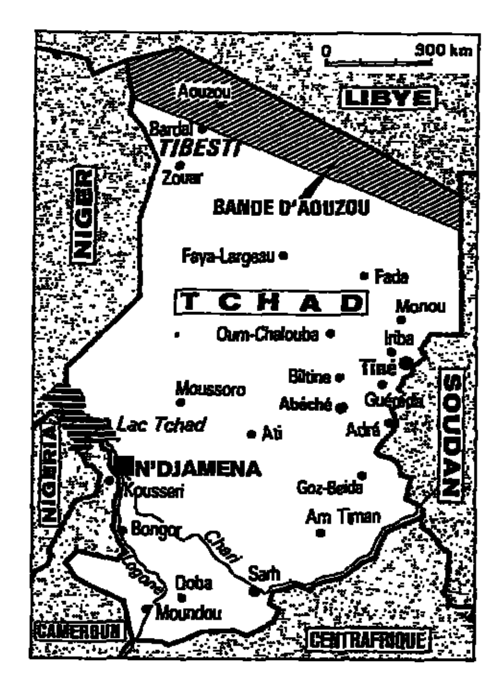
## TCHAD : sur la frontière soudanaise

# Tiné après la bataille

TINÉ

*de notre envoyé spécial*

**C'est à Tiné, près de la frontière soudanaise, que les forces d'Hissène Habré ont été mises en déroute après trois batailles décisives, les 10, 15 et 25 novembre.**




Un vrai désert sans grandeur et sans charme, couvert de sable et d'épineux. C'est là, à la frontière soudanaise, autour de la pauvre bourgade de Tiné, que le sort des armes s'est joué en novembre entre Hissène Habré et Idriss Déby, l'ancien et le nouveau chef de l'Etat. Aujourd'hui la guerre est finie. Mais, ce vendredi 7 décembre, un Hercules C-130 de l'armée de l'air tchadienne s'est posé à 60 kilomètres de là, sur la piste en terre d'Iriba pour évacuer des blessés vers l'hôpital militaire français de N'Djamena, qui en accueille en ce moment une trentaine par jour, souvent en très piteux état.

Nul ne saurait encore dire le bilan de ces furieux combats entre frères ennemis, bien que certains lancent les chiffres de deux mille à trois mille morts et de plusieurs centaines de blessés. *« Il s'en est fallu de très peu au cours de la dernière bataille que Hissène Habré ne tombe entre nos mains. Il a dû précipitamment battre en retraite, se cacher avant d'être récupéré par les siens et retourner à N'Djamena en avion depuis Kalaït »*, raconte Salim Ossou, trente-deux ans, le seul médecin du Mouvement patriotique du salut (MPS) aujourd'hui au pouvoir, qui a abandonné ses études en Union soviétique en février pour rallier le mouvement rebelle.

Les affrontements ont eu lieu à découvert, sur un terrain sans relief. *« Dès que l'on voyait de loin la poussière soulevée par les convois des troupes gouvernementales, alors on formait des lignes et on les encerclait »*, explique Salim Ossou. Notamment équipées de canon antiaériens utilisés en tirs rasants, les centaines de Toyota généreusement offertes par la Libye ont fait merveille. *« Elles nous ont assuré une grande mobilité »*, note un adjudant-chef des Forces armées tchadiennes (FAT), ralliées au MPS.

### Sans sépulture

Aujourd'hui épars sur ce vaste champ de bataille, un impressionnant matériel de guerre désormais hors d'usage : batterie de missiles sol-sol, transport de troupes *made in URSS*, blindés légers français et brésiliens, véhicules tout terrain, etc. Juchés sur la carcasse d'une Jeep, des gamins dépenaillés trouvent le moyen d'en rire. Plus loin, un groupe de femmes errent pour récupérer ce qui pourrait l'être encore, par exemple des caisses de munitions vides.

Des morts « ennemis » jonchent le sol, surpris alors qu'ils tentaient de fuir ou tués près du blindé qu'ils servaient. Personne ne s'est soucié de leur donner une sépulture. *« Les nôtres, nous les avons enterrés »*, précise Salim Ossou. *« Il aurait fallu que vous poussiez votre visite jusqu'en territoire soudanais*, regrette l'adjudant-chef des FAT. *Vous auriez alors pu constater les résultats de la raclée phénoménale que l'on a donnée aux hommes d'Hissène Habré lorsque, à la mi-novembre, nous les y avons attirés comme dans un guet-apens. »*

*« C'est dur la guerre »*, remarque avec un triste sourire à Tiné un soldat du MPS blessé à la jambe, qui quête un simple pansement auprès des visiteurs de passage. A quelques pas de là on procède à l'enrôlement de plusieurs dizaines de nouvelles recrues. Mieux vaut prendre ses précautions. Au Tchad, l'on n'est jamais à l'abri d'une mauvaise surprise...

JACQUES DE BARRIN

## Anciens prisonniers de guerre

# Deux cents soldats libyens ralliés à M. Hissène Habré ont été évacués par l'aviation américaine

**La Libye a demandé, samedi 8 décembre, la convocation « urgente » du Conseil de sécurité des Nations unies pour débattre de *« l'acte de piraterie commis par les Etats-Unis contre des ressortissants libyens, prisonniers de guerre »* au Tchad.**

En début d'après-midi, vendredi 7 décembre, à l'heure de la sieste, les Américains ont commencé, au nez et à la barbe des agents de Tripoli présents sur l'aéroport de N'Djamena, à évacuer une partie des quelque sept cents prisonniers de guerre libyens qu'ils avaient « retournés » au Tchad, armés et entraînés pour des actions de commando contre leur propre pays.

L'opération d'évacuation, très discrètement montée, a duré une heure et quart : l'énorme avion cargo de l'US Air Force, qui avait atterri vers 13 h 45 sur la piste de l'aéroport de la capitale tchadienne, s'est envolé à 15 heures avec, à son bord, un premier « contingent » de deux cents soldats libyens, escortés jusqu'à l'appareil par des membres du Comité de la Croix-Rouge internationale de Genève (CICR). Quelque cinq cents autres de ces « protégés » devraient être évacués samedi, d'abord vers le Nigéria puis vers un pays tiers non cité.

### Secret absolu

Ces soldats font partie des quelque deux mille prisonniers de guerre, capturés au Tchad lors des batailles ayant opposé, en 1983 et 1987, l'armée de Hissène Habré et celle du colonel Kadhafi. Dès l'été 1987, ils avaient accepté d'aider les troupes tchadiennes à maintenir en état les armements récupérés sur l'armée libyenne. Puis, placés sous les ordres du colonel Khalifa Belqassim Haftar, lui-même ancien prisonnier ayant rallié le Front national pour le salut de la Libye (FNSL, opposition en exil), ils avaient été entraînés par des conseillers américains dans un camp proche de N'Djamena, pour mener des opérations de commando et des actions terroristes dans leur propre pays. But de cette mission : déstabiliser le régime du colonel Kadhafi.

Le régime d'Hissène Habré ayant toujours cultivé le secret absolu, l'affaire ne s'était pas ébruitée, si ce n'est sous la forme d'une indiscrétion faisant état de prisonniers ayant *« rallié l'opposition libyenne »*. Au lendemain de la chute de Hissène Habré et de la prise de pouvoir par Idriss Déby – qui doit en grande partie sa victoire aux armements que lui a fournis la Libye – les anciens prisonniers libyens « retournés » ne pouvaient plus rester au Tchad. Il leur était plus difficile encore, évidemment, de regagner Tripoli. La délégation libyenne, arrivée lundi à N'Djamena avec mission de récupérer ces « soldats-dissidents », aura donc fait chou blanc. A Washington, le Pentagone et le département d'Etat se sont refusés à tout commentaire. – *(AFP.)*



□ **ZAIRE : appel clandestin à manifester.** – A la suite d'un appel clandestin à une manifestation, prévue samedi 8 décembre à Kinshasa, le gouverneur de la capitale a conseillé à la population de ne pas suivre *« des mots d'ordre illégaux lancés par des organisations non reconnues, sous peine de sanctions »*. Des tracts sont distribués depuis plusieurs jours dans les quartiers populaires de la ville, demandant aux habitants de faire *« la grève des consommateurs »* contre la vie chère et de défiler jusqu'à l'hôtel de ville. – *(AFP.)*

# DIPLOMATIE

# L'OTAN n'exclut plus l'élimination des armes nucléaires à courte portée basées à terre

Les pays de l'OTAN n'excluent plus totalement la possibilité d'une élimination des armes nucléaires à courte portée (SNF, moins de 500 kilomètres) basées à terre en Europe, dans le cadre des négociations qui doivent être entamées entre les Etats-Unis et l'URSS (*le Monde* du 8 décembre).

Au cours de la réunion, les 6 et 7 décembre, des ministres de la défense consacrée notamment à la révision de la stratégie de l'alliance après la fin de la guerre froide, la Grande-Bretagne en particulier a donné des signes qu'elle était prête à lever son objection à cette perspective. Le dernier sommet de l'OTAN à Londres, en juillet, a prévu que des négociations sur une réduction des SNF commencent dès la signature du traité sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE), paraphé le 19 novembre. Mais il reste à définir un mandat et une date pour ces pourparlers. A l'issue de la réunion, vendredi, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, a indiqué que l'OTAN s'orientait vers une *« réduction substantielle »* des armes nucléaires en Europe et une *« plus grande insistance »* sur l'aviation à capacité nucléaire. Les Etats-Unis, rappelle-t-on, envisagent de déployer en Europe à partir de 1995 un missile nucléaire air-sol TASM, tiré d'avion (tactical air to surface missile).

Il se confirme d'autre part, nous indique notre correspondant à Bruxelles, Jean de La Guérivière, que les discussions ont beaucoup porté sur la création de formations multinationales, en plus des structures déjà existantes, *« ce qui intensifiera la coopération alliée et soulignera le caractère collectif de notre défense »*, souligne le communiqué final. *« Le concept de corps d'armée multinationaux a beaucoup progressé, mais nous devons évidemment réfléchir aux structures de commandement »*, a dit M. Wörner. S'étant retirée de la structure militaire intégrée de l'OTAN, la France était évidemment absente de cette session ministérielle mais elle *« participe aux discussions globales sur l'avenir »*, a tenu à dire le secrétaire général. Cela se fait dans le cadre du conseil de l'Atlantique nord, notamment par le canal du représentant permanent.

# Nouvelle dynamique européenne

*Suite de la première page*

On pourrait regretter que le texte sur certains chapitres ne soit pas encore assez précis. Mais, d'une part, il s'agit de propositions faites par Paris et Bonn dans le cadre d'une discussion qui engage leurs dix autres partenaires et qui doit donc rester ouverte. D'autre part ces propositions sont le résultat d'une négociation entre la France et l'Allemagne qui, sur certains points, n'a pas été facile : mercredi dernier, quand le chancelier vint dîner à l'Elysée, l'accord n'était pas encore totalement acquis, et des formules de compromis restaient à trouver dans des domaines où les intérêts de la France et de l'Allemagne ne sont pas identiques (comme le rôle des Parlements nationaux et des régions dans la future Europe) ainsi que sur le chapitre de la sécurité où le chancelier avait lui-même à trancher entre des positions divergentes au sein de la coalition qu'il dirige à Bonn.

### Politique étrangère et sécurité

Ce chapitre « Politique étrangère et de sécurité » est le plus important. Il y est dit en premier lieu que la politique étrangère commune *« aura vocation à s'étendre à tous les domaines »*. C'est, de la part de la France, une audace très nouvelle. Autant effectivement les quelques sujets énumérés dans la lettre à titre d'exemple (relations avec l'URSS et l'Europe centrale, désarmement, relations avec les pays riverains de la Méditerranée) apparaissent comme le champ naturel d'une action diplomatique européenne commune, autant il semblait jusque-là entendu que tous les autres domaines restaient du ressort des politiques nationales (la politique africaine pour la France, par exemple). La lettre n'engage certes à rien d'immédiat et la procédure suggérée permet à chaque Etat de garder le contrôle des évolutions. Mais cette petite phrase veut dire qu'on ne fixe pas de limites de principe *a priori* au champ de la politique étrangère commune. Elle vise probablement à démentir les soupçons de frilosité qui se portaient depuis quelque temps sur la France.

L'union politique, dit d'autre part le texte, *« devrait inclure une véritable politique de sécurité commune qui mènerait à terme à une défense commune »*, et il suggère que l'Union de l'Europe occidentale (l'UEO, qui comprend neuf des douze Etats membres) et l'union politique *« établissent une relation organique claire »*. A terme, l'UEO pourrait *« faire partie »* de l'union politique et élaborer pour le compte de celle-ci une politique de sécurité commune. Cela n'a l'air de rien et ce n'est bien sûr pas encore une défense européenne, mais ce paragraphe est crucial.

Alors que toute la stratégie et les dispositifs de défense occidentaux sont à revoir du fait des événements survenus à l'est, une véritable course de vitesse se livre actuellement entre la référence à l'OTAN et la référence à l'Europe. Le rapport de forces entre atlantistes et européens dans ce domaine n'était jusqu'à présent pas favorable aux seconds ; ce paragraphe préserve leurs chances. Le même jour, à Bruxelles, une réunion des ministres de la défense de l'OTAN se prononçait pour le projet concurrent de création de forces multinationales – avec les Américains donc – et réitérait l'invitation à la France de s'y associer, c'est-à-dire de rejoindre par ce biais le système militaire intégré de l'OTAN.

Le débat oppose directement la France à la Grande-Bretagne, cette dernière souhaitant multiplier les passerelles entre l'UEO et l'OTAN plutôt qu'entre l'UEO et la Communauté. En fait, ce débat est présent à l'intérieur de chaque pays. En Allemagne, le ministre de la défense, M. Stoltenberg, incarne une ligne clairement atlantiste ; la politique de M. Genscher est moins directe : le ministre des affaires étrangères, qui affiche également des positions atlantistes, semble miser sur un futur affaiblissement de l'OTAN et est soupçonné à Paris de ne viser en fait, par ce biais, que l'autonomie à terme de l'Allemagne.

Par la lettre qu'il consigne avec M. François Mitterrand, M. Kohl a donc tranché dans un sens qui ménage les chances d'une future défense européenne. La démarche cependant est prudente et on souligne que *« l'alliance atlantique sera renforcée par l'accroissement du rôle et de la responsabilité des Européens »*. Cela afin de ne pas provoquer de réaction de rejet de la part des Etats-Unis et de tous ceux qui, en Europe, sont encore plus atlantistes qu'eux.

En ce qui concerne les futures institutions de l'union politique, la France paraît l'avoir emporté sur ce qui était à ses yeux l'essentiel : l'affirmation que le conseil européen doit être l'organe central de proposition et de décision. M. Jacques Delors, qui était vendredi soir à l'Elysée, a certes déclaré qu'il n'avait pas de *« divergences importantes »* avec la lettre franco-allemande, mais il aura bien constaté que cette lettre ne mentionne aucun renforcement des pouvoirs de la Commission comme il le préconise. La lettre propose aussi un renforcement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg, comme le souhaitaient les Allemands, mais en termes assez vagues.

Elle suggère en termes encore plus vagues que les Douze examinent la façon dont les Parlements nationaux et les régions pourraient être plus étroitement associées à la vie de la Communauté. Au moment où les Lander exercent une énorme pression sur le chancelier pour être partie prenante à la discussion sur l'union politique, cette mention des régions est certes un résultat, mais elle n'engage malgré tout pas à grand-chose. La référence aux Parlements nationaux non plus, et elle reste en deçà des propositions faites sur le sujet par M. Roland Dumas, par exemple.

CLAIRE TRÉAN

# La lettre commune de MM. Kohl et Mitterrand

*Voici le texte de la lettre commune adressée par MM. Mitterrand et Kohl au président en exercice de la Communauté.*

1. En ce qui concerne les compétences de l'Union et de la Communauté, nous proposons qu'elles soient approfondies et élargies, notamment en ce qui concerne l'environnement, la santé, la politique sociale, l'énergie, la recherche et la technologie, la protection des consommateurs.

Certaines questions actuellement traitées dans un cadre intergouvernemental pourraient entrer dans le champ d'action de l'Union : immigration, politique des visas, droit d'asile, lutte contre les stupéfiants et prévention de leur usage, lutte contre la criminalité internationale organisée. Il pourrait être envisagé de créer un conseil des ministres de l'intérieur et de la justice.

Le nouveau traité inclurait une nouvelle disposition permettant de transférer à l'Union de nouveaux pouvoirs d'action, sur décision du Conseil européen moyennant un vote clairement majoritaire du Parlement.

2. Nos propositions sur la légitimité démocratique portent notamment sur les points suivants :

La citoyenneté européenne : le traité devrait définir les fondements et conditions de l'instauration d'une véritable citoyenneté européenne (...).

Les pouvoirs du Parlement : les procédures actuelles seraient renforcées dans le sens d'une co-décision du Parlement européen pour les actes de nature véritablement législative (...).

Le président désigné par le Conseil européen puis, dans un second temps, l'ensemble de la Commission des Communautés européennes verraient leur nomination confirmée par le Parlement, statuant à la majorité de ses membres.

La conférence devrait examiner comment les Parlements nationaux pourraient être associés plus étroitement à l'Union et comment les régions pourraient faire valoir leurs intérêts sur les questions essentielles les concernant.

3. Nous proposons pour *l'efficacité de l'Union* que soient confirmés et élargis le rôle et les missions du Conseil européen (...).

Il exerce la fonction d'arbitre, de garant et de promoteur d'un approfondissement cohérent de l'intégration sur la voie de l'Union européenne.

Il décide de l'ouverture de nouveaux domaines de coopération et arrête les orientations et les lignes directrices essentielles dans les principaux domaines d'action de l'Union, en particulier pour la politique étrangère et la politique de sécurité communes.

Au sein du Conseil, le vote à la majorité qualifiée devrait constituer la règle pour les matières communautaires. Les exceptions à cette règle ne devraient s'appliquer qu'à un nombre restreint de secteurs et de cas limitativement énumérés dans le traité.

4. Quant à la politique étrangère et de sécurité commune, elle aurait vocation à s'étendre à tous les domaines. (...)

Nous suggérons que le Conseil européen définisse les domaines prioritaires de l'action commune : par exemple, les relations avec l'URSS et les pays d'Europe centrale et orientale, la mise en œuvre des conclusions du sommet des 34 et des suites du processus CSCE, les négociations de désarmement, les relations avec les pays riverains de la Méditerranée... La politique étrangère pourra ainsi évoluer vers une véritable politique étrangère commune.

La politique de développement devrait également faire partie de l'Union.

De plus, l'union politique devrait inclure une véritable politique de sécurité qui mènerait à terme à une défense commune.

Nous proposons que la conférence étudie comment l'UEO et l'union politique pourraient établir une relation organique claire et comment, par conséquent, l'UEO, rendue plus opérationnelle, pourrait faire partie à terme de l'union politique et élaborer pour le compte de celle-ci la politique de sécurité commune.

Les liens entre l'UEO et les Etats membres de la Communauté qui n'appartiennent pas à cette organisation pourraient être progressivement renforcés. (...)

Les décisions de la Conférence intergouvernementale devraient respecter les engagements pris envers les alliés de l'alliance atlantique, ainsi que les particularités de la politique de défense de chaque Etat membre.

Nous sommes convaincus que l'alliance atlantique tout entière sera renforcée par l'accroissement du rôle et de la responsabilité des Européens, et par la constitution en son sein d'un pilier européen.

Les structures de décision devraient reposer notamment sur le fait que le Conseil des affaires général traite les aspects communautaires et mette en œuvre la politique étrangère et de sécurité commune, définie par le Conseil européen.

Les décisions seraient prises en principe à l'unanimité, étant entendu que l'abstention ne devrait pas faire obstacle à l'adoption des délibérations. Le traité prévoirait la possibilité de prendre à la majorité certaines décisions dès l'entrée en vigueur du nouveau traité ou dans un délai à spécifier. En particulier, lorsque le Conseil européen aurait à définir les principes et les orientations de la politique étrangère et de sécurité commune, ou lorsque le Conseil aurait à décider des mesures concrètes appropriées à une situation donnée, il pourrait être décidé que les modalités d'application de ces mesures feraient l'objet de décisions à la majorité.

# EUROPE

POLOGNE : le second tour de l'élection présidentielle

## M. Lech Walesa grand favori contre l'énigmatique Stanislaw Tyminski

**La Pologne élit, dimanche 9 décembre, son premier président de l'ère post-communiste. M. Lech Walesa reste le grand favori d'après les derniers sondages face à M. Stanislaw Tyminski, le candidat venu d'ailleurs et à propos duquel subsistent encore bien des zones d'ombre.**

VARSOVIE

*de notre envoyée spéciale*

La Roumanie avait eu Ion Ratiu, milliardaire émigré à Londres qui vint tenter sa chance, au nom du Parti paysan, contre M. Iliescu à l'élection présidentielle du 20 mai dernier. Avec Stan Tyminski, la Pologne a lancé un nouveau genre dans l'ère post-communiste : le candidat apolitique, qui ne s'appuie sur aucune structure de parti, qui, totalement absent du combat des années 80, refuse donc le postulat de base du mérite historique de l'ancienne opposition antitotalitaire, et qui rejette toutes les règles de savoir-vivre électoral communément admises.

### *Trois passeports*

Personne ne sait très bien comment, finalement, l'idée de prétendre à la magistrature suprême est venue à Stan Tyminski, à l'âge de quarante-deux ans, vingt et un ans après avoir quitté la Pologne pour la Suède avec un visa de touriste. Lui-même l'explique de manière assez vague. Impliqué au Canada dans un tout petit parti politique, le Parti libertaire, dont les résultats électoraux sont insignifiants, M. Tyminski a fait publier cette année à compte d'auteur en Pologne un livre, *Chiens sacrés*, écrit en collaboration avec une signature de l'ancienne presse communiste, Roman Samsel. L'accueil réservé au livre, qui présente son point de vue sur l'état de la Pologne, l'aurait convaincu de se présenter aux élections.

Stan Tyminski a pour lui l'image, traditionnellement valorisante en Pologne, de l'homme issu d'une famille pauvre de la banlieue de Varsovie qui a réussi en Amérique. Un certain flou entretenu autour des détails concrets de sa réussite à l'Ouest fera le reste : le mythe est implanté dans l'esprit de ses électeurs. A partir de là, les détails sur lesquels se battent ses adversaires et les journalistes, importent peu, et M. Tyminski peut se permettre de répondre qu'il y a eu *« un malentendu sur un zéro »* lorsqu'on s'étonne des divers chiffres de ventes avancés pour sa petite firme informatique de Toronto, Transduction Ltd. Les questions trop pressantes sur sa biographie se heurtent à un argument imparable : *« Je veux parler de l'avenir, pas du passé. »*

Il en va de même, finalement, des relations de M. Tyminski avec l'Etat communiste polonais pendant ses années d'exil, dont les zones d'ombre n'ont pas fait scandale. Bien que lui-même rejette tout en bloc comme *« des mensonges »*, le ministère de l'intérieur a confirmé qu'il existait dans ses fichiers informatiques les traces de sept visas accordés à Stan Tyminski dans les années 80 par le consulat de Pologne à Tripoli. Interrogé à ce sujet à la télévision, le candidat a fièrement exhibé ses trois passeports (polonais, péruvien, canadien) vierges de tels visas. Mais les téléspectateurs se seront-ils aperçus que le passeport canadien était tout neuf?

De même, nous a-t-on affirmé de très bonne source, M. Tyminski entretenait à une certaine époque des relations suivies avec le consul de Pologne à Toronto, qui lui-même entretenait des relations suivies avec des services officiels polonais autres que consulaires... Mais ce genre de révélations, même dans la presse polonaise, n'a guère pris.

### *Une image d'imposteur*

Le candidat polono-canado-péruvien se contredit d'un jour à l'autre, lance de fausses accusations, formule comme des vérités premières des informations erronées. Lorsque l'épiscopat prend position pour les idéaux de Solidarité avant le second tour, afin de voler au secours de M. Walesa, M. Tyminski affirme que le communiqué vise à le soutenir. Il dit avoir l'appui de diverses associations, qui démentent les unes après les autres. Il réussit à implanter l'idée que la récession provoquée par le plan économique du gouvernement s'est traduite par une baisse de la production de 40 %; or le chiffre réel, comme l'a souligné le ministre concerné dans un communiqué, est de 14 %.

Il accuse le premier ministre de trahison nationale, avant le premier tour, pour avoir *« bradé au capital étranger »* les grandes entreprises nationales : les chiffres cités sont faux, mais l'idée est restée. Il lui aura été plus difficile, en revanche, de tenter de compromettre M. Walesa, malgré des promesses parfaitement gratuites de révélations explosives qui n'ont fait que confirmer son image d'imposteur auprès de la presse.

Reste ses liens avec l'ancien appareil communiste et de la sécurité d'Etat, dont plusieurs représentants ont investi ses comités électoraux. Mais selon un membre du gouvernement actuel, il semble s'agir davantage d'anciens agents frustrés qui se sont greffés sur M. Tyminski, voyant en lui une chance de lutter contre le nouveau pouvoir, que d'un complot soigneusement préparé. Pour ce haut responsable, *« le cas Tyminski paraît relever du médecin plutôt que de la police »*.

SYLVIE KAUFFMANN

*(Lire également, page 17, un entretien avec M. Jeffrey D. Sachs, conseiller du gouvernement Mazowiecki.)*

### *Les huit commandements de « Stan »*

Sous le titre *« Ce à quoi chaque Polonais doit aspirer »*, M. Stanislaw Tyminski énonce, dans sa dernière brochure électorale, huit principes, extraits de son livre *Chiens sacrés* :

1. Chaque homme doit avoir des buts clairs. Couches-les sur le papier et lis-les souvent. Alors, ton subconscient commencera à travailler pour toi. Il te défendra contre la démagogie des groupes ou des cliques, qui cherche toujours à servir ses propres buts, jamais les tiens.

2. Chaque Polonais doit comprendre que le seul moyen de sortir la Pologne de la crise est l'exportation, c'est-à-dire le commerce avec l'Occident.

3. Chaque Polonais doit lutter pour amener la bureaucratie à un tiers de ses effectifs actuels. Particulièrement importante est la lutte contre la corruption, cancer de la nation. MOINS D'IMPOTS, PLUS DE LIBERTE INDIVIDUELLE !

4. Seules des élections libres et démocratiques peuvent mener à une situation politique dans laquelle les hommes politiques connaîtront TES BUTS (...).

5. Le budget de l'Etat et ses dépenses, ainsi que ceux de chaque entreprise d'Etat, doivent être publics et publiés chaque trimestre dans la presse quotidienne. (...).

6. Si tu t'approches de la retraite, ou si tu en as dépassé l'âge, aide les jeunes qui ont couché leurs buts sur le papier, car ce n'est qu'en les réalisant qu'ils pourront payer ta retraite.

7. Si tu doutes, PRIE DIEU ET IL T'AIDERA. PARLE-LUI SOUVENT. Tu es sur cette terre par la force de sa volonté et par tes actes tu réaliseras sa volonté. Les droits de la nature t'aideront.

8. Seules la force de la volonté et l'action peuvent changer l'avenir. Aucun prophète ne t'aidera. Fasse que tu aies un salaire égal à la valeur de ton travail, et que tu paies moins d'impôts. Que tu sois libre de tout cauchemar.

URSS

## 1991 sera l'« année des mesures impopulaires et dures », annonce M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev a déclaré, en clôturant vendredi 7 décembre une rencontre avec des chefs d'entreprises d'Etat soviétiques, que 1991 sera l' *« année des mesures impopulaires et dures »*, a indiqué l'agence Interfax.

Le président soviétique a annoncé en particulier que l'année prochaine verrait une réduction des dépenses de l'État, notamment dans le domaine de la Défense. M. Mikhaïl Gorbatchev a, d'autre part, appelé à la conclusion rapide d'accords économiques entre Républiques, ainsi qu'entre le centre et les Républiques. Il a également annoncé une réduction des investissements de l'Etat, ainsi qu'un développement sensible de l'octroi de lopins de terre sur une longue durée. On sait que le numéro un soviétique s'est déclaré récemment, lors d'une rencontre avec les intellectuels, contre la propriété privée de la terre, lui préférant le système du bail *(arenda)*, *« même pour cent ans, même avec le droit de vendre les droits au bail »*.

Le président soviétique a encore indiqué devant les responsables d'entreprises qu'il était prévu d'augmenter les taux d'intérêt dans les banques, et d'établir des « prix libres » sur les « produits de luxe ».

La loi soviétique sur l'émigration est prête mais n'entrera pas en vigueur avant plusieurs mois, a d'autre part annoncé vendredi M. Fédor Bourlatski, président de la commission parlementaire chargée du dossier. Ce texte, en préparation depuis bientôt deux ans, doit être soumis fin décembre au députés du Soviet suprême. Il pourrait entrer en vigueur au mieux en juillet 1991, le temps de régler des problèmes techniques, mais pourrait aussi être reporté au 1er janvier 1992, à cause de la résistance de *« plusieurs organisations d'Etat »*.

Vieille exigence des Occidentaux au nom des droits de l'homme, et notamment des Etats-Unis qui lient l'adoption de nouvelles règles migratoires à la levée des restrictions commerciales prévues par l'amendement Jackson, la loi éveille aujourd'hui la crainte que la situation économique de l'URSS ne pousse plusieurs millions de Soviétiques à émigrer vers « l'Eldorado » occidental. – *(AFP.)*

□ **Changement de premier secrétaire du PC en Géorgie.** – M. Avtandil Marguiani a été élu vendredi 7 décembre premier secrétaire du Parti communiste de Géorgie, a annoncé l'agence Tass. Il remplace M. Givi Goumabridzé, qui a démissionné. M. Goumabridze a subi une sévère défaite électorale lors de la dernière consultation législative dans la République, qui a amené au Parlement une majorité nationaliste. M. Marguiani, ingénieur de quarante-cinq ans, était premier secrétaire de la région de Gardabanski. Il est également député et a déclaré soutenir les revendications du Parlement en faveur de l'indépendance de la Géorgie à l'égard de Moscou. – *(AFP, Reuter.)*

BULGARIE : choisi pour sa neutralité politique

## M. Dimitar Popov a été chargé de former un gouvernement

SOFIA

*correspondance*

A une large majorité, le Parlement bulgare a entériné, vendredi 7 décembre dans la soirée, la nomination par le président de la République, M. Jeliu Jelev, de M. Dimitar Popov comme premier ministre. Les députés ont donné à celui-ci un délai d'une semaine pour former un nouveau gouvernement, qui aura essentiellement pour tâche de faire voter une Constitution et huit lois portant sur les réformes essentielles, économiques et administratives.

Les élections municipales auront lieu avant la fin février 1991 et les législatives avant la fin mai. Dans un premier discours improvisé devant l'Assemblée, M. Popov a promis d'arrêter le déclin économique de son pays et a demandé le soutien de la Chambre. *« Un professionnel ne peut mettre en œuvre les réformes nécessaires sans un large soutien de toutes les forces politiques et la bonne volonté de tous »*, a-t-il déclaré.

Si son gouvernement reçoit le feu vert du Parlement la semaine prochaine, M. Popov deviendra le premier chef de gouvernement non communiste en Bulgarie depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le nouveau premier ministre, qui affirme n'avoir jamais été membre du Parti communiste, a en effet été choisi pour sa neutralité politique et ses compétences techniques.

Juriste reconnu, M. Popov est monté sur la scène politique pour la première fois l'été dernier lorsqu'il a été nommé vice-président de la commission électorale. Conseiller dans diverses entreprises d'Etat, il avait été nommé juge en 1970 et s'était taillé une solide réputation de sévérité. Il a ainsi admis qu'il avait prononcé plusieurs condamnations à mort. Depuis le début de cette année, il préside la cour municipale de Sofia. Père de famille, il a deux filles dont une est pianiste et l'autre juriste. Sa femme travaille comme infirmière anesthésiste.

PETER GREEN

GRANDE-BRETAGNE

## *« Sir Denis et Mme Thatcher O. M. »*

LONDRES

*de notre correspondant*

L'usage veut qu'un ancien premier ministre soit anobli, mais la hiérarchie anglaise des titres de noblesse héréditaires est conçue seulement pour des hommes. La démission de Mme Margaret Thatcher posait donc un problème protocolaire. Une solution a cependant été trouvée. C'est M. Denis Thatcher qui a été anobli, tandis que son épouse recevait l'ordre du Mérite, créé par le roi Edouard VII en 1902, et qui ne compte que vingt-quatre membres vivants.

M. Denis Thatcher devient donc baronnet à titre héréditaire, ce qui lui donne le droit d'être appelé « Sir Denis » mais pas celui de siéger à la Chambre des lords. A sa mort, son fils Mark héritera du titre. Le roi Jacques Ier avait institué les baronnets en 1611 lors de la colonisation de la province irlandaise d'Ulster. Pour maintenir l'ordre face aux paysans irlandais chassés de leurs terres, le roi avait besoin de soldats. Le titre de baronnet était conféré à tout homme de bonne famille capable d'entretenir trente soldats pendant trois ans...

Mme Thatcher ne devient pas pour autant « lady Margaret ». Elle a annoncé qu'elle voulait qu'on continue à l'appeler « Mme Thatcher, M. P. » (« Member of Parliament »). *« C'est ainsi qu'on me connaît depuis trente et un ans, et cela ne m'a pas trop mal réussi »*, a-t-elle déclaré. Il faudra cependant désormais dire « Mme Thatcher, O. M., M. P. », car l'intéressée a reçu l'ordre du Mérite, la plus haute distinction que la reine pouvait lui accorder. L'ordre de la Jarretière n'était pas disponible car, comme le Mérite, il ne comporte que vingt-quatre titulaires vivants, et il n'y avait pas de place vacante... Mme Thatcher l'obtiendra peut-être plus tard lorsque l'occasion se présentera.

D. Dh.

# ASIE

CHINE : les procès de dissidents

## Les Douze ont lancé un appel à la clémence

**L'Italie est intervenue auprès des autorités chinoises au nom de la CEE afin de souligner l'attachement des Douze au respect des droits de l'homme et pour demander la clémence en faveur des anciens dirigeants du « Printemps de Pékin », a-t-on appris, de sources autorisées, vendredi 7 décembre dans la capitale chinoise.**

PÉKIN

*de notre correspondant*

Le ministère chinois des affaires étrangères a confirmé implicitement, jeudi 6 décembre, que la Chine s'apprêtait à *« tuer le poulet pour effrayer les singes »*, selon le proverbe applicable à la vague de procès politiques qui se prépare en coulisses.

Son porte-parole, M. Li Zhaoxing, est sorti de son mutisme au cours de son point de presse hebdomadaire pour nier que la Chine *« profite d'une amélioration de ses relations avec les pays occidentaux pour régler les comptes avec ses soi-disant dissidents »*. L'idée que Pékin se sente suffisamment revenu en grâce auprès des gouvernements occidentaux pour traîner une charrette de *« contre-révolutionnaires »* devant des tribunaux contrôlés par le PCC *« est une rumeur calomnieuse aux intentions malveillantes qui vise à relancer une nouvelle vague antichinoise et à endommager les relations entre la Chine et les autres pays »*, a-t-il affirmé. Il a assorti son commentaire d'une menace voilée aux journalistes étrangers qui porteraient crédit à ces *« rumeurs »*. La justice chinoise ne tolérera *« aucune ingérence d'organisations ou d'individus étrangers »*, a-t-il souligné.

Le porte-parole n'en a pas moins confirmé de manière indirecte qu'il fallait s'attendre à l'annonce officielle de tels procès. A l'en croire, ceux-ci *« n'ont pas encore commencé »*, à l'encontre de détenus n'ayant pas *« plaidé coupables »*, à la différence de ceux qui ont *« montré des signes de repentir sincère »*. Ces derniers constituent, a-t-il poursuivi, *« l'immense majorité »* des personnes arrêtées et ont donc reçu un traitement *« indulgent »* menant à leur libération après *« éducation »*.

En fait, certains procès ont d'ores et déjà été tenus. Mais le régime semble vouloir donner une importance particulière à celui d'un groupe d'inculpés présentés comme plus gravement impliqués dans l'agitation de 1989, tout en entretenant le mystère sur d'autres *« agitateurs »* secondaires. Le porte-parole a prononcé le seul nom de M. Wang Juntao parmi les dissidents visés, pour démentir qu'il ait été d'ores et déjà condamné à mort avant même de comparaître.

Un nouveau nom sur la liste des vingt et un étudiants et universitaires les plus recherchés publiée l'an dernier est venu rejoindre ceux des animateurs du mouvement contestataire : celui de M. Zheng Xuguang, ancien étudiant en technologie spatiale et aéronautique. On s'attend que figure également parmi les inculpés un *« vétéran »* de la contestation, M. Ren Wanding, qui avait déjà passé quatre ans en détention sans jugement pour avoir participé au premier « printemps de Pékin », en 1978.

De tout temps, en Chine communiste, le pouvoir a procédé par des exemples sévères pour décourager toute contestation. Il reste que les responsables politiques dont les divisions ont produit le drame de 1989 ont fait, au pire, l'objet de sanctions au sein du parti.

FRANCIS DERON

□ **L'explosion d'une bombe a fait plus de dix morts à Chengdu.** – L'explosion d'une bombe dans un autobus bondé qui passait au pied d'une imposante statue de Mao en plein cœur de Chendgu, capitale de la province du Sichuan (sud-ouest), a fait au moins dix morts et de nombreux blessés vendredi 7 décembre, selon des témoins chinois et résidents occidentaux. Un porte-parole officiel a fait état de deux morts en ajoutant que *« quelqu'un avait pu faire exploser intentionnellement un engin explosif »*. – *(AFP.)*

BANGLADESH

## La transition s'organise dans le calme

DACCA

*de notre envoyé spécial*

Le nouveau président en exercice, M. Shahabuddin Ahmed, va s'entourer dans les jours prochains d'une équipe de ministres « techniciens » dont le rôle sera essentiellement d'organiser les prochaines élections parlementaires. Il a réaffirmé, vendredi 7 décembre, que son rôle cessera dès que le scrutin aura eu lieu. Magistrat de métier, *« sans ambition politique ni goût pour le pouvoir »*, il a été autorisé à cumuler ses nouvelles fonctions avec les précédentes, celles de président de la Cour suprême.

Les membres de ce « Conseil des conseillers », qui tiendra lieu de gouvernement intérimaire, vont être choisis par les deux principales formations de l'ex-opposition – la Ligue Awami, dirigée par Mme Hasina Wajed, et le Parti national du Bangladesh (BNP) dont le chef de file est la bégum Khaleda Zia. Elles multiplient depuis quarante-huit heures les appels au calme, surtout pour éviter les règlements de comptes à l'encontre des partisans du Jatiya, la formation politique du président Ershad. Les conseillers de Sheikha Hasina estiment, cependant, que les « escadrons armés » de l'ancien gouvernement constituent la principale menace pour la restauration complète de la paix civile.

Celle-ci est dans l'ensemble respectée. Dans les rues de Dacca, les manifestations de joie et les défilés des partisans du BNP et de la Ligue Awami se poursuivent sans incident notable. L'opposition demande maintenant unanimement que le général Ershad, ses *« complices »* ainsi que son épouse, la bégum Rauschan, soient empêchés de quitter le pays, arrêtés et traduits en justice. Des mesures vont, d'autre part, être prises pour geler tous les avoirs et comptes bancaires dont disposerait, selon ses adversaires, l'ancien chef de l'Etat dans plusieurs pays étrangers.

De fortes rumeurs circulent à Dacca concernant des demandes d'asile politique adressées par le président Ershad. La France, pour sa part, a officiellement démenti avoir été saisie d'une telle requête, mais l'autre pays cité, l'Arabie saoudite, ne l'a pas fait. La question de l'arrestation de M. Ershad est peut-être déjà dépassée. Selon l'un de ses anciens et proches conseillers, il se trouve actuellement dans une villa du *Cantonment*, sorte d'enclave militaire au centre de la capitale, et serait, de fait, en résidence surveillée. Il est abattu et ne comprend pas vraiment ce qui est arrivé. Ses communications téléphoniques sont filtrées et enregistrées. Selon d'autres sources militaires, le général Ershad est – pour l'instant – simplement entouré de « mesures de sécurité ». Le chef d'état-major de l'armée, le général Nooruddin Khan, que nous avons rencontré jeudi, s'est fermement opposé au rétablissement de la loi martiale et affirme que l'armée est engagée dans le processus démocratique et qu'elle soutient *« fermement »* le gouvernement, comme c'est d'ailleurs *« son rôle »*.

LAURENT ZECCHINI

□ **AFGHANISTAN : démission de Sadruddin Aga Khan.** – Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a accepté, vendredi 7 décembre, la demande de Sadruddin Aga Khan d'être relevé de ses responsabilités de coordinateur des programmes d'assistance à l'Afghanistan, poste qu'il occupait depuis le 11 mai 1988. Il avait lancé l'opération Salam, programme d'aide et réhabilitation des Nations unies, qui a permis l'octroi par la communauté internationale d'un milliard de dollars destinés à la population de l'Afghanistan. – *(AFP.)*

□ **INDE : dix-neuf tués à Hyderabad et à Aligarh.** – Au moins dix-neuf personnes ont été tuées et plus de cinquante autres blessées lors d'affrontements entre groupes rivaux à Hyderabad (sud de l'Inde) et Aligarh (nord), a rapporté l'agence indienne PTI vendredi 7 décembre. Selon des sources bien informées, à New-Delhi, les violences ont opposé des hindouistes et des musulmans. Un couvre-feu illimité a été imposé dans les deux villes. – *(AFP.)*

# POLITIQUE

## A l'Assemblée nationale

# Les proches de M. Chevènement critiquent la gestion sociale du gouvernement

**Le premier ministre, M. Michel Rocard, a, vendredi 7 décembre, engagé la responsabilité du gouvernement (article 49 alinéa 3 de la Constitution) sur le projet de loi portant diverses dispositions relatives à la santé publique et aux assurance sociales. Il l'avait également fait, l'année dernière, sur un texte semblable, pour passer outre l'hostilité générale à la faiblesse de la revalorisation des pensions de retraite.**

**Dans ce texte, examiné en première lecture, se trouve inséré un amendement gouvernemental revalorisant les pensions de retraite.**

**Le montant de cette revalorisation (1,7 %, dans un premier temps, au premier janvier 1991), jugé trop faible, a provoqué une vive opposition des députés des oppositions de droite et communiste, mais également des députés socialistes du courant Socialisme et République (dont M. Jean-Pierre Chevènement est le chef de file).**

**M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise), vice-président de la commission des affaires sociales, a mis en cause la politique sociale du gouvernement.**

**Ce texte sera considéré comme adopté samedi 8 décembre, à 19 h 45, si l'opposition ne dépose pas de motion de censure, ce qu'elle ne semblait pas disposée à faire.**

*« Trop, c'est trop ! »* Spectacle plutôt rare que celui d'un député de la majorité faisant la leçon à un membre du gouvernement sur un ton particulièrement rude. Après M^me Gilberte Marin-Moskowitz (PS-chevènementiste, Territoire-de-Belfort), qui avait protesté jeudi contre l' *« insuffisance »* du niveau de revalorisation des retraites pour 1991 (*le Monde* du 8 décembre), c'est son camarade de courant Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) qui, vendredi 7 décembre, a pris vigoureusement à partie le ministre des affaires sociales et de la solidarité, M. Claude Evin.

*« Nous sommes loin du compte ! »*, a lancé M. Coffineau en lisant un texte au vitriol. Il a réfuté l'idée selon laquelle les parlementaires, en demandant une revalorisation plus importante des pensions de retraite, feraient preuve d'*« irresponsabilité »* tandis que le gouvernement tiendrait sagement les cordons de la bourse. Le député socialiste a demandé à nouveau une hausse d'au moins 2 % au premier janvier 1991 et *« un effort pour les minimums de pensions ». « Ce n'est pas une position démagogique. Il s'agit d'avoir le minimum de considération pour les huit millions de personnes qui ont quitté la vie active. 1,7 % sera perçu comme une moquerie. Cela laissera beaucoup d'amertume aux intéressés »*, a-t-il déclaré en demandant au gouvernement d'affecter une partie des 3 trois milliards de francs supplémentaires que dégagera en 1992 la contribution sociale généralisée (CSG) au financement du surcoût (chiffré à 1 ou 2 milliards) entraîné par sa proposition. *« Ces mesures sont justes et possibles (...) Aujourd'hui, je ne peux personnellement accepter une mesure qui s'éloigne trop d'une politique sociale de gauche équilibrée. Je ne veux pas voter cet amendement du gouvernement. »*

Une attitude extrêmement grave au regard du règlement intérieur du PS, qui impose la discipline de vote. En fait, M. Coffineau savait que la réserve du vote des amendements et le recours au 49-3, qui dispense le gouvernement d'obtenir un vote du texte pour le faire adopter, lui permettrait de marquer le coup tout en évitant d'aller jusqu'au bout de son geste.

### *M. Claude Evin exaspéré*

Le porte-parole communiste, M. Gilbert Millet (Gard), et celui du RPR, M. Jean-Yves Chamard (Vienne) ont fait chorus. Le premier, en estimant que l'évolution des retraites était *« en déphasage complet avec l'évolution économique »*, le second en dénonçant *« la baisse importante du pouvoir d'achat des retraités »*. Le rapporteur du projet de loi, M. Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), a allumé un contre-feu pour isoler M. Coffineau. Il a rappelé que le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, avait donné son imprimatur et que la seule attitude possible pour un député socialiste responsable était d' *« assumer »* : *« Un discours que l'on assume est beaucoup plus compréhensible »*, a-t-il dit à l'adresse de M. Coffineau.

M. Claude Evin a laissé de côté les fleurets mouchetés pour ne pas cacher son exaspération contre ce qui ressemble de plus en plus, ces dernières semaines, à une offensive des amis M. Jean-Pierre Chevénement contre le gouvernement (protestation contre la *« notion de peuple corse »* lors de la discussion du projet de statut de l'île de Beauté, exigence d'un débat avec vote sur le Golfe, etc.). Le ministre a tout d'abord expliqué que le gouvernement avait arrêté sa position en prenant en compte un contexte international incertain. Il a rappelé que l'augmentation ne concernait que le 1^er janvier 1991 et que la seconde partie de l'augmentation (juillet) serait liée aux résultats des négociations du « Grenelle » des retraites qui doit avoir lieu au printemps.

Dans son propos, le ministre des affaires sociales et de la solidarité a volontairement assimilé les positions adoptées par M. Coffineau à celle de M. Chamard (RPR), au grand dam du député chevènementiste. *« Il y a des mélanges qui ne me plaisent pas ! »*, a protesté M. Coffineau.

Réponse de M. Evin : *« Pour une partie de votre démonstration, vous avez utilisé des arguments qui n'ont rien à envier à ceux de M. Chamard... Vous avez fait une intervention assez dure à l'égard de la politique sociale du gouvernement. Je voudrais vous dire monsieur Coffineau, qu'une politique de gauche, c'est assurer aux retraités que leurs retraites seront payées (...). Il ne faut pas dire qu'il faut payer davantage sans expliquer comment financer ces hausses, sinon, c'est de l'irresponsabilité. A tenir des discours irresponsables, vous savez que d'autres groupes de cette Assemblée ont vu leur crédit baisser » a conclu. »* M. Evin a conclu en expliquant qu'il n'était pas sérieux de vouloir augmenter les pensions de 1991 en ponctionnant la CSG de 1992. M. Michel Rocard est arrivé sur ces entrefaites pour calmer les esprits à l'aide d'un 49-3 salvateur et curatif.

Cet incident, qui traduit une évidente tension entre le gouvernement et les chevènementistes n'a pas été le seul de la journée. M. Jean-Paul Planchou (chevènementiste, Seine-et-Marne) avait reproché le matin même au ministre de l'équipement, M. Michel Delebarre, qui s'était fait représenter par le secrétaire d'Etat chargé des handicapés, M. Michel Gillibert, pour lui répondre sur le schéma directeur de l'Ile-de-France, de traiter les députés avec condescendance.

*« Force est de constater, une fois de plus, la faible considération dans laquelle est tenue notre Assemblée »*, a-t-il déclaré, furieux que M. Delebarre *« n'ait pas daigné venir, ni déléguer l'un des ministres qui lui sont rattachés. (...) Il est profondément anormal qu'un représentant de la nation, qu'il siège sur ces bancs-ci ou sur ces bancs-là, soit laissé près de quatre mois sans réponse, traité comme piétaille ou valetaille. »*.

Les députés n'ont pas seulement discuté des retraites à l'occasion de ce projet de loi « fourre-tout ». Au cours de cette discussion, le gouvernement a accepté un amendement des opposition, qui prévoit que les internes de spécialités des CHU se verront imposer deux semestres de stage dans les hôpitaux généraux. En revanche, le ministre de la santé, M. Bruno Durieux, a défendu pied à pied, contre les députés-médecins de l'opposition, un article du projet qui prévoit que des étudiants (par exemple des centraliens ou des normaliens, mais également des étudiants en odontologie désirant se spécialiser en stomatologie) pourront bénéficier de l'accès direct au second cycle de médecine (troisième année) (*le Monde* du 12 décembre).

D'autre part, un amendement socialiste, adopté avec l'accord de M. Bruno Durieux, prévoit que la publicité pour les préservatifs masculins sera désormais autorisée non seulement à des fins prophylactiques – lutte contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles (MST), – mais également à des fins contraceptives.

Au cours de la discussion, l'article 8, qui transforme les actuelles conventions tarifaires entre les cliniques privées et les caisses de sécurité sociale en conventions à durée déterminée, a donné lieu à de vifs échanges entre le gouvernement et les oppositions de droite et du centre. *« Cet article garrotte les cliniques privées. Ne sombrez pas dans la tartuferie politique. Acceptez de voir que le libre choix est compatible avec la maîtrise des dépenses de santé. Tenez compte du fait que les cliniques privées créent des emplois, investissent et paient des impôts »*, a protesté M. Denis Jacquat (UDF, Moselle). *« Votre démarche n'est pas économique, mais idéologique »*, a affirmé M. Chamard (RPR) .

*« Il ne s'agit pas d'allumer une guerre de religion entre le public et le privé »*, a répliqué le ministre, avant de souligner que le gouvernement manquait de *« garanties »* sur l'utilisation des fonds publics en exercice libéral. S'agissant des cliniques privées, le gouvernement a accepté un amendement de l'opposition prévoyant l'obligation de motiver une décision de refus d'homologation. Un amendement socialiste fixe à un minimum de cinq ans la durée des conventions passées par les caisses régionales d'assurance-maladie avec ces cliniques.

PIERRE SERVENT

# Le Parlement siégera en session extraordinaire fin janvier

M. Pierre Joxe a fini par obtenir gain de cause. Il ne voulait pas attendre la session de printemps du Parlement pour voir son projet de statut pour la Corse examiné par le Sénat, et son texte sur l'organisation territoriale de la République discuté par l'Assemblée nationale. L'un et l'autre ne pouvant pas, pour des raisons autant techniques que politiques, être inscrits à l'ordre du jour avant la fin de l'actuel session (le 20 décembre), le ministre de l'intérieur souhaitait que le Parlement soit convoqué en session extraordinaire le plus vite possible (*le Monde* du 7 décembre).

Seul le président de la République dispose de ce pouvoir, et depuis 1984 M. François Mitterrand n'aime guère réunir les députés et sénateurs en dehors des dates imposées par la Constitution. Le ministre de l'intérieur a pourtant réussi à le convaincre. La décision a été prise vendredi 7 décembre : il y aura une session extraordinaire à la fin du mois de janvier ; les sénateurs auront ainsi le temps d'examiner longuement, en commission, le projet sur la Corse.

Pourraient être inscrits aussi à l'ordre du jour : le texte sur l'organisation territoriale de la République, la suite de l'examen de la réforme du code pénal, et une modification du calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF), que verse l'Etat aux collectivités locales, afin de faire jouer, comme l'a souhaité à Bron M. Mitterrand, la solidarité des villes riches envers les communes pauvres.

Th. B.

□ **Baisse de popularité de MM. Mitterrand et Rocard.** – L'action du président de la République et du premier ministre enregistre une brusque chute d'opinions favorables, selon un sondage Louis-Harris publié par *l'Express* daté 7 décembre. 54 % des personnes interrogées approuvent l'action de M. François Mitterrand (au lieu de 60 % en novembre) et 41 % approuvent celle de M. Michel Rocard contre 49 % le mois précédent. Cette enquête a été réalisée, par téléphone, le 30 novembre et le 1^er décembre, auprès de 1 006 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

## Le projet de budget de la capitale

# Plus de 1 milliard de francs pour le logement à Paris

**Présenté, vendredi 7 décembre, par M. Jacques Chirac, le budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 1991 s'élèvera à 18,601 milliards de francs, soit une progression de 4 % par rapport à 1990. Les investissements progressent, eux, de 11,9 % pour atteindre 3,441 milliards de francs. Le maire de Paris a indiqué, à ce propos, que 68,5 % de ces crédits seront affectés à la rénovation de l'est parisien.**

Parmi les priorités définies par la municipalité, on remarque, hormis le logement, la circulation (243 millions) avec la mise en place de nouveaux axes rouges et la création de parcs de stationnement, qui ajouteront cinq mille places à celles existant déjà. 1991 verra aussi la poursuite de l'aménagement du secteur Seine sud-est (180 millions de francs) et le démarrage de la construction du pont Charles-de-Gaulle (*le Monde* du 22 novembre). Près de 300 millions seront réservés aux espaces verts avec l'ouverture du parc André-Citroën (15 %), le financement du parc de Bercy (12^e), et la création d'une dizaine de jardins de quartier.

Ce budget prévoit aussi d'investir 207 millions pour la rénovation des Champs-Elysées et de la place de la Bastille (*le Monde* du 25 octobre). Enfin, la contribution de la municipalité au budget de la préfecture de police augmentera de 12 %. Le maire de Paris a également renouvelé sa «menace» de créer une police municipale (*le Monde* du 30 novembre), mais il a précisé que *« les problèmes de sécurité relèvent avant tout de la responsabilité de l'Etat »*, et que, avant de prendre une décision, il consultera les Parisiens.

### *Les classes moyennes pénalisées*

La présentation de ce budget, qui sera discuté lundi 10 et mardi 11 décembre à l'Hôtel de ville, a donné l'occasion à M. Chirac de critiquer vigoureusement le gouvernement à propos du logement et du financement des transports en commun. En 1991, les crédits d'investissement de la ville alloués au logement augmenteront de 46,4 % pour atteindre 1,552 milliard de francs, dont 1,250 milliard pour les acquisitions foncières.

L'exiguïté du territoire parisien, une demande forte, et la rareté des terrains expliquent, selon M. Chirac, la hausse des prix du foncier. Et il précise : *« L'Etat méconnaît la réalité du marché immobilier parisien, dont il affecte de s'indigner, alors que les aides au logement social sont notoirement insuffisantes et inadaptées. »*. On fait également remarquer à l'Hôtel de Ville que *« l'Etat n'a pas été en mesure de proposer les 10 hectares supplémentaires annoncés dans le programme d'action immédiate pour l'Ile-de-France d'octobre 1989 »*. Commentaire de M. Chirac : *« M. Rocard ouvre des chantiers qu'il oublie de fermer. »* Le maire de Paris qui, apparemment, n'aime pas les courants d'air, s'indigne enfin du refus du gouvernement *« de revoir le niveau du plafond des ressources pour l'attribution des logements aidés, ce qui pénalise les classes moyennes, largement majoritaires à Paris »*.

Enfin, le financement du déficit du Syndicat des transports parisiens (STP), supporté à 70 % par l'Etat, et à 30 % par les départements de l'Ile-de-France, agite les relations entre le gouvernement et la Ville de Paris, qui est aussi un département. La modification du flux des transports entre la capitale et la banlieue a conduit, en effet, les élus parisiens à demander la révision de la clé de répartition de ce financement qui pénalise aujourd'hui la ville.

En avril 1990, un accord est intervenu avec le STP : la contribution de Paris est ramenée en deux ans de 72 à 62 % de la part qui est due par les départements franciliens. En contrepartie, la ville apporte notamment divers concours financiers nécessaires à la construction de la ligne Meteor : 450 millions pour le tronçon gare de Lyon-Tolbiac, et 250 millions pour le tronçon Tolbiac-Maison-Blanche. *« Or,* lance M. Chirac, *nous constatons en cette fin d'année, une situation de blocage due à l'attentisme de l'Etat. Le décret devant réviser la clé de répartition n'a pas encore été publié. »* Et il conclut : *« La Ville ne tiendra ses engagements que dans la mesure où l'Etat respectera les siens. »*

La discussion budgétaire devrait donc être animée. Non seulement parce que deux membres du gouvernement, MM. Pierre Joxe et Georges Sarre, siègent au Conseil de Paris, mais aussi parce que le ministère de l'économie et des finances vient de démentir les déclarations de M. Chirac qui, toujours à propos du budget, avait mis en cause *« un nouvel alourdissement de la taxe professionnelle »*. Réponse des services de M. Pierre Bérégovoy : *« La prise en charge par l'Etat d'une part croissante de la taxe professionnelle conduit à réduire la part de cet impôt à la charge des entreprises et non pas à en alourdir le poids. »*

JEAN PERRIN

## LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

# *L'écoute en stéréo*

Les partis sont-ils adaptés au rôle qu'ils sont censés jouer entre la société civile et le système politique qu'elle s'est donné ? Ils devraient l'être dans la mesure où ils sont les produits de l'une et de l'autre, mais l'accord ne se fait pas en permanence : l'inertie des structures et des idéologies existantes peine derrière la pression des changements sociaux et les contraintes de la compétition politique ; le décalage s'installe avec son cortège de malentendus, de crises, de réactions de rejet. Le phénomène n'est pas nouveau au regard de l'histoire mais il est chaque fois vécu, à travers les événements de son actualité, comme s'il l'était, parce qu'il procède de données qui, elles, se sont renouvelées

Dans le sentiment de désaffection et de rejet qui semble prévaloir actuellement, et qui conduit à rechercher au sein de la société civile les solutions et les remèdes que la classe et les institutions politiques ont du mal à fournir, plusieurs causes sont discernables. La plus voyante, parce qu'elle est la plus spectaculaire, tient aux « affaires » qui défraient la chronique et accréditent la suspicion latente de compromission entre l'argent et la politique, mais ce n'est sûrement pas la plus profonde. Elle génère néanmoins une vague d'impopularité qui affecte tout le système faute d'avoir été traitée comme il convenait. Malgré les récentes réformes de la réglementation du financement de la vie politique, l'opinion n'a retenu – non sans raison – que les mesures d'amnistie dans lesquelles elle a vu une garantie d'impunité.

Les insuffisances de la législation dans ce domaine, que mettent en relief les insuffisances des individus, sont anciennes et les tentatives pour les corriger, en France et dans les pays comparables d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, datent surtout des années soixante, si l'on excepte la répression de la corruption. Yves-Marie Doublet fait le tour de la question dans un volume de la collection *Que sais-je ?* et observe que ces législations sont trop récentes pour avoir produit tous leurs effets : *« A l'aune des avancées de l'Etat de droit dans les pays occidentaux, c'est peu. »* conclut-il. Il faut laisser du temps à la volonté de rigueur et de transparence qui, désormais, marque aussi la législation française et savoir que c'est une œuvre inachevée, qui devra être régulièrement complétée. Car elle se heurte à une double limite, comme le souligne Yves-Marie Doublet : d'une part, la liberté d'action des acteurs de la vie politique ne saurait être *diminuée par rapport à celle que* garantissent les constitutions et les jurisprudences ; d'autre part, il y a un décalage chronique entre *la croissance des besoins* financiers de la compétition électorale et la réactualisation des règles destinées à la moraliser.

L'autre cause d'impopularité de la classe politique provient de ce travers pareillement chronique qui tend à l'éloigner de ceux qu'elle représente, de la réalité vécue de leurs problèmes et de leur demande. Ce genre de dérive a été observé à plusieurs reprises dans le passé et ailleurs qu'en France. Dans son essai sur les partis politiques, qui vient d'être réédité, Pierre Avril explique que ces derniers, indispensables à la démocratie et mal-aimés, *« sont nés de la rencontre de la délibération avec le suffrage »* en quoi ils se distinguent de simples groupes de pression. Ce sont des organismes vivants dont l'évolution dépend de deux facteurs : leur base sociale, qui est leur assise, qui fonde leur légitimité, et le système dans lequel ils s'inscrivent et sur lequel ils pèsent.

Pierre Avril montrent combien les contraintes institutionnelles ont, sous des républiques différentes, contribué à façonner les systèmes de partis. Même lorsque ces derniers ont imposé un type de régime, ils en subissent ensuite les effets mécaniques. Sous la Cinquième, par exemple, le fait majoritaire et la bipolarisation ont été déterminants dans le *reclassement et le jeu des* grandes forces politiques . Cette contrainte institutionnelle qui a paru privilégier la droite, dans un *premier temps, a donné les* mêmes résultats avec la gauche, au profit du P. S, parti dominant dans ce camp, comme cela avait été le cas avec le mouvement gaulliste lorsqu'il avait dominé l'autre camp. Les partis qui, aujourd'hui, oublient cette logique institutionnelle maintenue – et dont les communistes ont le sentiment d'avoir été victimes, ce qui est vrai mais ne suffit pas à expliquer leur déclin – ces partis-là vont au devant de certaines déconvenues, comme on l'a vérifié aux trois dernières élections présidentielles.

Cependant, ce n'est qu'une partie du problème. Enfermés dans un système contraignant, les partis, même lorsqu'ils ruent *dans les brancards, ou parce* qu'ils ruent, ont oublié leur autre moitié fondatrice : leur enracinement social. Ce monde-là bouge aussi, veut se faire entendre, et souffre d'une véritable crise de représentation s'il n'y parvient pas par les canaux ordinaires de la politique. Pour peu que les partis continuent de vivre selon des schémas idéologiques ou des habitudes de pensée qui ont vieilli, pour peu qu'ils consacrent toute leur énergie aux rivalités internes à la corporation, ou la conquête des positions de pouvoir, ils deviennent de plus en plus étrangers au reste de la population, de moins en moins *compris par elle.*

Personne ne leur conteste leur rôle dans l'expression du suffrage, la lutte pour le pouvoir et la nécessaire sélection des leaders, à condition qu'ils ne s'en tiennent pas là, à condition qu'ils ne fassent pas de ces moyens la seule finalité de leur action politique.

On n'en est peut-être pas là mais il y a des exemples de décalage, entre la classe politique et le reste de la population, qui laissent pantois. En voici deux, pris dans l'actualité et dans les deux camps : ici l'on découvre, en 1990, que l'Europe en train de se faire si lentement depuis quarante ans n'est pas celle que l'on souhaiterait ; là, on ressent, dans un pays qui s'est considérablement urbanisé ces dernières décennies (tout en continuant de privilégier la représentation rurale), l'urgence d'une politique de la ville !

*Pris individuellement,* les acteurs de la politique ne sont ni stupides ni complètement coupés de leurs concitoyens. Comment et pourquoi la plupart d'entre eux, à quelques exceptions près, se laissent-ils enfermer dans un système déphasé, qui *semble leur ôter toute clairvoyance* et les murer dans la surdité ? Tout se passe comme s'ils n'écoutaient qu'une seule musique, celle de leur *régiment*, comme s'ils n'étaient branchés que sur la monophonie dans un monde en stéréo. Ainsi que l'écrit savamment Pierre Avril, les partis *« en raison de leur situation d'interface doivent aussi se déchiffrer du côté sociétal »* Et il y a de quoi faire de ce côté-là.

► ***Le financement de la vie politique,*** **d'Yves-Marie Doublet. PUF Que sais-je ? ,126 pages, 29 F.** ***Essai sur les partis politiques,*** **de Pierre Avril. Payot, 225 pages, 72 F.**

# POLITIQUE

Les réactions aux démissions de M. Noir et de Mme Barzach

## « Tout ce qui compromet l'union de l'opposition n'est pas opportun »

### souligne M. Chirac

**M. Jacques Chirac, commentant la décision prise par M. Michel Noir de se démettre de son mandat de député du Rhône et de quitter le RPR, suivie par Mme Michèle Barzach, a déclaré, vendredi 7 décembre, au cours d'une visite dans le Morbihan : *« Tout ce qui compromet l'union de l'opposition n'est pas opportun. »* Dans une lettre adressée au maire de Lyon, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, avait auparavant souligné : *« J'étais en droit d'attendre une attitude de dialogue. »* Pour le président du CDS, *« la politique n'est pas une voie solitaire. »* *« Je respecte l'opinion personnelle de M. Noir,* a dit M. Pierre Méhaignerie, *mais ce n'est pas ma voie. J'en ai choisi une autre. J'espère que nous nous retrouverons un jour. »* M. Noir s'est donné une semaine pour juger de l'impact de son geste. Vendredi soir, aucun autre élu n'avait répondu, après Mme Barzach, à son appel à démissionner des structures de l'opposition. Dans son entourage on estimait que *« l'onde de choc se propagera tranquillement. »***

## La « dérangeante »

*« Je suis virée »*, s'était exclamée en sanglotant de colère et de surprise Mme Michèle Barzach, lorsqu'elle avait constaté que les membres du conseil national du RPR, le 17 février dernier, ne l'avaient pas élue au bureau politique de ce mouvement. Il est vrai qu'elle s'était depuis quelque temps éloignée de la ligne majoritaire alors qu'elle n'avait pas été pour autant récupérée par les « rénovateurs » du courant VIE auquel appartenaient alors MM. Noir et Carignon qui, disait-on, la trouvaient trop *« encombrante »* ou, comme elle devait le reconnaître elle-même, *« dérangeante »*.

Avec M. Pasqua également, ses rapports s'étaient aigris lorsqu'elle lui avait reproché sa fameuse phrase sur les *« valeurs »* du Front national, ce qui lui avait valu cette réplique du sénateur : *« Mme Barzach a peu de chances de remporter le prix Pulitzer de la pensée politique contemporaine »*. Dans une confession psychanalytique à *Globe* en avril dernier, elle avait dit son amertume en décrivant le RPR comme *« l'univers du non-dit où seule la force virile semble avoir droit d'expression »*.

Et c'est pourquoi notamment elle avait adhéré à la Force unie de MM. Noir et Léotard. Dès juin 1989, elle avait transgressé les recommandations du RPR en se rendant à Lyon à la première convention des « rénovateurs » qui prônaient une formation unique de l'opposition. Elle n'avait guère apprécié d'être chargée des questions sociales comme adjoint au maire de Paris après les dernières municipales alors qu'elle aurait préféré avoir la culture. Lors des élections européennes de juin 1989, figurant en quatrième position sur la liste conduite par M. Giscard d'Estaing, elle pensait encore que le parti unique de l'opposition *« n'était pas pour l'immédiat car l'union marchait sur un terrain entre le RPR et l'UDF »* et elle approuvait l'idée de *« primaires »* lancée par M. Pasqua.

### Dans un monde « machiste »

La rupture de Mme Barzach avec le RPR et surtout avec M. Chirac a d'autant plus surpris que ses symptômes étaient récents. Ne disait-elle pas encore, en janvier 1988, que le chef de son parti *« alliait l'énergie et la générosité »* et qu'il était *« une machine très humaine »* ? Il est vrai qu'elle était devenue après seulement quelques années de vie politique l'une des figures emblématiques et médiatiques du gouvernement Chirac et l'un des ministres dont la notoriété avait très vite grandi.

Née en 1943, à Casablanca, intéressée par mai 68, médecin gynécologue à Paris, mère de deux filles, épouse d'un journaliste, c'est par l'intermédiaire de M. Jacques Toubon qu'elle était entrée au RPR où elle fut successivement conseiller d'arrondissement dans le 15e en 1977, conseiller de Paris en 1983, et déléguée du RPR aux relations sociales l'année suivante.

A ces postes, MM. Juppé et Chirac ne cachaient pas qu'ils l'appréciaient particulièrement. Mais, pratiquement inconnue du grand public, elle fait irruption sur le devant de la scène lorsque M. Chirac en 1986 la nomme ministre de la santé. Cette *« libérale bien tempérée »*, comme la qualifiait *Libération* du 19 janvier 1986, avait servi à illustrer de son sourire quelques affiches électorales mais n'avait alors pas encore vraiment milité.

Avec le ministère de la santé, tout change, car les problèmes qu'elle traite intéressent un vaste public. A la télévision, les Français découvrent cette jeune femme qui parle fermement et clairement, qui débat avec ardeur. Toutefois son *look* autant que ses prises de position parfois à contre-courant ne lui assurent parmi les compagnons du RPR que des applaudissements polis sans aucune adhésion profonde. C'est sans doute pour cela que dans les rangs des militants, des cadres et des élus du mouvement, son départ n'a pas été réellement regretté.

### La coqueluche des médias

Toute dévouée à M. Chirac qui la protège parfois de la rudesse de son ministre de tutelle, M. Philippe Séguin, Mme Barzach devient une figure télégénique du gouvernement, coqueluche des médias, redoutée et respectée de ses interlocuteurs politiques. Car peu à peu, le ministre de la santé prend goût à cet exercice découvert sur le tard.

Dans ce monde qu'elle jugera pourtant *« machiste »* elle se fait une large place, toujours parrainée par M. Chirac. C'est ainsi qu'il surmonte bien des réticences pour lui permettre d'être élue en 1988 député du 15e arrondissement de Paris en même temps que M. Balladur et qu'elle peut devenir l'année suivante adjointe au maire de la capitale. Cette cohabitation explique peut-être les larmes de Mme Barzach et le dépit de M. Chirac – *« Je l'avais sortie de l'anonymat »* – le soir du 17 février 1990 où la rupture d'aujourd'hui s'annonçait en filigrane.

ANDRÉ PASSERON

## Le décès du doyen Claude-Albert Colliard

**Claude-Albert Colliard, professeur agrégé des facultés de droit, père de M. Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet du président de l'Assemblée nationale, est décédé mardi 4 décembre à l'âge de soixante-dix-sept ans (*le Monde* du 8 décembre).**

Avec Claude-Albert Colliard, le monde du droit perd l'un de ceux qui furent son honneur et sa fierté. On mesurera mieux demain le vide que crée son départ. Car nul, plus que le doyen Colliard, n'aura tenu une si grande place parmi nous ; nul n'aura joué un si beau rôle sur la scène éclairée de l'université française.

Sa vie entière lui fut consacrée.

Claude-Albert Colliard fut avant tout un professeur. Même si ses éminentes qualités et une compétence confirmée lui valurent d'occuper de flatteuses fonctions au plan international et portèrent ses pas dans les universités du monde entier, il resta lié aux facultés de droit françaises par une inébranlable et ferme fidélité.

A deux notamment, celle de Grenoble et celle de Paris, où se déroula l'essentiel de sa carrière. Mais le doyen Colliard avait trop le sens de l'université, dans l'acception la plus noble du terme, pour ne s'intéresser qu'aux seules maisons où il lui fut donné d'enseigner.

Mais il avait tout de même un attachement particulier pour Grenoble où il fut un doyen vigilant, présent, efficace et respecté, puis pour Paris, où il occupa successivement les fonctions d'assesseur du doyen de la faculté de droit en 1967, de directeur de l'UER droit du développement en 1969 et de coordinateur de l'UER juridique.

A Grenoble, certains l'appelaient avec une affection ironique et amusée *« le doyen rouge »*. Il le savait et l'avouait volontiers avec quelque malice. Rien ne le satisfaisait plus que le sentiment d'apporter aux choses et aux gens dont il pouvait d'aventure déplorer la vétusté, l'inertie ou le conformisme un peu de sa fougue, de son enthousiasme, de son éternelle jeunesse...

A Paris, élu à l'ancienne faculté de droit en 1959, il traversa courageusement moins de dix ans plus tard les turbulences de mai 1968. Il ne fut point de ceux qui se jetèrent pour éviter la noyade, la contestation ou le désaveu dans une démagogie facile et intéressée.

Parce qu'il avait au plus haut point l'intuition universitaire et qu'il percevait ce qui ne se faisait pas et ne devait pas se faire, il se dressa compréhensif mais inébranlable et il fit front. Au risque, lucidement endossé, de n'être pas toujours compris d'étudiants dont il était pourtant plus proche que bien d'autres.

Car le doyen Colliard, c'était tout à la fois une grande compréhension des autres mais sans complaisance ; une grande ouverture au prochain mais dans le respect de la conviction et de la dignité d'autrui ; une autre idée de ce que représente l'enseignant : un « maître », non de droit divin mais par l'effort consenti et l'exemple affiché envers et contre tout.

Il publia de nombreux ouvrages dont les moins connus ne sont pas les *Libertés publiques* ou les *Institutions internationales* parus chez Dalloz, ou son beau recueil de textes de droit international et d'histoire diplomatique paru chez Montchrestien.

Il n'attacha jamais à l'apparence extérieure le prix que lui témoignent le plus souvent ceux qui veulent habilement se dissimuler derrière elle. Il pensait avec raison que la véritable élégance est celle du cœur et de l'âme. Et celle-là, il n'avait guère besoin de la montrer, elle se voyait d'emblée.

Un juste disparaît. Mais ses œuvres lui survivent.

JACQUES ROBERT

► **Jacques Robert est membre du Conseil constitutionnel.**

# SOCIÉTÉ

Les mesures de M. Michel Rocard pour la rénovation urbaine

## Chaque département aura un « chef de projet » pour changer la vie dans les quartiers

**A l'issue d'un séminaire sur la politique urbaine, qui a rassemblé, vendredi après-midi 7 décembre, à l'hôtel Matignon, *une trentaine de ministres et* secrétaires d'Etat, M. Michel Rocard a rendu publiques une vingtaine de mesures qui *devraient faire passer* l'action des pouvoirs publics en faveur des quartiers défavorisés « de l'artisanat au stade industriel », *selon* l'expression du premier ministre. Elles seront présentées et discutées à l'Assemblée nationale *le 18 décembre prochain.***

La première de ces orientations, politiquement la plus difficile à faire passer, consiste en une nouvelle répartition de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes en vue de corriger les inégalités entre collectivités riches et communes pauvres. Mais la clé de cette nouvelle répartition n'a pas encore été révélée.

Un projet de loi « anti-ghettos » sera *présenté* au conseil des ministres dès le mois de février prochain et proposé au Parlement à sa session de printemps (*le Monde* du 6 décembre). Il prévoit notamment l'obligation pour les promoteurs de construire un pourcentage minimal de logements locatifs sociaux, une garantie de relogement sur place *des habitants expropriés pour* cause de reconstruction, l'encouragement à l'installation d'activités économiques et commerciales dans les grands ensembles et la création *d'établissements* fonciers *interdé*partementaux disposant de leurs propres ressources et achetant des terrains.

Voici le détail des autres mesures examinées au cours du séminaire gouvernemental du vendredi 7 décembre, qui touchent un *grand nombre de ministères et* d'administrations :

– Tous les crédits prévus par l'Etat pour le développement social des quartiers seront désormais globalisés au niveau régional. Pour l'année 1991, leur déblocage sera accéléré.

– Cinq groupements *d'intérêt* public (GIP), dotés d'un comptable public et présidés par un élu, *seront créés à titre expérimental* pour gérer en commun, dans certains quartiers difficiles, les moyens des collectivités locales et de l'Etat.

– Dans chaque département, c'est le préfet, assisté par un « chef de projet », qui est chargé de mettre en œuvre la politique de la ville.

– Les fonctionnaires de l'éducation nationale, de la police et des affaires sociales, accomplissant leur carrière *« dans des postes difficiles »*, recevront des avantages qui *seront mis au point d'ici peu par la* direction de la fonction publique.

– De vingt à trente stagiaires de l'ENA seront envoyés chaque année dans les agglomérations *« à problèmes »*.

– D'ici au 31 mars prochain, les préfets prépareront un schéma *d'amélioration des services publics* de l'Etat dans les quartiers qui en sont insuffisamment pourvus.

– Un centre des hautes études urbaines et un institut de formation pour les animateurs de la politique urbaine vont être créés.

### « Maisons de la formation » et « cafés-musique »

– Le conseil national de la ville, élargi à de nouveaux élus, est *désormais* chargé de faire une évaluation des politiques de développement social urbain.

– La loi du 31 mai 1990, dite loi Besson, qui définit une nouvelle politique d'attribution des logements sociaux (de *manière à éviter* la concentration dans les mêmes quartiers des populations défavorisées) sera mise en application de manière accélérée.

– Ouverture à titre expérimental de quinze « maisons de la formation » dans certains quartiers difficiles pour accueillir les jeunes et les orienter.

– Encouragement à la création, également dans 400 quartiers sen*sibles, de « régies de quartier »*, au sein desquelles les habitants s'organiseront pour améliorer leur vie quotidienne et l'entretien de leurs immeubles.

– *Formation de 400 jeunes issus* des quartiers difficiles pour en faire des animateurs sociaux.

– Affectation dans les « sites pilotes » de 400 jeunes objecteurs de conscience accomplissant leur service national.

– Ouverture des locaux scolaires *à la population des quartiers difficiles* en dehors des heures de classe.

– *Gratuité* d'inscription dans les clubs sportifs pour les jeunes des zones en difficulté.

– *Financement* à hauteur de 55 millions de francs du programme destiné à ouvrir, *dans les* meilleurs délais, cent cafés-musique, ouverts le soir et accueillant les jeunes *amateurs de* rock ou de « raps ».

– Installation de gardiens d'immeubles dans les grands ensembles.

– Affectation dans les banlieues difficiles d'un millier de policiers supplémentaires en 1991.

– Ouverture dans les prisons de Strasbourg, Pau, Villepinte et Fleury-Mérogis d'ateliers de formation-production pour faciliter la réinser*tion des jeunes détenus.*

M. A-R.

ÉDUCATION

## La fronde des collégiens des hauts de Rouen

*Une grève d'élèves, déclenchée le 1er décembre pour la défense d'un collège, illustre les difficultés de la politique des zones d'éducation prioritaires*

ROUEN

*de notre envoyée spéciale*

*« C'est le monde à l'envers. »* Au collège Georges-Braque, sur le plateau de la Grande Mare dans les hauts de Rouen, les enseignants *sont en chômage technique.* Rejoints par les plus jeunes, les élèves de quatrième et troisième ont déserté les salles de cours samedi 1er décembre, plantant là leurs professeurs au beau milieu de la matinée. Le motif : l'inspecteur d'académie, *« l'académicien »* comme disent les élèves, venait d'apprendre aux parents et au principal que Georges-Braque allait fermer au *mois de juin. Une* décision sans appel. *« Du coup,* raconte Abdelkader, élève de quatrième, *on a expliqué aux profs qu'on n'était pas d'accord et on est descendus faire un sit-in dans les rues. »*

Le lundi *suivant*, la *tension* est montée d'un cran. Les enseignants ont rejoint leur poste, mais les élèves sont restés dans la cour. Déterminés, calmes, malgré le désir de certains de descendre en ville qui a provoqué quelque émoi chez les professeurs. Depuis, la *grève des cours se poursuit.* Les élèves se relaient sur l'estrade et les profs font le pied de grue dans les couloirs... Les parents ont prêté un porte-voix, ils ont aidé à la confection des banderoles – *« SOS, M. Banlieues »*, *« Nous voulons garder notre collège »* – et ils assurent une présence discrète, mais efficace.

Au départ du conflit qui oppose *le collège aux autorités* locales, il y a une situation banale. Ce quartier déshérité de la périphérie de Rouen abrite trois collèges. Construits au début des années 70, *pour accueillir 1 760 élèves, ils en* comptent à peine un millier aujourd'hui. Des prévisions démographiques approximatives, la réhabilitation d'une grande barre d'immeubles détruite par un incendie qui a en partie modifié la composition de la population du quartier, ont progressivement *vidé* les collèges. A l'inverse, Gustave-Flaubert, le lycée du plateau, craque *sous le poids des effectifs* qui gonflent chaque année.

### Une équipe gagnante mais pénalisée

*L'inspection* académique réclame l'ouverture d'un nouveau lycée dans le quartier, mais la région, *responsable de la construc*tion, fait valoir qu'aucun terrain n'est disponible. Le rectorat suggère alors *de transformer* en lycée l'un des trois collèges : après deux ans d'hésitation, c'est finalement Georges-Braque qui est désigné. Plus grand, bien entretenu, mieux situé que *les deux autres, c'est le* seul que l'on peut à moindres frais et rapidement reconvertir en lycée.

Mais c'est justement parce qu'on y travaille à l'aise qu'élèves, parents et professeurs, tous unis derrière *un* principal de choc, M. Jean Fauré, veulent conserver leur collège. Deux logiques, un dialogue de sourds. Et la situation est d'autant plus paradoxale que l'inspecteur d'académie lui-même, M. Marc Weibel, vante les qualités de cette équipe, *«porteuse, battante, qui a dynamisé le collège et l'a amené à un niveau de réussite intéressant »*.

*« Drôle de façon de nous payer pour le service rendu »*, protestent les enseignants. Ils ne décolèrent pas. A la rentrée 1990, le principal n'a-t-il pas été choisi par le recto*rat pour coordonner la zone d'édu*cation prioritaire (ZEP) ? Or la fermeture du collège va forcément entraîner la suppression de son poste. Pourquoi pénaliser une équipe qui a fait ses preuves, demandent les professeurs et les parents ? Pourquoi casser une *dynamique qui a transformé* l'image du collège dans le quartier et amélioré les performances des élèves ?

Une fois les mille élèves regroupés dans deux établissements, tous les moyens, postes et *crédits* seront maintenus, affirme l'inspection académique. Mais les enseignants *sont sceptiques. Ils sont surtout* amers, inquiets à l'idée de voir leur équipe coupée en deux, dissoute. *Et ils n'ont guère envie d'aller* enseigner au collège Boieldieu, dans la partie la plus « chaude » du plateau, la cité ghetto des Sapins, ni au collège Giraudoux, qui accueille les classes moyennes du quartier, mais avec lequel les *« profs de Braque »* ne se sentent guère en phase.

### L'histoire d'un sauvetage

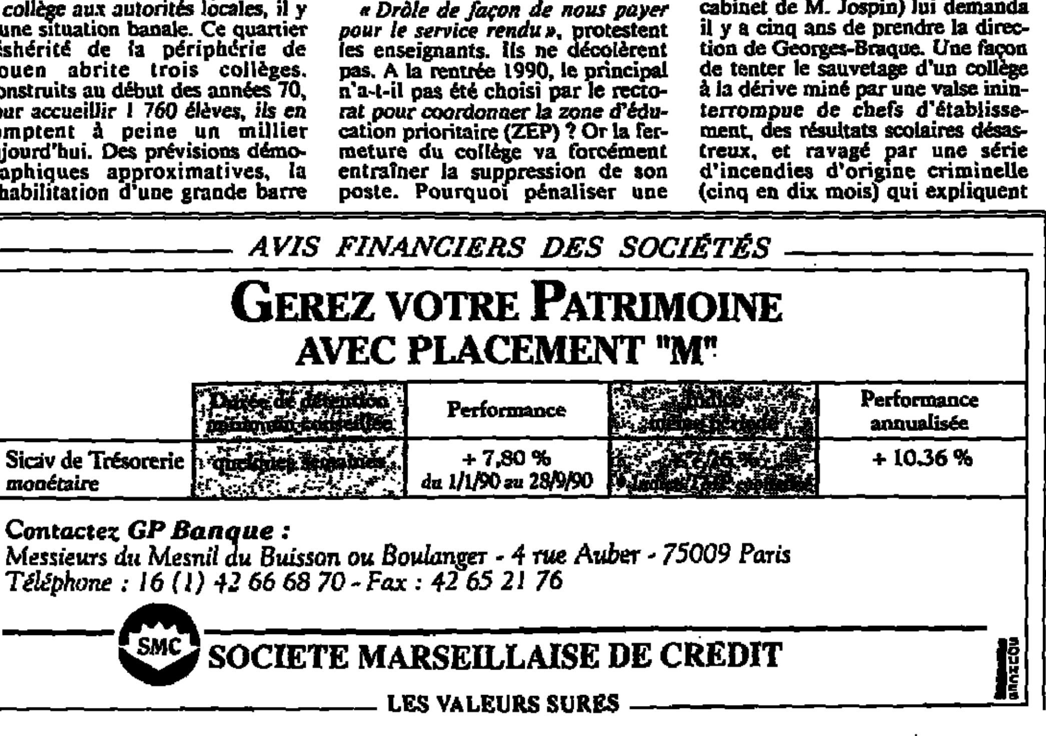
Car un esprit de famille règne dans ce collège où cohabitent des enfants issus de vingt-deux nationalités différentes, dont beaucoup *ont des conditions de vie difficiles.* Une famille soudée autour du « patron », M. Jean Fauré. Ce principal, un peu shérif, coulait des jours plutôt tranquilles dans un *collège du centre-ville quand* l'ancien recteur de Rouen, M. Daniel Baencel (actuellement membre du cabinet de M. Jospin) lui demanda il y a cinq ans de prendre la direction de Georges-Braque. *Une* façon de tenter le sauvetage d'un collège à la dérive miné par une valse ininterrompue de chefs d'établissement, des résultats scolaires désastreux, et ravagé par une série d'incendies d'origine criminelle (cinq en dix mois) qui expliquent *qu'ayant été progressivement* restauré le collège soit aujourd'hui en bon état.

Et le sauvetage a lieu. Le main*tien des postes d'enseignants par le* rectorat permet d'alléger les effectifs des classes, et le conseil général *ne lésine pas sur l'équipement* du collège. Les élèves de Georges-Braque disposent d'une bibliothèque, d'un centre de documentation, d'une salle de ping-pong, d'une salle audiovisuelle et d'un équipement informatique qui tourne à *plein régime. Et ils sont sans doute* les seuls en France à posséder un minibus pour leurs déplacements, lors des sorties *scolaires, et surtout* un bateau amarré sur la Seine grâce auquel, une fois par semaine, ils font du ski nautique !

*Le bateau et le taux de réussite* au brevet des collèges, *« passé en cinq ans de 42 % à 83 % »*, voilà pourquoi *Nadège et Mohamed* veulent rester à Georges-Braque. Le principal aligne un autre score : *le* taux de passage en seconde, qui a franchi cette année la barre des 60 %, dépassant de deux points la moyenne de *l'académie. Liaison* CM2-sixième, groupes de niveau en maths, effectifs allégés pour les élèves en grandes difficultés, sixième-cinquième en trois ans et à petit effectif pour éviter les redoublements, enfin, classes de français-langues étrangères pour les primo-arrivants : l'équipe de *Georges-Braque s'est dotée de* moyens pédagogiques pour assurer la réussite des élèves.

Le ministre, qui s'apprête à *relancer la politique des zones* d'éducation prioritaires à l'occasion du débat sur la ville et la banlieue, a, dans les hauts de Rouen, un bel exemple à exploiter.

CHRISTINE GARIN





**□ Les étudiants évacuent les locaux de la présidence de l'université de Brest.** – *Les étudiants* de l'université de Bretagne occidentale à Brest, qui occupaient les locaux de la *présidence* depuis le 26 novembre, ont évacué les lieux, vendredi 7 décembre, après avoir obtenu le vote, par le conseil d'administration, d'une motion qui prévoit la fermeture de l'université, mardi 11 décembre, pour permettre l'organisation d'un débat *sur les difficultés* de l'établissement. Les étudiants réclament notamment *« l'équité des diplômes au niveau national »* et l'augmentation du budget.



MÉDECINE

Grâce à une équipe de chercheurs français

## Un gène impliqué dans une forme rare de myopathie a été localisé

**Sous la direction du Centre d'études du polymorphisme humain (CEPH, *Paris*), des chercheurs français sont parvenus à localiser un gène impliqué dans la dystrophie des ceintures, une *forme rare de myopathie.* Effectuée en un temps record à partir d'un échantillon de familles provenant de l'île de la Réunion, *leur découverte ouvre la voie* vers l'identification du ou des gènes impliqués dans cette maladie.**

Les signes cliniques de la dystrophie des ceintures surviennent habituellement entre huit et quinze ans, et touchent principalement les muscles des cuisses et des hanches. Beaucoup moins fréquente – et moins sévère – *que la myopathie* de Duchenne, cette affection neuro-musculaire atteint, en France *métropolitaine, quelques centaines* de personnes. C'est la raison pour laquelle aucune étude génétique sérieuse n'avait pu jusqu'alors être menée sur cette maladie héréditaire, transmise selon un mode autosomal récessif.

Comme souvent dans l'histoire de la médecine, le progrès enregistré aujourd'hui est né du hasard d'une rencontre. En 1987, l'Association réunionnaise contre les myopathies prend contact avec le professeur Michel Fardeau (unité INSERM 153, Paris), l'un des principaux spécialistes français dans ce domaine. Invité au Centre hospita*lier Saint-Pierre de la Réunion*, celui-ci y découvre une concentration tout à fait inhabituelle de *familles atteintes* de la dystrophie des ceintures.

Appartenant pour la plupart à une *petite communauté* du sud de l'île, ces familles présentent un fort taux de consanguinité. Un matériel *inespéré pour tenter de localiser* le gène responsable de cette affection, puisque les études généalogiques, *mises en route dès l'année* suivante, permettent de remonter douze ou treize générations vers un effet fondateur unique, situé aux environs de 1660.

Après sélection d'un échantillon de *onze familles (87 individus dont* 25 sujets atteints), sur lesquelles furent effectués les prélèvements *sanguins et* l'extraction d'ADN cellulaire (support biologique de l'hérédité), les chercheurs (1) entreprennent, en juin 1990, les travaux de localisation génétique. Leurs résultats, à paraître prochainement dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, démontrent *sans ambiguïté qu'un gène impliqué* dans la dystrophie des ceintures se situe sur le *chromosome* 15 humain.

Effectuée en *moins de trois mois* grâce aux outils les plus performants de la biologie moléculaire, cette étude *témoigne* également, s'il en était besoin, de l'intérêt médical du programme international *Génome humain.* Officiellement lancé au plan national en octobre dernier, par le ministère de la recherche et de la technologie (*le Monde* du 24 octobre), celui-ci prévoit de dresser, dans la décennie *à venir, la carte intégrale* du patrimoine génétique de l'espèce humaine. Principal atout de la France *dans cette compétition* internationale, le CEPH, créé en 1984 par le professeur Jean Dausset, a pour *objet de découvrir* les gènes impliqués dans les trois mille maladies héréditaires recensées à ce jour.

Annoncée comme imminente en 1986, l'identification du gène de la myopathie de Duchenne avait nécessité près de deux ans de travaux *avant* d'être réalisée par une équipe américaine (*le Monde* du 6 juillet 1988). La rapidité avec laquelle *un* gène impliqué dans la dystrophie des ceintures vient d'être localisé illustre l'ampleur des moyens, *techniques et financiers*, mis en œuvre depuis lors pour l'étude des affections neuromusculaires. *Elle laisse présager une identification* rapide du gène localisé sur le chromosome 15 des familles réunionnaises (2), ouvrant *ainsi* la voie vers la compréhension des mécanismes physio-pathologiques et vers le diagnostic anténatal de cette rare maladie héréditaire.

CATHERINE VINCENT

(1) Outre le CEPH, ont participé à cette étude les équipes de MM. Josué Feingold (*unité* INSERM 155, Paris) et Michel Fardeau (unité INSERM 153, Paris), ainsi que le Centre de transfusion sanguine de la Réunion.

*(2) Des familles d'autres origines* devront être étudiées afin de vérifier si un ou plusieurs gènes sont impliqués dans cette maladie.

**□ Une nouvelle molécule active contre le virus du sida.** – L'hebdomadaire américain *Science*, daté du 7 décembre, fait état de la découverte d'une molécule capable d'*inhiber la multiplication du virus* du sida. Baptisée BI-RG-587, cette substance semble être très active contre la transcriptase reverse, *molécule indispensable à la réplication* du virus. Il serait toutefois encore tout-à-fait prématuré de conclure à *la* découverte d'un médicament efficace contre le sida.



هكذا من الأصل



Le Monde

# HEURES LOCALES

## Un plan béton pour la Côte d'Azur

*Contre l'avis de tous les experts, les autorités locales maintiennent leur projet d'entasser 400 000 habitants autour de Cannes et d'Antibes*

CANNES

*de notre envoyé spécial*

LE 5 novembre, dans l'une des tours de la cité administrative de Nice, les autorités ont donné la primeur d'une *« bonne nouvelle »* aux élus et aux journalistes locaux. Le matin même, le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) avait décidé de doubler le parc technico-scientifique de Sophia-Antipolis *(le Monde* du 15 novembre).

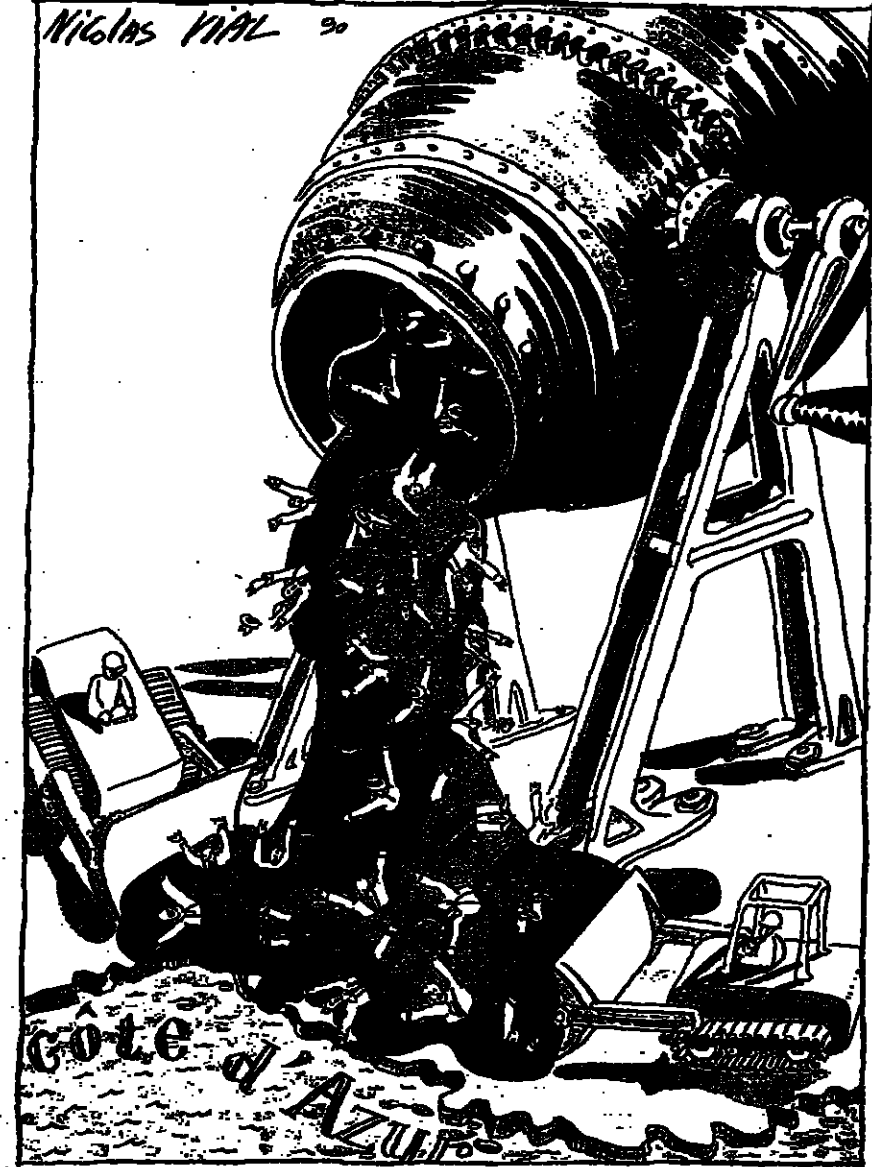
Conçue il y a vingt ans déjà pour injecter un peu de matière grise dans une Côte d'Azur qui s'endormait sur son tourisme, Sophia 1 a eu bien du mal à germer au milieu de ses 2 400 hectares. Mais c'est fait. Reliées par un labyrinthe de routes de campagne où le préfet lui-même s'égare, plusieurs centaines d'entreprises dites « de haute technologie » ronronnent à l'abri d'une ceinture verte de garrigue (1). Le produit a séduit, et comme il ne reste plus de terrains à vendre, on va créer non loin de là, et sur le même concept, un Sophia 2 d'importance équivalente. Emporté par sa passion d'aménageur et soutenu par Michel Rocard, qui a qualifié Sophia 2 d'*« opération structurante majeure de l'aménagement de la France »*. Pierre Mayet, le haut fonctionnaire qui gère le projet, parle déjà de Sophia 3, 4 et 5 sur d'autres sites de la Côte.

Mais il y a au moins un élu que ces projets mirifiques n'enthousiasment pas. C'est Michel Rolant, ancien syndicaliste, ex-patron de l'Agence de l'énergie, conseiller de Pierre Bérégovoy et maire de Valbonne, la commune dont le territoire héberge la plus grande partie de Sophia 1 et 2. Sa bourgade, dont la population a sextuplé en quelques années, explose. *« Avant de se lancer dans cette espèce de fuite en avant,* grommelle-t-il, *mieux vaudrait d'abord digérer Sophia 1. »*

### Quand la Sun Belt prend une allure inquiétante

Ce conseil de modération a peu de chance d'être entendu. La plupart des élus de ce secteur des Alpes-Maritimes ont dans la tête l'image de la Californie française lancée jadis par Jacques Médecin. La décision parisienne de lancer Sophia 2 donne un coup d'accélérateur à leurs ambitions. Car elle signifie pour eux un nouveau flux d'entreprises, de cadres, de taxes locales, de fructueuses affaires immobilières et de prestige.

La Sun Belt, cette ceinture dorée par le soleil, prend pourtant une allure inquiétante. De Menton à Théoule *(le Monde* daté 18-19 novembre), un mur de constructions long de cent kilomètres, laborieusement relié par une autoroute et une voie SNCF, surplombe la Grande Bleue. De la frange littorale elle-même, il ne reste que des parkings à bateaux, des pistes d'aéroport et de maigres plages qu'on engraisse artificiellement. La zone la moins dense, ponctuée par Antibes, Cannes, Mandelieu et Théoule, s'étend des rives du Var aux rouges collines de l'Estérel. Elégance, douceur de vivre, festivals, magnificence des horizons y attiraient les artistes. En trente ans, les promoteurs en ont fait une sorte de banlieue anarchique étendant chaque jour plus loin vers l'intérieur villas cossues, lotissements et résidences du troisième âge.




Les Alpes-Maritimes s'enorgueillissent de records comme celui de l'ensoleillement, de la croissance démographique et des revenus touristiques. Mais on parle moins de ceux qui concernent la densité automobile (bientôt de la pollution corrélative) et de la délinquance. Bref, la Californie française goûte les délices empoisonnés d'une urbanisation galopante.

Voilà trente ans que les pouvoirs publics tentent de maîtriser ce développement, notamment dans le secteur Antibes-Cannes-Grasse. En vain. Elaboré par les services de l'Etat, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de 1979 avait réussi, non sans protestations, à limiter la gangrène constructive. Dès que les 25 maires du secteur ont reçu des lois de décentralisation le pouvoir d'en faire à leur tête, ils ont pris leur revanche. Sous l'égide d'un syndicat intercommunal d'études et de programmation (SIEP), ils ont publié voici deux ans un nouveau schéma d'aménagement qui additionne leurs rêves de lotissements, de zones industrielles et de golfs prétextes. Sur ce morceau de Provence de 42 000 hectares (quatre fois Paris), le document prévoit de parsemer dans ce qui reste de garrigue 100 000 logements nouveaux, résidences secondaires comprises, et 2 000 hectares d'entreprises offrant 40 000 emplois. A la population actuelle – qui atteint déjà 330 000 habitants permanents – s'ajouteraient 85 000 nouveaux venus.

### Un avis défavorable qui équivaut à un veto

Effaré par ce monstre, le préfet, M. Yvon Ollivier, a émis un avis défavorable, ce qui équivaut à un veto. Le projet des élus azuréens ne pourrait être cohérent que s'il s'accompagnait des équipements indispensables à toute la croissance urbaine. Pour le secteur Antibes-Cannes-Grasse, il faudrait donc y ajouter : des programmes d'HLM, des lycées, une prison, un poste d'interconnexion haute tension, des carrières, des stations d'épuration, des usines d'incinération, un réseau d'adduction d'eau, une voie ferrée doublant l'actuelle et une nouvelle autoroute avec son cortège d'échangeurs, de pénétrantes et de routes secondaires. Les ingénieurs ont, depuis longtemps, dessiné le tracé de cette A8 bis à une dizaine de kilomètres de la mer, dans les collines du moyen pays : les 36 kilomètres les plus coûteux de France, car ils chemineraient sur 40 % de leur parcours sous le rocher.

Affolés par les conséquences de leur schéma et contre l'avis de tous les experts – y compris les plus récemment envoyés sur place par Michel Delebarre, – les élus refusent l'autoroute. Ils veulent la rejeter dans l'arrière-pays, désert, là où elle perdrait et ses clients et son utilité. Tous les projets de développement de la région Antibes-Cannes-Grasse sont donc bloqués, y compris celui de Sophia 2. Une rémission inespérée dans la fièvre qui emporte la Côte, une occasion de réfléchir sérieusement à son avenir. Peut-on, sans la transformer bientôt en une conurbation désordonnée et invivable, y accueillir en même temps les retraités dorés sur tranche, les touristes de l'été et les laboratoires de pointe ?

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *Le Monde* a consacré un supplément à Sophia-Antipolis dans son édition du 16 mai 1990.

## La chasse aux primes

APRÈS avoir vécu quelques jours d'euphorie, les élus locaux et les secrétaires généraux sont à nouveau sur le qui-vive : M. Philippe Marchand, ministre délégué chargé des collectivités territoriales, devrait déposer prochainement deux amendements relatifs à la loi sur la fonction publique territoriale qui a été votée le 28 novembre.

M. Marchand n'avait pas apprécié qu'à un simple projet de « toilettage » se soient adjoints, en fin de parcours, deux articles singulièrement décentralisateurs, donnant aux collectivités la liberté de fixer elles-mêmes les indemnités de leurs collaborateurs et de leur attribuer des logements de fonction.

Ces amendements introduits par les sénateurs avaient été votés à l'unanimité en commission mixte paritaire. Un tel consensus manifeste, en fait, un véritable désarroi des élus, toutes tendances confondues, face à la crise du recrutement des fonctionnaires territoriaux. Pour y remédier, les présidents de conseils généraux, notamment, veulent offrir à leur personnel des primes aussi fortes que celles perçues par les fonctionnaires de l'Etat.

Mais les articles de loi publiés le 2 décembre au *Journal officiel* sont assez larges pour autoriser beaucoup d'interprétations, beaucoup de revendications et quelques dérapages. Avant que les contentieux ne commencent à se multiplier, M. Marchand demande notamment que le Conseil d'Etat fixe les conditions d'application de ces textes. En ce qui concerne les primes, il souhaite établir une équivalence avec les fonctionnaires des administrations déconcentrées de l'Etat et non avec la « centrale ». Cette disposition crispe plusieurs syndicats, quelques jours, précisément, avant la création d'un groupe de travail sur le « malaise » de la fonction publique territoriale.

R. Rs.

## Monsieur le maire face aux associations de « citoyens debout »

*Instruments de contre-pouvoir les comités de quartier veulent obliger les élus locaux à coopérer*

LES maires qui entendent faire le bonheur des habitants sans leur demander leur avis ont parfois du fil à retordre avec les comités de quartier. Ces associations de *« citoyens debout »*, comme elles se dénomment, non sans fierté, irritent souvent les premiers officiers municipaux, parce qu'elles ont l'insolence de leur dicter ce qu'ils doivent faire, en prétendant connaître la commune mieux qu'eux.

En retour, un certain nombre d'élus leur dénient une véritable représentativité, et préfèrent s'adresser directement aux habitants. *« M. Bousquet* (maire apparenté UDF de Nîmes) *estime qu'il se rapproche de ses administrés lorsqu'il déconcentre quelques services administratifs et qu'il envoie des minibus en ville. Très bien. Mais quand ses employés s'en vont, à 18 heures, c'est nous qui prenons le relais. Nous aidons nos voisins à remplir des formulaires, nous veillons sur notre cadre de vie. Nous tissons des liens de solidarité. Ainsi, pendant la terrible inondation du 3 octobre 1988, un comité s'est créé pour prêter main-forte aux sinistrés du quartier Richelieu – essentiellement des personnes âgées et pauvres. Nous sommes de précieux instruments de stabilité sociale, et une ville comme Nîmes devrait s'enorgueillir d'avoir 45 comités. Pourtant, elle ne nous offre ni subventions ni locaux, »* regrette M. Alain Lorgeas, président du Carrefour national des associations d'habitants et des comités de quartier (CARNACQ), qui rassemble 400 comités et vient de tenir son 17e congrès à Nîmes (Gard).

*« Certes, nous ne sommes pas élus au suffrage universel, mais nous avons une certaine représentativité dans la mesure où nous nous occupons tous les jours de ces petites choses qui changent la vie »*, observe M. Lorgeas. Pour éviter l'expulsion de trente-cinq familles installées dans un meublé et menacées par une opération immobilière, un comité lyonnais s'est efforcé de réunir en temps utile tous les partenaires susceptibles de leur trouver un toit : propriétaires, promoteurs, municipalité, office public d'HLM, communauté urbaine, préfecture, association d'aide à l'insertion, centre médico-social. Seul le dévouement absolu de cette petite équipe de bénévoles a rendu possible le relogement de ces personnes défavorisées, illettrées et désespérées.

### Transparence immobilière

Les membres du CARNACQ estiment qu'en évitant de consulter les comités de quartier, certains élus refusent, d'une manière détournée, de respecter la démocratie locale. *« Tout le monde sait, en effet, que les habitants concernés par le devenir de leur quartier agissent dans le cadre d'un groupe, et que ce sont les actions collectives qui remportent des victoires. »* Ils regrettent donc que le projet de loi Joxe ne leur accorde pas la reconnaissance qu'ils attendent. *« Nous nous réjouissons que ce texte donne aux habitants le droit à l'information et à la participation*, affirme M. Jacques Rémond, administrateur du CARNACQ. *Mais nous voulons que ce droit s'applique aussi aux associations. »*

La critique est tout aussi acide en ce qui concerne les articles sur le droit à l'information. Un débat au conseil municipal sur les orientations budgétaires, six semaines avant l'examen du dossier ? Bravo ! A condition qu'il s'étende à toutes les communes et à tous les contribuables, sans restriction. Une meilleure lisibilité des documents financiers ? Oui ! Trop d'électeurs ne consultent pas le budget, faute de connaissances techniques. Mais la Chambre régionale des comptes serait bien avisée de relire les textes rédigés par la commune. La transparence ? D'accord ! Mais il apparaîtrait *« de bonne santé démocratique »* qu'un certain nombre d'habitants puissent parfois saisir le préfet d'une demande d'expertise financière de la commune.

L'aménagement, secteur sensible par excellence, devrait faire l'objet d'une meilleure information. Combien de fois, en effet, les dossiers sont-ils examinés dans le plus grand secret et les permis de construire délivrés dans la plus grande diligence ? Un président de quartier lyonnais se débat comme un diable depuis qu'il a découvert, en 1986, une entrave au plan d'occupation des sols. Celui-ci, défini en 1978, prévoyait l'aménagement d'un petit espace vert sur un îlot du 7e arrondissement, alors couvert d'habitations. Or, la municipalité n'ayant toujours pas exercé son droit de préemption huit ans plus tard, les immeubles restaient solidement assis sur leurs fondations, au grand dam du retraité épris de verdure. Celui-ci s'est donc fait seconder par des esprits compétents (juristes, architectes, etc.) pour discuter de pied ferme avec la municipalité et l'obliger à respecter ses engagements.

### Une timide avancée

Le chapitre sur la participation s'attire le mécontentement des juristes du CARNACQ. Il reconnaît, certes, pour la première fois, la procédure du référendum local appelée « consultation ». Mais il ne dit mot des associations. Des amendements proposent donc que celles-ci soient prises en compte dans un dispositif de concertation relativement contraignant pour les élus. *« Le projet de loi Joxe ne fait qu'entériner certains états de fait, sans apporter d'innovations »*, estiment les dirigeants du CARNACQ. Pourtant, dans l'entourage de M. Philippe Marchand, ministre délégué chargé des collectivités territoriales, certains observateurs craignent déjà que cette avancée timide ne déclenche les foudres de certains maires soucieux de tenir solidement les rênes du pouvoir.

RAFAËLE RIVAIS

LIRE EGALEMENT

Dossier : L'information du lecteur-électeur

Les Français estiment que les médias locaux les informent correctement. La presse municipale, pourtant, a du mal à trouver sa voie entre la promotion des élus et une vision plus critique de leur action. La communication au plan local n'est pas encore l'instrument souhaité au service de la démocratie.

■ L'enjeu rural de la coopération locale ■ Les attachés territoriaux s'estiment victimes de la décentralisation ■ Les « pays d'accueil », chercheurs d'or vert ■ « C'est de la part de Kofi » ■ L'indicateur de la semaine. Pages 10 à 12

DÉBAT

# L'enjeu rural de la coopération locale

par Augustin Bonrepaux et Jean Briane

L'ASSEMBLÉE nationale va prochainement débattre de la coopération intercommunale, dans le cadre du projet de loi sur l'administration territoriale. Il a semblé utile aux auteurs de deux propositions de loi sur la coopération de rappeler les enjeux de ce débat.

*De quoi s'agit-il ? De faire franchir une nouvelle* étape à la coopération. Celle-ci a de nombreux succès à son actif. Le territoire est couvert par quelque 2 500 syndicats à vocation multiple (SIVOM) et près de 15 000 syndicats à vocation unique (SIVU) qui gèrent de nombreux équipements et services communs. Mais hélas, le recensement de 1990 vient de nous rappeler que les zones rurales, que l'on croyait à peu près stabilisées, continuent à perdre fortement de la population et que la compétition avec la ville est de plus en plus rude. Il faut mettre fin à cet engrenage qui grossit de plus en plus les agglomérations.

Pour inverser la tendance, il faut offrir au milieu rural les moyens de proposer des emplois et un large éventail de services à ses habitants. L'objectif n'est pas hors de portée, pourvu qu'il dispose de structures fortes de coopération, capables de mobiliser pleinement *les ressources locales et celles que l'Etat met à* leur disposition. Mais ce développement local, car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais, les collectivités ne sont pas en mesure de le réussir seules. Elles doivent associer étroitement, dans une démarche collective et partenariale, les forces vives locales, mouvement associatif et organisations socio-professionnelles. Ainsi se créera, à un niveau territorial plus élevé, une nouvelle communauté locale qui, sans porter atteinte à l'identité communale, structurera fortement notre espace autour de nouvelles solidarités. L'efficacité de toute politique d'aménagement du territoire est liée à cette restructuration.

Voilà le langage que tiennent, depuis plus de deux ans, les associations réunies au sein du groupe Monde rural vivant (1). Elles ont voulu, il y a un an, aller plus loin ; elles ont formalisé leur projet dans deux propositions de loi sur « la coopération et le développement local », déposées en termes identiques à l'Assemblée nationale par des représentants de la majorité et de l'opposition. Ainsi le Parlement se trouve devant deux catégories de propositions, l'une d'origine gouvernementale, l'autre d'initiative parlementaire.

Nous étant résolument engagés en faveur d'un nouveau progrès de la coopération, nous nous estimons *fondés à tenir à l'Etat* un langage de vérité. *Nous* l'invitons à ne pas céder à ses penchants naturels, c'est-à-dire à ne pas vouloir régler par des procédures administratives ce qui peut l'être par la pédagogie, à chercher *moins à contraindre qu'à susciter le dynamisme*, à ne pas simplifier à l'excès mais à diversifier au contraire les voies d'accès à la coopération, à ne pas avoir la religion de la structure mais le souci du projet, à ne pas se contenter d'organiser le territoire mais à mettre en mouvement un milieu, à ne pas s'en tenir à la consultation mais à promouvoir la concertation, enfin à ne pas oublier que la création d'un « établissement public » n'est pas une fin mais un moyen.

### La logique de développement local

Tel est le sens de nos propositions. Elles ne nous paraissent pas opposées à celles du gouvernement, mais complémentaires. A côté d'une logique de l'administration territoriale il y a place pour une logique de développement local. Offrant l'une et l'autre, la loi peut être assurée d'un succès politique – les 380 députés qui ont appuyé les propositions n'ont sans doute pas l'intention de renier leur signature si elle est prise en compte, – mais aussi d'un succès opérationnel sur le terrain.

(1) Le groupe, informel, comprend l'Association des élus de la montagne, les Fédérations de l'habitat rural, de la Famille rurale, des Foyers ruraux, des Parcs naturels, des Pays de France, Mairie-Conseils. Ont été également associées aux travaux de nombreuses autres organisations du monde rural.

► **Augustin Bonrepaux est député de l'Ariège (PS). Jean Briane est député de l'Aveyron (UDC).**

# Les attachés territoriaux s'estiment victimes de la décentralisation

*Ces 19 000 fonctionnaires réclament un statut et des conditions d'avancement plus souples*

**MOULINS (Allier)**

*de notre correspondant*

« ON *ne peut pas recruter à bac + 3 au minimum et donner des salaires d'OS.* » Didier Thévenin, nouveau président du Syndicat national des directeurs et attachés *territoriaux, créé en 1989, plaide* pour une revalorisation de la profession et un statut assoupli afin de véritablement prendre en compte la décentralisation.

Réunis récemment en congrès à Moulins (Allier), ces fonctionnaires s'estiment *« victimes de la rapidité de la mise en place de la décentralisation, et plus précisément de leur statut arrêté par des fonctionnaires d'Etat ».* Ils sont 19 000 en France, essentiellement employés dans les mairies, conseils généraux, conseils régionaux, et ils demandent une nouvelle grille indiciaire, avec, en particulier, la possibilité de débuter dans la profession à un palier supplémentaire. L'un des principaux problèmes concerne les communes où le statut, lié au seuil démographique, interdit l'emploi de certaines catégories de fonctionnaires.

*« Un maire d'une ville entre 5 000 et 10 000 habitants ne peut pas recruter un attaché principal »*, explique Didier Thévenin. Double handicap : *« un frein aux carrières des fonctionnaires, mais également au choix des cadres par les élus ».* Cette règle des seuils empêche les embauches que les capacités budgétaires de la commune permettraient généralement. Autre inquiétude sur le plan de la formation : la formule actuelle du stage à la suite du concours et du début d'exercice de la profession *« pénalise tout le monde ».*

Le syndicat suggère la mise en place d'une formation préalable au *recrutement* – et rémunérée – par le Centre national de la fonction publique territoriale. Enfin, le dernier volet des revendications est *« l'assouplissement des conditions d'avancement »* pour, selon Didier Thévenin, *« que les fonctionnaires territoriaux ne prennent pas de retard avec la réalité de la décentralisation ».*

**JEAN-YVES VIF**

## BLOC-NOTES

### AGENDA

□ **Les agglomérations françaises à la recherche de leur identité.** – A l'occasion de son 20e anniversaire, le district de Rennes organise, les 13 et 14 décembre prochains, un colloque sur la place des agglomérations françaises dans l'Europe du vingt et unième siècle. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, devrait conclure une dernière journée consacrée aux « voies politiques et institutionnelles qui permettront de répondre aux enjeux et aux *défis de demain ».*

► **District urbain de l'agglomération rennaise. 16, boulevard Laennec, 35000 *Rennes.***

□ **Nantes et son image.** – Huit agences de publicité ont travaillé à une image repositionnée de la métropole océane. Leurs propositions seront présentées aux décideurs de la région réunis du 11 au 14 décembre à *l'occasion de débats sur les* développements économique et culturel, l'enseignement, la recherche et la santé, la qualité de la vie et le sport. Le 20 décembre, un dernier débat devrait d'ailleurs expliquer la stratégie municipale.

► ***Direction de la communication.* Hôtel de ville de Nantes, BP 1013. 44036 Nantes Cedex.**

□ **Les petites villes et le *développement local*.** – Le mouvement PACT ARIM pour l'amélioration de l'habitat organise les 13 et 14 décembre à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) des journées d'étude qui pourraient porter en exergue le slogan « Comment éviter la désertification ». Il s'agit, en *effet, autant pour les militants de* PACT ARIM que pour les élus, de réfléchir à la façon de se situer vis-à-vis de la politique d'aménagement du monde rural.

► **ARIM Midi-Pyrénées, 27, rue Valade, 31000 Toulouse. Tél. : 61-22-47-47.**

### CONTACTS

□ **Deux lettres sur les districts.** – L'Assemblée des districts de France, présidée par M. Marc Censi, président (UDF) *de la région Midi-Pyrénées et du* district du Grand Rodez, vient d'éditer une publication trimestrielle, *la Lettre des districts de France*. Dans son éditorial, M. Censi indique que les districts sont *« l'outil de coopération intercommunale le mieux adapté pour répondre aux réalités locales ».* Il souhaiterait que le projet de loi Joxe renforce ses pouvoirs, plutôt que d'ajouter de nouvelles collectivités (communautés de villes et communautés de communes) à un dispositif déjà très consistant (SIVU, SIVOM, communautés urbaines, SAN).

► ***Renseignements au (16-1)* 40-25-05-33.**

□ L'association des secrétaires généraux de districts de France, créée en même temps que l'assemblée des districts, dont elle est l'organe technique, a elle aussi lancé, quelques semaines plut tôt, sa lettre, baptisée *Convergences*. Elle livre un grand nombre d'informations sur l'actualité des districts et se préoccupe des questions de statuts de ses cadres. *Elle est* dirigée par M. André Lefebvre, secrétaire général du district de l'agglomération nancéienne.

► **Renseignements au (16) 83-91-83-91.**

### PUBLICATIONS

□ **Environnement et collectivités.** – L'association Idéal Télématique, qui, depuis cinq ans, diffuse par Minitel des informations sur l'environnement, *vient de publier un Livre vert des actions locales,* qui recense les actions innovantes mises en place par les collectivités (355 francs). M. Philippe Boyer, directeur de l'association, vient de publier chez Gallimard le *Livre bleu de la Fondation Ushuaïa,* qui montre l'incidence de la vie domestique *sur l'environnement*. Idéal Télématique organisera, au Sénat, le 14 décembre, une journée technique sur la gestion des espaces naturels. L'association est présidée par M. Gérard Saumade, président (PS) du conseil général de l'Hérault, et composée essentiellement de *collectivités locales* (quarante-deux départements et régions, à majorité de droite), mais aussi de ministères et d'organismes parapublics.

► **Renseignements au (16-1) 46-70-11-60.**

□ **Moderniser la fiscalité locale.** – *« Il n'y aura pas de France dynamique dans l'Europe de demain sans une fiscalité locale rénovée et incitative »*, lit-on dans *la préface de cet ouvrage* coordonné par Jacques-Sylvain Klein, sous la plume du sénateur des Hauts-de-Seine Paul Graziani. On retrouve donc dans ce livre le résultat des travaux de l'Institut de la décentralisation : des propositions pour *« passer de l'archaïsme à la modernité ».* Les *impôts sur les ménages,* la fiscalité des entreprises, les enjeux européens sont passés en revue par Mme Anne Bolliet, rapporteur général du conseil des impôts, M. Maurice Lauré, l'« inventeur » de la TVA, et M. Jean-Pierre Fourcade, président du comité des finances locales. M. Edmond Hervé, président de la mission sur la fiscalité locale de la commission des finances de l'Assemblée nationale, présente les *« voies d'une réforme ».*

► **Economica, 142 pages, 95 F.**

□ **Le financement des transports collectifs urbains dans les pays développés.** – Qui pouvait mieux que M. Claude Quin, ancien président de la RATP, diriger cet ouvrage très *documenté qui rassemble de* précieuses informations sur les modes de financement des transports publics urbains en Europe mais aussi en Amérique du Nord et en Extrême-Orient ? La confrontation avec la situation française, analysée dans le détail, conduit les auteurs à un ensemble *de propositions*. Ils recommandent en particulier aux collectivités locales de définir des contrats clairs pour des durées suffisamment longues avec les entreprises publiques ou privées ou les sociétés d'économie mixte qui assurent les transports urbains.

► **La Documentation française, 340 pages, 130 francs.**

□ **Histoire de l'agglomération *rouennaise*.** – *L'alliance du texte* et de la photographie permet à cet imposant ouvrage de Guy Pessiot de retracer de façon très vivante l'histoire des neuf communes de la rive gauche de l'agglomération rouennaise. Une méthode originale pour découvrir l'un des premiers sites industriels français, *où vivent actuellement* 150 000 personnes.

► **Editions du P'tit Normand, 288 pages, 290 francs.**

□ **Rectificatif.** – Dans notre article sur la participation des habitants au développement des quartiers à Eindhoven (*« Heures locales »* daté 2-3 décembre), une erreur de transmission a rendu incompréhensible une phrase de M. Yves Dauge. Il fallait lire : *« Il nous faut travailler avec la population d'un quartier en crise... »*, et non pas *« il ne faut... ».*

## L'INDICATEUR DE LA SEMAINE

**LE MONDE/INSEE**

# Santé économique des régions

*La situation économique des régions françaises évolue. En rendre compte à travers quelques données, même significatives, est forcément simplificateur. On en a ici retenu quatre, suivies depuis 1986 :*

*- valeur ajoutée par habitant, qui traduit le potentiel productif régional des secteurs agricole, industriel et tertiaire ;*

*- salaire moyen par tête ;*

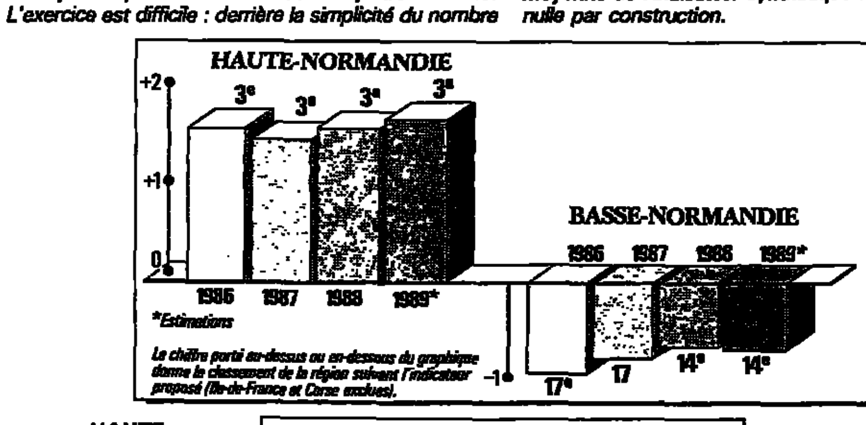
*- taux de chômage ;*

*- taux de création d'entreprises nouvelles, c'est-à-dire le rapport du nombre de créations d'une année au stock d'entreprises existantes au 1er janvier de l'année.*

*La vision d'ensemble apparaît contrastée.* Le Monde *a donc demandé à l'INSEE de tenter une représentation synthétique de l'évolution de ces quatre variables. L'exercice est difficile : derrière la simplicité du nombre unique se cachent en effet les conventions dont il résulte et qu'il faut expliciter pour l'interpréter, d'ailleurs avec prudence.*

*Les conventions retenues ici pour combiner les quatre variables observées résultent d'une analyse en composantes principales effectuée sur vingt régions métropolitaines (hors Ile-de-France et Corse, que leurs caractéristiques éloignent trop des autres régions). Elles conduisent à retenir les coefficients de + 0,83 pour la valeur ajoutée par habitant, + 0,14 pour le salaire moyen, – 0,19 pour le taux de chômage et + 0,03 pour le taux de création d'entreprises.*

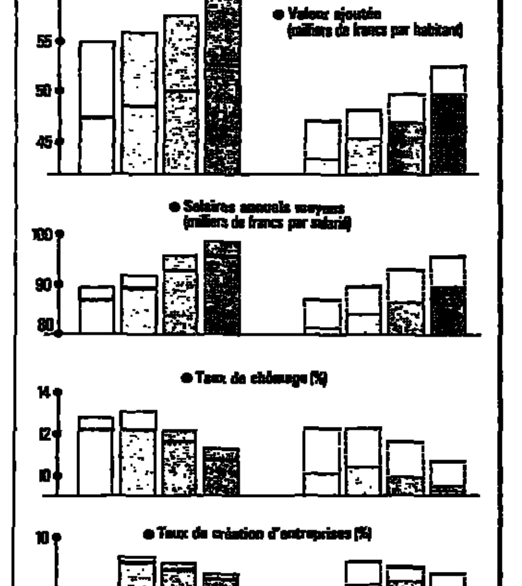
*Chacune des variables observées se distribue autour d'une moyenne nationale (toujours Ile-de-France et Corse exclues) qui a été ramenée à zéro. La moyenne de l'indicateur synthétique régional est donc nulle par construction.*




*Le chiffre porté au-dessus ou en-dessous du graphique donne le classement de la région suivant l'indicateur proposé (Ile-de-France et Corse exclues).*

**HAUTE NORMANDIE : 3e**

L'importance du secteur industriel génère *une valeur ajoutée par* habitant importante en Haute-Normandie. En outre, cette région est de celles où les salaires annuels sont les plus élevés. Ces deux éléments favorables conduisent à un indicateur assez nettement supérieur à la moyenne, malgré l'effet défavorable du taux de chômage. L'avantage relatif de la Haute-Normandie, qui semblait s'atténuer légèrement en 1987, connaît depuis une reprise liée au recul du taux de chômage, qui se rapproche de la moyenne nationale.




**BASSE NORMANDIE : 14e**

De faibles niveaux du salaire moyen et de la *valeur ajoutée par habitant* placent la Basse-Normandie au-dessous de la moyenne natio*nale. Le poids de l'agri*culture et la structure des activités expliquent en partie cette situa*tion. En contrepartie,* le taux de chômage est un peu plus faible qu'au plan national. De 1986 à 1989, *l'indicateur* reste globalement stable, s'améliorant un peu grâce à une baisse du chômage depuis 1987, plus sensible en Basse-Normandie que dans le reste du pays.

## TECHNIQUE

**ANIMATION CULTURELLE**

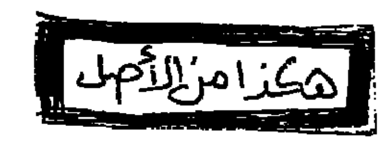
# Expo-photo municipale

A*PRÈS Sèvres en novembre,* ils sont à Neuilly-sur-Seine jusqu'au 20 décembre. Ils seront ensuite à Bordeaux *du 10 au 23 janvier, puis pro*bablement à Cannes, Marseille, Angers, Toulouse dans le courant de l'année. Ce sont les « Rois sans royaume », une exposition de photographies que l'on verra exclusivement dans des bâtiments municipaux. En effet, cette exposition « clés en main » (tirages, légendes, présentoirs, éclairages...) est proposée aux seules collectivités locales par l'agence GLMR, qui se propose également d'organiser des débats autour de sa présentation. On y voit des rois qui ont perdu ou qui ne sont jamais montés sur leur trône, tel Dom Pedro, l'empereur du Brésil qui collectionna des chapeaux dans sa maison transformée en musée. Les grands photo-reporters qui collaborent à GLMR ont voulu ainsi toucher le grand public : *« Nous racontons le monde et les hommes. Nous ne faisons pas de l'esthétisme pour l'élite. Ces reportages présentent des histoires. Nous préparons d'autres expositions sur les « hommes de Dieu », et « les Nomades ». »*

La présentation de l'exposi*tion sur des modules* transparents doit lui permettre de s'intégrer aussi bien aux salles d'un hôtel du dix-huitième siècle que sous un *ancien marché* réhabilité comme c'était le cas à Sèvres, où la municipalité a profité du vernissage pour inviter les dirigeants des entreprises implantées sur la commune.

► **GLMR, 14, rue de Wolfenbüttel, 92310 Sèvres.**

**L'exposition est proposée pour 50 000 francs « clés en mains » pour une période de deux semaines à un mois. Son prix peut être modulé en fonction de la taille de la commune, et elle peut être parrainée par des entreprises ou des commerçants locaux.**





# Chercheurs d'or vert

*Le tourisme rural veut se professionnaliser afin de profiter de l'engouement des Français pour les vacances à la campagne*

**AXAT (Aude)**
*de notre envoyé spécial*

C'EST un petit pays. C'est même le plus petit des 230 *«pays d'accueil»* qui existent en France. Le pays d'Axat regroupe 17 communes du sud du département de l'Aude, à l'est des Pyrénées. C'est dans une structure comme celle-ci qu'a été organisé et valorisé ces dernières années le tourisme en milieu rural. Cette formule de vacances à la ferme ou en gîte rural, avec randonnées pédestres, équestres ou à bicyclette, sports en eaux vives, circuits touristiques, etc., a séduit 27 % des Français en 1990. Plus encore que les années précédentes qui avaient marqué le début de la relative désaffection pour les plages, trop souvent saturées.



Comme dans beaucoup de zones rurales en voie de désertification, la région d'Axat a vu dans le tourisme une bouée de sauvetage. La filière bois offre de moins en moins de débouchés aux habitants de ce pays de montagne. Les représentants des communes et des groupes socio-professionnels des cantons d'Axat et de Quillan ont donc décidé de créer eux aussi un «pays d'accueil» le 1er juillet 1985, dix ans après la mise en place au niveau national d'une politique d'animation et de développement touristique en milieu rural. Les activités sont centrées sur les eaux vives, car les rapides de l'Aude dévalent le canton et peuvent être régulés en amont par une succession de barrages EDF.

### «Une perpétuelle incertitude»

Très vite, grâce à des «événements» comme les championnats de France et les Masters de canoë-kayak en 1987 et en 1988, le pays d'Axat assure sa renommée auprès des amateurs de ce sport et des adeptes du rafting et de l'hydrospeed. Il élargit sa gamme de «produits» à l'escalade dans le massif de Madrès, qui domine le département de l'Aude de ses 2 469 mètres, et aux randonnées à caractère sportif ou culturel : le château cathare de Puilaurens reçoit déjà près de 20 000 visiteurs par an.

Les résultats ne sont pas négligeables. En 1990, 6 000 personnes ont passé près de 30 000 nuits dans les hôtels, campings, meublés, chambres chez l'habitant ou gîtes ruraux du pays d'accueil, pour un chiffre d'affaires global de 2,5 millions de francs. Des emplois ont ainsi été créés pour une petite équipe permanente et pour 25 saisonniers. Un bilan largement positif aux yeux de M. Marcel Martinez, maire d'Axat et président de la structure : *«Depuis cinq ans, le pays d'accueil porte les espoirs de ceux qui veulent travailler au pays.»*

Pour réussir cette première étape, il a fallu boucler un budget de 1,2 million de francs couvrant les équipements, les salaires et la promotion. Les activités sportives rapportent environ 500 000 francs par an. Le reste provient de subventions publiques locales (SIVOM et département) et nationales (Fonds d'intervention pour le développement et l'aménagement et Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi). *«Nous sommes dans une perpétuelle incertitude»*, regrette M. Alain Coste, directeur du pays d'accueil. *«Nous devons renégocier chaque année nos financements, et nous ne pouvons donc pas faire de programmation de nos activités et de notre développement.»*

Difficile, par conséquent, pour ce petit pays d'augmenter ses capacités d'accueil : *«Nous ne ferons appel aux investisseurs privés que lorsque nous aurons mis au point des produits de qualité. Il nous faut nous professionnaliser»*, explique M. Martinez.

### Vers un label «Qualité France»

C'est précisément cette stratégie qui a été choisie par la Fédération nationale des pays d'accueil (FNPAT). Son objectif : produire des prestations standardisées de qualité à des prix compétitifs. Ces normes professionnelles doivent attirer vers le tourisme en milieu rural quelques-uns des 45 millions d'étrangers qui séjournent en France chaque année (ils seront 40 millions de plus en l'an 2000).

M. Michel Cointat, le président de la FNPAT, souhaite mettre sur le marché européen des destinations certifiées «Qualité France» à travers les grands réseaux de commercialisation.

Cette perspective inquiète certains responsables de pays d'accueil : *«Les agences de voyage ou les tour-operateurs vont donc proposer une semaine à bas-prix dans une destination soleil à côté d'un séjour dans un gîte rural de notre région avec une activité canoë-kayak*, explique M. Alain Coste. *Non seulement nous ne serons pas forcément meilleur marché, mais comment expliquer au public que nous adaptons nos prestations aux goûts et aux besoins de la clientèle. Nous faisons de l'artisanat. Il n'est pas certain que nous ayons intérêt à mettre sur le marché des produits standardisés. La Fédération ne devrait-elle pas au contraire mettre au point sa propre force de vente des produits des pays d'accueil?»*

**CHRISTOPHE DE CHENAY**

# «C'est de la part de Kofi»

*Elu «Breton de l'année», le maire noir de Saint-Coulitz fait profiter sa commune de sa notoriété*

APRÈS Vincent Bolloré, Edouard Leclerc, Glenmor ou encore Yves Rocher, le «Breton de l'année» est Kofi Yamgnane. Le titre, décerné depuis 1977 par le mensuel *Armor Magazine* (40 000 exemplaires sur les cinq départements bretons), a fait chaud au cœur du maire d'origine togolaise de Saint-Coulitz, petite commune de 363 habitants de l'arrondissement de Châteaulin, dans le centre Finistère. *«J'en suis fier*, a-t-il dit, *et je le revendique, en hommage à la population de mon village pour qui être noir n'est ni une vertu ni une tare.»*

Depuis qu'il est installé aux commandes de la mairie, Saint-Coulitz est devenu un véritable chef-lieu, entre Brest et Quimper. Au point de susciter des jalousies. Sur la quatre-voies qui relie le nord au sud du Finistère, un panneau directionnel a été installé par la direction de l'équipement, alors qu'auparavant il fallait se servir de la carte d'état-major. Le maire, lui, n'hésite pas à appeler Rocard, Joxe ou Fabius. *«Je dis simplement : c'est de la part de Kofi»*, explique-t-il. Et l'une des meilleures histoires du petit monde politique finistérien est celle d'un étranger qui demande son chemin pour Quimper et se fait répondre : c'est sur la route de Saint-Coulitz...

### Un «Celte noir» à New-York

Depuis 1989, c'est la troisième distinction que glane Kofi Yamgnane : après le Prix du civisme pour la création d'un «conseil de sages» et, en octobre dernier, la Marianne d'or. Ne jugeant *«pas méritée»* cette dernière, il a préféré la laisser à Alphonse Arzel, sénateur centriste, maire de Ploudalmezeau, président du syndicat des communes associées dans le procès contre l'*Amoco-Cadiz*, parce qu'il *«s'est battu pour la Bretagne»*.

Celui qu'on appelle le «Celte noir» s'est fait une réputation qui dépasse les frontières régionales et nationales. Il vient d'être convié au congrès des maires noirs des Etats-Unis, qui doit se tenir à New-York en avril 1991. Il hésite encore à répondre à l'invitation : *«Si moi je lutte pour l'intégration, eux se battent pour leur différence.»* Cette intégration, Kofi Yamgnane l'a parfaitement réussie. Mais, comme dans un mariage, il faut être deux. Lui, ingénieur de l'équipement qui, avec son épouse enseignante de mathématiques, recherchait un *«ancrage»*, et Saint-Coulitz, dont la population l'a accueilli *«sans réserves»*, au point d'en faire le candidat le mieux élu aux municipales de 1983, puis son maire en 1989.

*«Je me souviens encore de ce matin du 22 septembre 1964*, dit-il, *lorsque j'ai débarqué en gare de Brest par le train de nuit en provenance de Paris : le vent, la pluie froide, et ces marins qui n'en finissent pas d'aller et de venir dans ces grands halls. Oui, il faisait froid sur Brest pour le jeune étudiant africain qui avait mal à son Togo natal.»*

Résolument breton et togolais, Kofi Yamgnane s'est inspiré de son pays en installant dans sa commune un «conseil des sages». *«Il faut se battre sur le créneau de la convivialité et de la démocratie»*, souligne-t-il, préférant enfourcher d'autres chevaux de bataille que les zones artisanales et les lotissements. L'équipe municipale projette de créer une maison du peuple et un musée du civisme. Et elle a lancé les travaux d'une mairie et d'une salle polyvalente. La facture est lourde : 1,5 million de francs. Kofi voulait vendre l'ancien presbytère, mais les «sages» ont dit non. Alors Kofi a fait jouer ses relations. L'investissement est entièrement couvert par les subventions : *«J'ai appelé Pierre Joxe.»* Et il a reçu 250 000 francs.

**GABRIEL SIMON**

## AUVERGNE

### *L'hôpital du Puy passe ses déchets au micro-ondes*

Pour éliminer leurs déchets spécifiques (700 000 tonnes par semaine), la plupart des hôpitaux français sont dotés d'incinérateurs, une solution onéreuse par son exploitation et l'entretien qu'elle exige, et qui reste malgré tout polluante. Depuis le mois de septembre, la Société des techniques d'hygiène expérimente à l'hôpital Emile-Roux du Puy-en-Velay (Haute-Loire) un nouveau procédé de décontamination des déchets hospitaliers. Une expérimentation de six mois, menée en accord avec le conseil départemental d'hygiène, et qui a été mise au point en étroite concertation avec les ministères de la santé et de l'environnement, ainsi qu'avec l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets. Le procédé consiste à broyer les déchets et à neutraliser les germes pathogènes en utilisant les propriétés du chauffage par micro-ondes. D'après les premiers résultats, les déchets sont réduits de plus des deux tiers et peuvent donc être éliminés par une filière classique.

Selon le professeur Chambon, de l'Institut Pasteur de Lyon, qui opère les contrôles techniques et évalue les performances, le procédé en cours d'expérimentation va plus loin que la décontamination et réalise presque la stérilisation : le virus de la polio est pratiquement inactivé et celui de l'hépatite totalement neutralisé. Une quinzaine d'unités de traitement comme celles à l'essai au Puy fonctionnent déjà en Europe (Suisse et Allemagne) et aux Etats-Unis.

## HAUTE-NORMANDIE

### *La facture du nouvel aéroport de Rouen s'envole*

Mauvaise surprise pour la CCI de Rouen et les collectivités (conseil régional de la Haute-Normandie, conseil général de Seine-Maritime, SIVOM de l'agglomération de Rouen) appelées à financer la construction du nouvel aéroport de Rouen-Vallée de Seine (ex-Rouen-Boos). En moins d'un an, son coût a augmenté de 47,8 %. Le 1er octobre 1989, la facture estimée s'élevait à 138 millions de francs. Douze mois plus tard, elle atteint 203 millions de francs. Les travaux en cours – comprenant la construction d'une piste de 1 700 mètres, d'une aérogare ainsi que des hangars pour l'accueil de compagnies et entreprises de transport – devraient être achevés en avril 1991.

Les raisons du surcoût sont multiples : compensations financières pour l'agriculture sous-évaluées, pour 18,6 millions de francs, équipements annexes sous-estimés en matière de sécurité et d'accueil. Mais surtout, en présentant le projet initial, la CCI de Rouen avait réduit de moitié la surface de l'aérogare reportant à plus tard son extension. Il n'en a rien été (surcoût : 23 millions de francs). Plus étonnant encore, la CCI de Rouen a découvert après le démarrage de l'opération que le montant des loyers perçus auprès des compagnies pour l'occupation des hangars ne couvrirait pas l'amortissement de l'équipement (surcoût : 22 millions de francs).

Parmi les trois partenaires de la CCI de Rouen, c'est le SIVOM de l'agglomération qui sera le plus touché. Engagé à hauteur de 20 % dans l'opération, la part du surcoût qu'il devra supporter représente à elle seule 4,4 % de son budget annuel.

## MIDI-PYRENEES

### *L'Ariège en développement*

LE pays d'Olmes, qui compte parmi ses fleurons Montségur, prestigieux et haut lieu cathare, est un bassin d'emploi de 25 000 habitants. Un actif sur trois travaille dans l'industrie textile, dont les mutations techniques et internationales ont entraîné depuis deux ans une perte d'emplois qui porte le niveau du chômage à 15 %.

Pour reconvertir et redéployer les activités économiques de cette région, le conseil général de l'Ariège, aidé par l'Etat et soutenu par l'entreprise Chargeurs Textile, vient de créer la Société ariégeoise de développement (SAD). Un fonds d'intervention de 26 millions de francs est mis à disposition de cet organisme pour rechercher, initier et accompagner des projets de développement industriel et des créations d'emplois

*Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Etienne Banzet (Rouen), Jacques Doumenc (Foix), Jean-Pierre Foron (Le Puy).*

DOSSIER

# L'information du lecteur-électeur

*Quotidien régional, télévision, radio ou bulletin municipal : qu'importe le média, les Français s'estiment bien informés sur le plan local*

LES Français sont majoritairement satisfaits de leurs médias locaux. Qu'il s'agisse de leur quotidien régional, des radios locales ou des programmes régionaux de FR 3, 73 % d'entre eux estiment qu'ils les informent suffisamment. Pour 55 % des Français, les médias locaux ont d'ailleurs autant d'importance, sinon plus, que les journaux, radios et télévisions d'envergure nationale.

Mais cette « photographie », prise par l'institut de sondages CSA pour le compte de Radio-France, de FR 3 et du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) à l'occasion du premier Festival des médias locaux, qui a eu lieu à Marne-la-Vallée le 27 novembre, peut se lire selon divers éclairages (1).

*Primus inter pares*, le quotidien régional. Ce « baron » de papier reste pour 53 % des personnes interrogées la première source d'informations locales. Mais, fait nouveau, il ne devance que de peu FR 3 (48 % d'avis positifs), ce qui semble traduire les progrès de la station et notamment la réussite de ses « décrochages » régionaux lors du journal télévisé du soir, le « 19/20 ». Selon Henri False, directeur du développement régional et européen de FR 3, ces décrochages attirent 50 % de l'audience de toutes les chaînes entre 19 heures et 19 heures 10 et contribuent à revaloriser l'image longtemps floue de la chaîne régionale.

La radio, en revanche, constitue localement la mal-aimée du public. Les radios locales privées et les radios décentralisées de Radio-France drainent respectivement 20 % et 12 % de personnes qui sont satisfaites par leur information locale. Dans ce domaine, elles sont dépassées par le bulletin municipal (29 % des Français s'estiment bien informés localement grâce à lui), les journaux gratuits (26 %), les hebdomadaires locaux et les affiches (20 % chacun). Parente pauvre, la radio? Le public attend d'elle beaucoup plus de programmes, notamment musicaux, que d'informations ; 57 % des Français se branchent sur elles uniquement dans ce but.

### Un public entre attachement et désinvolture

Le public, s'il est majoritairement satisfait de ses médias locaux, en demande toujours plus, y compris sur le plan « micro-local ». Ainsi, parmi les personnes qui estiment que le traitement de la locale ne suffit pas, 80 % aimeraient avoir plus d'informations sur leur région et 53 % sur leur quartier. Au palmarès des sujets de préoccupation viennent d'abord les projets de développement économique – construction européenne et crise économique obligent, – qui regroupent 40 % des suffrages, devant les manifestations culturelles (35 %), la vie associative (33 %) – ces deux thèmes étant privilégiés par les jeunes, – les faits divers (30 %), et enfin la politique locale (25 %) et les rencontres sportives (17 %). Des chiffres qui devraient faire réfléchir certains patrons de presse ou de l'audiovisuel, qui imaginent encore que les discours des édiles ou les comptes rendus des matches de foot sont les seuls bons ingrédients de l'information locale.

D'autant qu'ils ont à leur actif une « race » de journalistes ni plus ni moins bonne que ceux de la presse nationale. 54 % du public juge, en bonne logique, que les localiers sont plus proches de leurs préoccupations que les journalistes de la presse nationale, et 37 % qu'ils sont plus honnêtes et plus sérieux, tout en admettant qu'ils sont pourtant plus soumis aux pressions politiques et qu'ils doivent donc à ce titre pratiquer un difficile jeu d'équilibre. Mais si l'attachement des Français à l'égard de leurs médias locaux est démontré, il ne résiste pas à un choix drastique : 66 % des personnes interrogées indiquent pouvoir se passer facilement de leur quotidien régional, 69 % de leur radio locale et 67 % de leur télévision régionale. Des réponses qui tendent à prouver que, à l'inverse des Anglos-Saxons ou des Japonais, les Français ne manifestent qu'un intérêt relatif pour l'information et un faible attachement à leurs organes d'information locale. Cette désinvolture des Français est une épée de Damoclès pour les éditeurs de médias locaux : elle devrait les inciter à réfléchir à la nature et à la forme de leurs informations et à faire preuve d'une créativité sans cesse recommencée. Et à redorer leur image : 42 % des Français estiment que les médias locaux ne donnent pas d'eux-mêmes une image dynamique. Un comble.

YVES-MARIE LABÉ

(1) Sondage exclusif réalisé du 25 octobre au 8 novembre 1990 auprès d'un échantillon représentatif de 1002 personnes âgées de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas et une stratification de l'échantillon par région et taille d'agglomération.

# La presse municipale cherche son style

*Difficile pour les élus locaux de financer un journal qui fasse une place à la critique...*

COMMENT informer sur la vie locale en général et, plus particulièrement, sur l'action municipale? Au centre de l'interrogation, le journal municipal, objet d'enjeux politiques, de passions, de fantasmes et de discordes, jusques et y compris chez les professionnels chargés de concevoir ces produits de presse d'un genre nouveau. Doit-il rester un bulletin modeste, profil bas, qui décrit et annonce les chantiers en cours et à venir? Doit-il être « la voix de son maître » et, à ce titre, raconter la ville à travers l'agenda du maire? Doit-il, au contraire, rompre avec la supposée grisaille des institutions et se transformer en *new's magazine*, digne de l'univers médiatique de notre temps? Enfin, doit-il être gratuit, au nom du service public de l'information, et quelle place doit y occuper l'opposition, au nom de la démocratie locale?

Dans la pratique, les réponses varient et s'opposent jusqu'à la caricature. Les professionnels, qu'il s'agisse des rédacteurs municipaux ou des concepteurs de ces publications, plaident pour une version « désinstitutionnalisée » de l'information municipale. Exemple : Le Havre, Martigues, Grenoble ou, plus récemment encore, Nantes. Dans tous les cas, on laisse à la presse locale le soin de rendre compte des faits et l'on utilise le magazine pour explorer plus à fond la vie locale. Sous forme d'enquêtes, de reportages, d'interviews et d'autres traitements traditionnels empruntés à la « grande presse », il devient possible de donner du relief à l'action municipale, le tout sur un ton convivial et, somme toute, consensuel.

### « Célébrer le local »

*« Dans tous les cas, il s'agit de célébrer le local »*, tranche Christian Le Bart, chercheur et enseignant à l'université de Rennes-II. De la sorte, on échappe à la critique de *« mainmise sur l'information »*, puisque la voix des élus ne filtre que dans des espaces relativement modestes, réservés et clairement signalés. Simultanément, on installe, sans risques et dans un univers positif, les choix municipaux, finalement validés après examen journalistique. La manœuvre est habile, difficilement critiquable, d'autant que les études réalisées par les mairies montrent l'attachement de la population à ce média local.

Au Havre et à Martigues, pas de place pour l'opposition dans ce cadre. Motif : ce n'est pas le lieu de querelles politiques ; il s'agit ici du journal de toute la ville. Cohérent. Grenoble ou Nantes offrent une petite place à l'opposition, mais dans un austère encart, au milieu de belles pages agréablement illustrées. La manœuvre, ici, ressemble à un piège. La minorité ne peut guère refuser de s'exprimer, sauf à risquer le reproche de ne pas accepter les règles du débat démocratique ; mais si elle accepte, elle cautionne implicitement les choix d'information de la majorité et, plus généralement, tout ce qu'elle ne pourra aborder en une centaine de lignes critiques.

Autre avantage de la formule : elle tient quasiment lieu de débat sur les enjeux de la ville, la rédaction du magazine ayant en quelque sorte recueilli, analysé et publié l'ensemble des points de vue. Ce transfert réalisé, des informations pratiques, utiles et quelques reportages plaisants – de préférence sur la vie culturelle ou sportive – suffisent à façonner l'objet final.

### Service public et divertissement

*« Les gens sont intéressés par un magazine, alors qu'ils jettent toute autre publication destinée à encenser les élus »*, concluent, d'une même voix, Pierre Dechiffre, rédacteur en chef de *Cité Le Havre* et Hervé Colombet, son homologue des Hauts-de-Seine, à l'origine de *92 Express*.

*« On ne voit pas pourquoi le service public de l'information serait le seul gratuit »*, observe Christian Julienne, délégué à la Fondation pour la gestion des villes (1), peu amène pour la formule magazine qui, selon lui, ne propose jamais *« de vrais débats de fond, techniques ou généraux, qui éclaireraient les citoyens sur les projets en cours »*. Sur la même ligne, Christian Le Bart regrette *« l'absence des vraies évaluations sur l'action des élus, qui contribueraient réellement à faire avancer la démocratie locale »*. Difficile néanmoins d'exiger des élus locaux qu'ils éditent, financent et diffusent un support qui contiendrait les faits et jugements défendant l'inverse de leurs choix ou illustrant leurs éventuels échecs. Plus prosaïque, Barbara Wülfken, conceptrice, entre autres, de journaux de collectivités territoriales, propose que l'on cherche d'abord *« ce qui intéressera et divertira le plus grand nombre »*. L'occasion pour Pierre Dechiffre de dire la nécessité *« d'un projet éditorial »*, et pour Hervé Colombet de décrire les besoins du public, qui tiendraient, selon lui, *« au service de proximité et à l'attente particulière en banlieue de repères spatiaux et temporels »*.

Difficile pour le citoyen comme pour l'élu de s'y retrouver. La création de magazines municipaux a probablement permis d'entrouvrir le sanctuaire de l'institution et de modifier sa tendance à la rétention de l'information. Mais il ne s'agit que d'un premier pas vers une forme de démocratie locale. Il subsiste encore un peu partout des journaux à la gloire des élus, dignes de l'archéo-propagande. On confond encore trop l'électeur et le lecteur. Et si on commence ici ou là à privilégier le second, c'est toujours pour s'attirer les bonnes grâces du premier.

RICHARD FERRAND

(1) La Fondation pour la gestion des villes vient de réaliser un ouvrage sur *la Presse municipale* qui paraîtra au mois de janvier 1991. Ce véritable « mode d'emploi » des publications municipales donne des indications sur leurs contenus, leurs équipes, leurs budgets et leurs structures juridiques. Editions Berger-Levrault, 149 pages, 320 francs en souscription, jusqu'au 1er janvier 1991, puis 380 F. Tél. (16-1) 47-65-56-14.

## Coqs et plumes

LE premier Festival des médias locaux de Marne-la-Vallée, présidé par Jacqueline Baudrier, a attiré, le 27 novembre, plus de 500 personnes (professionnels, étudiants, élus, etc.). Il a couronné de ses « Coqs 1990 » plusieurs organes d'information locaux : les radios O'FM (Hauts-de-Seine) et Fréquence Bleue (Figeac), l'édition de Bourges de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, le bulletin municipal de Saint-Priest intitulé *Couleur*, un reportage de Patrick Martinat (*le Berry républicain*), le magazine télévision de Régis Dequeker (Grande-Synthe) et « Ramdam 2 » (FR3 Ile-de-France).

# Profession : dir. com.

*Après dix ans d'expérience, une directrice de la communication quitte le métier*

*« LA franchise à l'égard des autres, mais aussi de soi-même, c'est la fin de la paranoïa. En vertu de cette parole, j'ai tiré la conclusion que je devais quitter ce métier »* : c'est sur cette belle formule, assez fair-play et pleine de panache, qu'Anne Lavilonnière, trente-six ans, a décidé de laisser à son devenir, contradictoire et globalement médiocre, la communication des collectivités territoriales, après dix ans de bons et loyaux services. Actuellement en partance de Valence ( *« ma ville natale, qui est bourrée de talents et qui a un maire attachant »*), venue d'Hérouville-Saint-Clair ( *« où nous avons commencé un traitement social réel et efficace des quartiers »*), elle fit ses premières armes à Saint-Lô. Là, elle commença, en 1981, à créer un journal municipal *« dans l'enthousiasme et avec la foi des pionniers »*. Oubliée l'agrégation de lettres, finie la recherche pour l'*Encyclopaedia universalis*, vive la communication locale, domaine d'exploration à conquérir, qu'elle aborde avec, en poche, le tout nouveau diplôme de sciences et techniques de communication, obtenu en 1979 à Paris-XIII.

Avec bonheur, elle découvre le pouvoir local, celui qui, en jonglant avec l'aménagement de l'espace, la fiscalité, la culture et le sport, façonne immédiatement la vie d'une communauté et touche directement la vie quotidienne.

L'enjeu : *« Informer, faire participer les gens et leur donner le goût de s'implanter dans la vie locale. »* Le plaisir fut néanmoins de courte durée. En 1983, une nouvelle majorité prend les rênes du chef-lieu de la Manche, et Anne Lavilonnière, victime du *spoil system* local se retrouve au placard, sans téléphone ni bureau.

Qu'à cela ne tienne! La voilà auprès de François Geindre (PS) dans la deuxième ville du Calvados. Après le passage à vide, le trop-plein : *« Hérouville-Saint-Clair passait pour le Chicago de Caen. Le maire, jeune et brillant avocat, avait une énergie folle et s'inscrivit entre autres dans les projets de Banlieues 89, avec, pour objectif, la construction d'une vraie ville. Il fallait préparer les populations aux travaux qui allaient métamorphoser la cité, justifier les choix sur le terrain, suivre et accompagner par de l'information le développement des travaux. »*

Expérience passionnante et épuisante : *« Nous tricotions la ville, c'est-à-dire que le moindre signal nous alertait sur un problème d'intégration ou de racisme ; nous intervenions dans tous les domaines, du logement à la culture. C'est aujourd'hui une des rares ZUP où, grâce à ce maillage, le vote Le Pen n'existe pratiquement pas. »*

Sur le plan de l'image, enfin, *« Hérouville-Saint-Clair a eu son centre-ville, qui abrite désormais l'inspection académique, un centre national d'art dramatique et c'est l'exemple d'une banlieue qui vit bien »*. 1987 : la boucle est bouclée. La fatigue, le doute et la lassitude *« d'être dopée à la ville, au mythe collectif »* l'incitent à regarder vers d'autres horizons.

### « Les élus ont peur de tout »

Ce sera Valence, qui, par petites annonces, cherche sa « responsable de communication ». Après comparution devant un collège d'élus et de techniciens, deux entretiens avec le directeur de cabinet du maire et un autre dans un cabinet de recrutement, elle se retrouve, en « finale », avec trois autres candidats. Vient enfin une discussion avec Rodolphe Pesce, maire de Valence, qui décide de l'engager.

En janvier 1988, elle découvre *« une ville qui décollait, un maire féru de communication, une agence lyonnaise talentueuse qui travaillait déjà pour la ville »* et hérite d'un service *« déconsidéré et désorganisé par un passé conflictuel »*. Les premières opérations publicitaires sur les projets municipaux marchent bien. Son équipe retrouve son énergie et CAP'COM (le Salon annuel de la communication des collectivités territoriales) se crée sur place.

Pourquoi donc partir? *« Parce que l'administration locale se technocratise. Elle instrumentalise la communication au lieu d'en faire un outil de démocratie. Sur le fond, les élus ont peur de tout. Des gens, des problèmes, des débats, et la publicité ne sert trop souvent qu'à vendre des projets, eux-mêmes vendus à des élus par des technocrates. Or, dans mon esprit, ce n'est pas la vocation de la communication locale, même si les jeunes responsables de communication qui arrivent aujourd'hui semblent s'en contenter. »*

Qu'y faire? *« Rétablir le dialogue, aider des contre-pouvoirs à s'installer, donner aux gens une capacité critique et aller au charbon pour convaincre sans se laisser leurrer par l'apparente efficacité qui consiste à imposer sans que la population comprenne ce qui lui arrive. »*

Sans amertume, mais peut-être avec le sentiment d'avoir beaucoup donné pour pas grand-chose, Anne Lavilonnière va *« se refaire une santé, retrouver un peu de légèreté et se réinventer une vie professionnelle »*. Dans une collectivité locale? Non, elle a juré qu'on ne l'y reprendrait plus.

R. F.

# SOCIÉTÉ

## SPORTS

### TENNIS

## *Björn Borg voudrait participer au Tournoi de Rome*

A trente-quatre ans, Björn Borg pourrait solliciter une *wild-card* (invitation) pour participer à la prochaine édition des Internationaux d'Italie de tennis, qui auront lieu du 12 au 19 mai 1991, à Rome. M. Ciro Marchese, un représentant de l'International Management Group qui gère la publicité de l'épreuve romaine et du joueur, s'est fait le porte-parole de l'ancien champion en annonçant, vendredi 7 décembre, au président de la fédération italienne, M. Paolo Galgani, et au directeur du tournoi, M. Franco Bartoni, l'éventualité de la requête de Borg. Le retour de Borg, marié à la chanteuse italienne Loredana Berte, avait été évoqué pour la première fois début septembre, lorsqu'il avait repris un entraînement quotidien à Londres.

Le Suédois, six fois vainqueur de Roland-Garros et quintuple lauréat du tournoi de Wimbledon, s'était arrêté fin 1981 à l'âge de vingt-cinq ans. Il avait tenté un retour sans lendemain en 1982 puis en 1984 avant de se lancer dans les affaires, domaine dans lequel il a connu, ces derniers mois, de gros déboires financiers.

## ENVIRONNEMENT

### Après la découverte par Greenpeace de radioactivité dans la zone de l'atoll

## Polémique nucléaire autour de Mururoa

Le ministère français de la défense s'est étonné, vendredi 7 décembre, de la découverte par les écologistes de Greenpeace de traces de produits radioactifs (césium 134 et cobalt 60) dans des échantillons de plancton prélevés par le *Rainbow Warrior II* aux environs du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique.

Le ministère estime en effet que les analyses effectuées par Greenpeace ont été faites dans *« des délais étonnamment courts »*, compte tenu de leur complexité, et rappelle que l'existence supposée de cette contamination nucléaire *« est en contradiction formelle avec les résultats des très nombreuses mesures effectuées régulièrement »* par les autorités françaises.

Pour lever le doute, le ministère de la défense a toutefois lancé une campagne de mesures au large de l'atoll de Mururoa, dans la zone où le *Rainbow Warrior II* a découvert des traces de radioactivité. A cette fin, le service mixte de sécurité radiologique fera des prélèvements d'eau de mer et le service mixte de contrôle biologique prendra des échantillons de plancton qui seront ensuite analysés par *« un laboratoire internationalement reconnu. »*

## La CEE et les émigrants des pays de l'Est

***Suite de la première page***

*« L'éventualité de cette immigration de l'Europe pauvre vers l'Europe riche renouvelle la problématique du contrôle aux frontières »*, a souligné M. Pierre Joxe, au cours de la conférence des groupes dits « de Trevi » et « immigration » réunis à Rome. L'intervention du ministre français a entraîné les réactions également alarmistes de la plupart des ministres de l'intérieur ou de la justice de la CEE. Un seul exemple : le représentant du gouvernement grec, M. Michael Koutelidakis, a ainsi souligné que *« la Grèce, pays d'émigration, voit aujourd'hui arriver des Soviétiques de la mer Noire, des Bulgares et des Albanais »*.

*« Plausible mais non certaine, cette perspective d'une immigration massive doit conduire la CEE et chaque Etat membre à se préparer à tous les scenarios possibles »*, a insisté M. Joxe. Visiblement, le développement d'une immigration interne au Vieux Continent prend de court les gouvernements. S'agissant des pays du tiers-monde, les dispositifs de contrôle ont été réglés par des accords bilatéraux et rodés par des décennies de pratiques. Mais que faire si les jardins des ambassades occidentales sont pris d'assaut par les candidats à l'émigration ? Et si des dizaines d'*Exodus* soviétiques débarquent leurs passagers au Danemark ou ailleurs ? En privé, les responsables des polices d'Europe occidentale n'en font pas mystère : l'attitude à l'égard des migrants européens sera forcément différente de celle qui a été adoptée à l'égard des émigrés des pays du tiers-monde.

### *Un million de personnes en 1989*

Or, la plupart des voyants sont au rouge. D'un flux annuel de 100 000 immigrés fuyant les pays communistes au cours de la décennie 1980, l'Europe de l'Ouest est passée à plus de 1 million d'immigrés en 1989 (dont quelque 700 000 Allemands). Avec la chute du rideau de fer, les ex-citoyens de République démocratique allemande peuvent désormais – au même titre que les Hongrois et les Tchécoslovaques – circuler sans visa au sein de la Communauté. Et l'Allemagne plaide pour que les Polonais bénéficient à leur tour de cette disposition. Exutoire au chômage, l'émigration est bien tentante : un ouvrier polonais peut gagner en deux mois de travail à l'Ouest, dans l'industrie du bâtiment, l'équivalent de quatre années de salaire chez lui. Reste que les réactions des pays d'Europe orientale et centrale, eux-mêmes touchés par le phénomène, sont loin d'être univoques : la police polonaise ne s'inquiète-t-elle pas de constater que plusieurs dizaines de milliers de Roumains transitent actuellement par son pays ? Et, le 19 novembre, les maires de Budapest, Prague et Vienne n'ont-ils pas lancé un appel à la solidarité internationale face aux mouvements migratoires de population ?

Aussi un phénomène de balancier accompagne-t-il cette liberté de circuler ouverte à des citoyens cloîtrés dans leur pays depuis deux générations. Sous la pression, plusieurs Etats ont récemment adopté des mesures de contrôle de l'immigration. L'Autriche, devant l'accélération de son flux migratoire en 1989 (+ 60 000 immigrés), vient de « durcir » sa politique de visas à l'égard des citoyens bulgares, polonais et roumains. Le gouvernement de Vienne a, en outre, décidé de déployer des forces militaires aux frontières pour épauler les policiers et a expulsé, le 13 novembre, 7 000 Roumains dont les demandes d'asile avaient été rejetées. Réaction comparable en Hongrie, où un plan de lutte contre l'immigration clandestine a été adopté en octobre, après le recensement de 10 000 entrées irrégulières entre juin et septembre. Quant à la Tchécoslovaquie, elle a mis en place une loi sur les réfugiés à la mi-novembre.

### *L'exode de la faim et des minorités*

De toutes les hypothèses, celle d'un déferlement venu de l'« empire » soviétique est toutefois la plus redoutée. Entre 1 million et 1,5 million de citoyens quitteront chaque année le territoire soviétique dans les trois ou quatre ans à venir, selon une évaluation encore confidentielle qui a été établie à l'INED (Institut national d'études démographiques). A court terme, le passage des anciens pays communistes à l'économie de marché pourrait avoir des effets considérables : le Bureau international du travail estime à plus de 30 millions le nombre de personnes qui pourraient ainsi se trouver réduites au chômage...

Si ces flux peuvent, à long terme, permettre un « rééquilibrage démographique » sur le continent européen, nul doute qu'ils provoquent, dans l'immédiat, des fortes tensions. Selon les services d'émigration soviétiques, 350 000 personnes, au total, ont émigré en 1988 et 1989. De source diplomatique à Moscou, on indique une tendance plus lourde : au moins 600 000 citoyens auraient quitté le pays en 1990 ; ce qui constituerait un quasi-triplement des flux par rapport à l'année précédente. Le ministre de l'intérieur polonais affirme s'attendre à un afflux prochain de plus de 3 millions de Soviétiques, tandis qu'une loi libéralisant les entrées et les sorties du territoire devrait être examinée par le Parlement soviétique en décembre.

Encore le pire des scénarios reste-t-il celui d'un « exode de la faim » dû à la misère, à une disette et à un hiver catastrophiques, qui se doublerait d'un exode des « minorités » lié à l'éclatement de l'empire soviétique. Un simple recensement de ces populations ethniques, jusqu'alors confinées dans la rigidité des frontières de l'après-guerre, fait frémir les gouvernements européens. En Pologne, en Roumanie et en URSS, la population de souche allemande est estimée à près de 3 millions de personnes. Un million et demi de Polonais vivent en Biélorussie et en Ukraine. La communauté magyare d'Union soviétique est forte d'environ 300 000 membres. Sans oublier les quelque 40 millions de turcophones soviétiques, ni les 700 000 « Turcs » de Bulgarie. Quant aux Arméniens – 2,5 millions en Arménie soviétique, 0,5 million en Azerbaïdjan – leur départ viserait davantage la France, où leur communauté offre des points d'ancrage.

Sans doute la France n'est-elle pas, pour l'heure, soumise à une pression considérable. Les demandes d'asile présentées par des Européens de l'Est, Roumains en tête, sont passées de 1 200 en 1987 à 3 800 cette année ; les Roumains et les Bulgares n'en devancent pas moins désormais, selon le ministère de l'intérieur, les demandeurs d'asile turcs ou maliens. Quant aux refus d'admission de ressortissants de ces pays – surtout des Yougoslaves, des Polonais et des Roumains, plus 300 Russes – ils ont augmenté de 8 % (au total 7 000 décisions) depuis l'an dernier.

### *Divergences d'appréciation*

Devant ces bouleversements prévisibles, les ministres réunis à Rome se sont fixé pour but d'arriver à une position commune d'ici à la conférence qui se réunira à Vienne, le 25 janvier, sous l'égide du Conseil de l'Europe. Une conférence à laquelle participeront aussi la plupart des pays de l'Est, dont l'URSS, et dont le thème est justement de définir une attitude commune face aux mouvements migratoires Est-Ouest.

Qu'ils viennent du Sud ou de l'Est, la croissance des flux d'immigration devrait imposer aux Douze une solidarité accrue. La réunion de Rome n'aura toutefois pas permis d'enregistrer de notables progrès, ni pour l'harmonisation des politiques d'immigration ni pour la coopération des services de police. Les ministres chargés, dans leurs pays respectifs, des problèmes de sécurité ont buté sur les questions du contrôle aux frontières, de l'harmonisation des politiques nationales en matière de visas, de droit de circulation et de lutte contre l'immigration clandestine. Ils ont échoué notamment sur le projet de convention relative au franchissement des frontières extérieures de la communauté. Pour plusieurs pays, dont le Benelux et l'Allemagne, le renforcement du contrôle aux frontières extérieures doit forcément être lié à l'établissement progressif d'un espace sans frontières intérieures avant janvier 1993, dans la lignée de l'Acte unique européen. Mais la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande et le Danemark se sont opposées à la suppression des contrôles à leurs frontières, considérant que cet espace sans frontières intérieures ne devrait s'appliquer qu'aux ressortissants communautaires, ce qui impliquerait *de facto* l'exercice de contrôles aux frontières.

Censé être le « laboratoire de l'Europe 1993 », le groupe de Schengen – du nom de cet accord signé en juin 1985 entre les pays du Benelux, la RFA et la France, et prévoyant la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes – a, lui, pris plusieurs longueurs d'avance sur l'Europe des douze. D'autant plus que, fin novembre, l'Italie a rejoint ce groupe, qui réunit désormais les six pays fondateurs de la Communauté européenne. D'ores et déjà, leurs gouvernements ont harmonisé les conditions d'entrée dans l'« espace Schengen » en adoptant une liste de quelque 110 pays soumis à visas. Et, fin novembre, l'Espagne et le Portugal ont acquis un statut d'observateur en vue d'une prochaine adhésion au groupe de Schengen.

Evitant d'accentuer ce mouvement vers une « Europe à deux vitesses », les douze ministres du groupe de Trevi ont finalement opté, sur proposition de la France, pour un compromis : ils se sont donné mandat *« d'achever la discussion des principaux problèmes qui subsistent dans le projet de convention, tout en examinant les mesures nécessaires à la réalisation d'un espace sans frontières extérieures »* du point de vue de la circulation des personnes. Si l'impasse a été évitée, il reste aujourd'hui très peu de chances pour que les contrôles de passeports aux frontières intérieures soient abolis en janvier 1993.

ÉRICH INCIYAN

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 5408

HORIZONTALEMENT

I. Des poussières chez des voisins. Quand on y est, on ne peut pas dire qu'on n'en a cure. – II. Qui n'ont pas été pesés. En Yougoslavie. – III. Estampe quand elle est forte. On y mettait des oignons. – IV. Mauvais pli. Qui n'était donc pas attendue. – V. Comme la mauvaise heure. Croix. Certaine reste de glace. – VI. Grand espace entre des tableaux. Qui n'aura pas de suite. – VII. Terme musical. Dans l'alternative. Pas annoncé. C'est bien fait ! – VIII. Basse, à la ferme. Ville du Cameroun. Pour lier. – IX. Tombas en roulant. D'un auxiliaire. Coule en Afrique. – X. Note. Peur remplacer l'ordonnance. Circule en Ethiopie. Monte souvent quand ça va mal. – XI. Une rencontre dangereuse. N'est pas sur la ligne quand il est perdu. Conjonction. – XII. Réagir brutalement. Sont toujours joyeux. – XIII. Peuvent devenir une lourde charge. Peut se mettre en boule. On veut souvent les voir quand ils sont classés. – XIV. En Tunisie. Une puissance du mal. Tient bien la bouteille. Qui nous laisse assis. – XV. Discute sur des détails. Peuvent rester clouées sur un fauteuil.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | ■ | | ■ | | | | | | | | | ■ |
| IV | | | | | ■ | | | | | | | ■ | | ■ | |
| V | | ■ | | | | | | ■ | | | | ■ | | | |
| VI | | | | | | | | | ■ | | | | | | |
| VII | | | ■ | | | ■ | | | ■ | | | | | | |
| VIII | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ | | | ■ | |
| IX | | | | | | | ■ | | | | ■ | | | | |
| X | | | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ | | |
| XI | | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ | | | ■ |
| XII | | | | | ■ | | | | | | | ■ | | ■ | |
| XIII | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | | |
| XIV | | | ■ | | | | ■ | | | ■ | | | | | |
| XV | | | | | | | ■ | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

1. Sont coupées par le tailleur. Un ornement qui fait un effet bœuf. – 2. Des œufs plus que par douzaines. Son herbe est bonne à brûler. Donner de la force. – 3. Difficile à coller. Adverbe. Instruments du hasard. – 4. Symbole. Utile pour celui qui veut embobiner. Un jeu. – 5. De pie, pour l'observateur. Peut être préférée à une vieille. Avant l'heure. – 6. En France. Un bon jus. Trace laissée par un vaurien. – 7. Peut se terminer par une noce. Note. – 8. Le muguet, autrefois. Successeur d'un Charles. Nombre qui peut évoquer un ménage. – 9. Moment où l'on ouvre des boîtes. Un vol dans la bousculade. – 10. Quand elle est rapide, il n'y a pas beaucoup d'entrées. – 11. Qui sera peut-être amené à se raser. Evoque une bonne odeur de cuir. – 12. Un homme qui sort toujours avec des rigolos. Coule en Europe centrale. – 13. Un écrivain porté aux confidences. Souvent cité avec la taille. – 14. Placé. En Allemagne. Apporte parfois une consolation. Obtenue. – 15. Préposition. Agir comme celui qui voit « rouge ». Déesse.

**Solution du problème n° 5407**

*Horizontalement*

I. Godilleur. – II. Acis. Epte. – III. Géronte. – IV. Mail. ENA. – V. Angoisse. – VI. Eire. Va. – VII. Carottes. – VIII. Son. Rus. – IX. Pétoire. – X. Ou. Neuves. – XI. Trou. Tête.

*Verticalement*

1. Gagman. Spot. – 2. Océan. Coeur. – 3. Dirigeant. – 4. Isoloir. ONU. – 5. Ironie. – 6. Let. Set. Rut. – 7. Epées. Trêve. – 8. Ut. Neveu. Et. – 9. Rêva. Assise.

GUY BROUTY

# COMMUNICATION

### Ballottés entre la direction et le ministère

## Les journalistes de FR 3 poursuivent leur grève

Nouveau week-end d'informations minimum à FR 3, où les journalistes poursuivent leur mouvement de grève entamé le 28 novembre. Les syndicats avaient même promis vendredi des *« actions spectaculaires »* et l'arrivée à Paris de nouvelles délégations venues des régions. Le mouvement ne donnait en effet aucun signe d'essoufflement, et le syndicat Force ouvrière, qui s'était risqué vendredi matin à publier un communiqué conciliant – il parlait d'un bilan *« pas totalement négatif »*, – était contraint de faire machine arrière le soir même.

La journée de vendredi avait été, il est vrai, celle des dupes. Elle avait plutôt bien commencé, après une nuit de négociations fructueuses. Sans renoncer aux mesures salariales individualisées qu'elle prônait jusqu'ici, la directrice générale de la chaîne, Mme Dominique Alduy, avait envisagé, selon les organisations syndicales, de porter *« d'ici à la fin de son mandat »* – dans deux ans – le salaire minimum des journalistes ayant trois ans d'ancienneté à 11 200 francs net par mois (le montant réclamé par les syndicats pour les nouveaux embauchés). Les positions ne paraissaient plus très éloignées.

Les syndicats ont donc demandé des garanties sur le calendrier et, dans la foulée, souhaité une rencontre avec leur ministre de tutelle, Mme Catherine Tasca. Il n'y a pas eu de refus, mais pas de rendez-vous non plus malgré une manifestation devant le ministère. *« C'était peut-être prématuré »*, commentait vendredi soir le cabinet, en rappelant les propos tenus par Mme Tasca à l'Assemblée nationale deux jours auparavant sur la nécessité pour FR 3 de résoudre elle-même le conflit. La direction de la chaîne ayant choisi, elle, d'attendre les résultats de cette entrevue, les syndicats se sont retrouvés privés d'interlocuteur.

Espoir de voir « pourrir » le mouvement ? Tiraillements entre le ministre, la direction générale de la chaîne et la présidence commune d'A 2-FR 3 – responsable de l'intégration des pigistes parisiens avec des rémunérations supérieures à celles de leurs homologues en région, mesure qui a mis le feu au poudre (*le Monde* du 5 décembre) ? Souci de chiffrer au plus juste des mesures qui s'annoncent coûteuses ? Il y avait sans doute un peu de tout cela. La grève commence pourtant à coûter cher à FR 3. La suppression du « 19-20 » et des journaux régionaux a fait littéralement s'effondrer l'audience de la chaîne à une heure où elle réalise traditionnellement ses meilleurs scores, devançant parfois TF 1. Une situation qui ne pourrait se prolonger sans dommage, FR 3 réalisant le quart de ses recettes publicitaires entre 19 heures et 19 h 30.

P.-A. G.

### TF 1, le CSA et les dépassements d'horaires

## *Le retard comme stratégie*

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé d'adresser aux chaînes de télévision un rappel à l'ordre énergique sur les dépassements d'horaires. Le 16 juillet dernier, le Conseil avait déjà reproché aux télévisions des *« écarts fréquents »* avec les horaires annoncés à la presse et rappelé que *« l'exactitude et le respect de ces horaires constituent une obligation à l'égard des téléspectateurs »*. Mais cette mise en garde n'a pas été suivie d'effet et les débordements horaires ont continué de plus belle, provoquant l'irritation de nombreux téléspectateurs, notamment des possesseurs de magnétoscopes.

Il n'est pas rare en effet que les émissions de début de soirée, annoncées par voie de presse à 20 h 40, commencent en réalité à 20 h 50 ou plus tard à cause d'une prolongation du journal télévisé et de longs écrans publicitaires. Le phénomène affecte à des degrés divers l'ensemble des chaînes à l'exception de Canal Plus. Mais c'est incontestablement TF 1 qui détient le record en la matière en intercalant, entre le journal et la première émission de la soirée, météo, résultats du Loto et spots publicitaires.

Ces débordements systématiques ne semblent pas involontaires et paraissent, à la lumière des sondages, une excellente stratégie « anti-zapping ». Forte de l'audience de son journal, la Une réussit ainsi à garder *« ses »* téléspectateurs au moment où les chaînes concurrentes lancent leurs émissions. De plus, vers 22 h 30, quand ses rivales ouvrent leur deuxième partie de soirée, TF 1 n'a pas terminé son film ou ses émissions de variétés et peut donc, grâce à son retard, conserver son public.

La Cinq et M 6 n'ont pas tardé à emboîter le pas pour enrayer la stratégie de la Une tandis que les chaînes publiques, coincées par l'harmonisation des carrefours horaires entre A 2 et FR 3, n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre. Il y a quelques jours, Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, reconnaissait que la chaîne *« était allée trop loin »* et promettait – non pas de revenir aux anciens horaires – mais d'annoncer officiellement le début de soirée à 20 h 50.

J.-F. L.

### Victime d'un différend commercial avec TDF

## La chaîne pour enfants n'a pas démarré

Mauvaise nouvelle pour les jeunes téléspectateurs : Canal J, qui devait commencer ses émissions le 7 décembre sur Paris et seize autres villes, a repoussé à la dernière minute son lancement. La chaîne payante pour enfants, qui devait le même jour commencer à émettre sur le satellite TDF 1, est victime d'un différend commercial avec Télédiffusion de France, gestionnaire des réseaux hertziens et du satellite de télévision.

TDF s'est en effet opposé au démarrage tant que la direction de la chaîne n'aura pas signé pas signé le contrat de location du satellite et du réseau hertzien. Un ultimatum qui expirait jeudi 6 décembre à 17 heures et auquel M. François Jouven, président de Canal J, a choisi de ne pas céder. La direction de la chaîne considère en effet que le prix de location a été *« fixé unilatéralement par TDF sans négociation »*.

### *Les déboires du satellite*

Ce différend commercial est directement lié, selon les responsables de Canal J, aux déboires du satellite TDF 1. Le prix de location du satellite – 24 millions de francs par an auxquels s'ajoute un complément en fonction du nombre d'antennes installées – a été décidé avant les pannes qui ont affecté les réémetteurs de TDF 1 et TDF 2. Depuis, les discussions tarifaires n'ont pas repris dans l'attente du rapport d'expertise, prévu pour le 17 décembre. Canal J estime donc que TDF porte la responsabilité du blocage en essayant de hâter la signature du contrat. La direction de la chaîne se refuse aussi à signer sans négociations un accord sur le réseau hertzien.

Du côté de Télédiffusion de France, on affirme que les négociations tarifaires n'ont jamais cessé et que les pannes du satellite *« ne sont qu'un prétexte utilisé par les responsables de Canal J pour tenter d'obtenir gratuitement le transport de leurs émissions par TDF 1 »*. Une demande jugée inacceptable par les responsables de Télédiffusion de France, qui ont refusé de commencer la diffusion sans accord financier. Une réunion des deux parties pourrait avoir lieu dès le 10 décembre pour tenter de rapprocher les points de vue. Ce lancement repoussé complique davantage la mise en place de Canal J, déjà fort perturbée. La chaîne pour enfants a déjà retardé au mois de mars 1991 le démarrage en vraie grandeur de ses programmes et de sa commercialisation. Elle ne devait diffuser entre-temps que trois heures de programmes, déjà offerts aux abonnés du câble, et une bande-annonce précisant les modalités d'abonnements.

J.-F. L.

# CULTURE

# La Grande Halle : une nouvelle entreprise de spectacles

*Forte du succès de « Cités-Cinés », en 1988, la Grande Halle de La Villette élargit ses activités*

Entre décembre 1987 et mars 1988, les files d'attente n'ont cessé de s'allonger devant l'entrée de la Grande Halle de La Villette. En quatre mois, 450 000 personnes, les écouteurs vissés aux oreilles, déambulèrent dans un univers en trompe-l'œil, ponctué d'écrans géants et de moniteurs qui diffusaient en boucle des extraits de films. Cette exposition-spectacle – « Cités-cinés » – célébrait la vieille complicité de la ville et du cinéma. Deux ans plus tard, on retrouvait la même affluence devant les mêmes décors – tunnel de métro, toits de Paris, terrains vagues new-yorkais, studio de Cinecittà – plantés cette fois à Gand et à Montréal. Ils le seront demain à New-York.

« Cités-Cinés » est devenu un archétype qui s'exporte : « *Quelle que soit la ville où l'on monte cette exposition*, souligne Christian Gay-Bellile, directeur général de la Grande Halle de La Villette, *le concept est identique, même si nous ajoutons deux ou trois éléments spécifiques qui correspondent à la mémoire cinématographique d'un pays – le burlesque ou le péplum pour l'Amérique du Nord, par exemple. Nous avons l'occasion d'exporter là un produit culturel très représentatif de la culture européenne, et qui peut concurrencer les parcs de loisirs.* »

La Grande Halle est très fière de son rejeton promené aux quatre coins de la planète. Ses modules seront désormais démontables pour mieux gagner, à moindres frais, Rome, Göteborg, Hongkong ou Tokyo, ses prochaines étapes. Mais « Cités-Cinés » est devenu aussi la matrice d'autres projets destinés à être déclinés sur tous les modes.

### « La traversée de Paris »

Une première expérience a eu lieu dans le socle de la Grande Arche, en juillet 1989, pour célébrer le Bicentenaire de la Révolution. « La traversée de Paris », promenade historique sur le grand axe qui va de la Bastille à la Défense, n'était pas très convaincante. Sans doute parce que le projet a été monté trop vite (douze mois au lieu de vingt-quatre), mais aussi parce que l'itinéraire historique est plus difficile à manier que le couple ville-cinéma et que le principal acteur de ce genre d'exposition-spectacle – le cinéma, justement – n'était pas assez présent. Une erreur que les auteurs de « La traversée de Paris » admettent aujourd'hui, en soulignant que ce relatif « échec » a quand même été vu par 400 000 personnes.

Mais, pour multiplier les expositions-spectacles, la Grande Halle doit se doter de moyens financiers nouveaux. Le montage de « Cités-Cinés » à La Villette avait coûté 32 millions de francs. L'exposition, transplantée à Gand et à Montréal, autour de 20 millions de francs. Un coût qui doit être réduit quand elle sera entièrement démontable. Or, le budget général de la Grande Halle (90 millions de francs dont 40 millions de francs de subventions de l'Etat) ne lui permet pas de lancer chaque année un projet nouveau : ses frais de gestion frôlent déjà les 30 millions de francs et 10 millions de francs de la subvention permanente peuvent être affectés aux productions courantes.

### L'appui de la Caisse des dépôts

Les responsables de la Grande Halle veulent donc constituer une structure juridique internationale pour produire et gérer ces expositions-spectacles. Leurs financements (une quarantaine de millions de francs par réalisation) seront multiples et variés, presque toujours appuyés par la Caisse des dépôts et consignations. Chacune d'entre elles pouvant s'amortir après avoir « tourné » quatre ou cinq fois. La Grande Halle conserverait une minorité de blocage dans cette future société et assumerait la direction artistique de l'entreprise, chaque projet étant mis en chantier par des équipes extérieures de 4 à 5 personnes.

Les projets programmables à partir de 1991 sont déjà nombreux. Le plus avancé est sans doute, à première vue, le moins « grand public ». Il s'agit de mettre en scène la saga des grands entrepreneurs européens du dix-neuvième siècle. Les héros en seront les frères Pereire, les Rothschild, Boucicaut ou Cook, mais aussi les milliers d'agents anonymes qui auront permis la révolution industrielle.

L'exposition qui devrait ouvrir ses portes à La Villette en 1991 est déjà achetée par Madrid et Stuttgart.

« *Des fourmis dans les jambes* » un grand spectacle consacré au sport, sera inauguré à Chambéry en 1992 à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et devrait être présenté à Barcelone pour les Jeux olympiques d'été, avant de s'installer à La Villette.

« *Ce sera l'occasion d'aborder le sport sous des angles très divers, comme une culture à part entière*, explique Christian Gay-Bellile. *Et de traiter à la fois ses aspects gestuels, techniques et esthétiques.* » Le montage visuel sera effectué à partir d'œuvres de fiction, de reportages, de réalisations originales et d'images réservées aux professionnels – les « photos finish », par exemple – auxquelles le public n'a jamais accès. Un troisième projet apparaît d'une grande évidence : il s'agit de monter un « opéra des opéras », l'histoire d'un genre à travers une œuvre idéale qui les contient toutes.

Ce programme plus complexe qu'il n'en a l'air devra être prêt pour 1992, lui aussi. Il sera présenté à Séville dans le cadre de l'Exposition universelle. La Carmen, un ancien couvent reconverti en caserne, aujourd'hui lieu de spectacle, devrait l'abriter. Les partenaires sollicités pour ces trois spectacles en cours de montage sont – entre autres – les clubs Coubertin pour « Des fourmis dans les jambes », *l'Expansion* et Antenne 2 pour « Les entrepreneurs européens du dix-neuvième siècle ». Pour l'« opéra des opéras », les grands établissements du monde entier sont sollicités.

### Conseiller et produire

Mais la Grande Halle a l'ambition d'exploiter son savoir-faire dans une autre direction. Elle veut devenir conseiller et producteur exécutif dans la nébuleuse encore incertaine de ce qu'on appelle pompeusement l'ingénierie culturelle. « *Ainsi*, précise Christian Gay-Bellile, *la Grande Arche désirant présenter de manière permanente dans son socle une sorte de musée du cinéma, nous lui avons proposé un scénario : le film du film, du générique au mot fin, raconté en décors et en images. Prêt en 1992, ce devrait être le noyau d'une Cité de l'image dont les thèmes seraient renouvelés tous les trois ou quatre ans.* »

Là encore on retrouve, parmi les financiers, la Caisse des dépôts, qui investit de plus en plus dans l'économie culturelle, mais aussi le Crédit agricole, le groupe Worms, l'UGC, Gaumont et Pathé. Deuxième lieu d'intervention : Calais. Au débouché du tunnel sous la Manche, au centre d'une vaste cité commerciale, les grands travaux de l'humanité – de la muraille de Chine aux polders de Hollande en passant par le canal de Suez – devraient être mis en scène. Les équipements seraient renouvelés par tiers tous les trois ans et un espace temporaire serait consacré aux grandes réalisations en cours.

Eurotunnel et Arc Union seront les principaux bailleurs de fonds de cette exposition-spectacle, dont la Grande Halle conservera le contrôle artistique et qui pourrait bien voyager, elle aussi. Enfin un Etat européen a confié à la Grande Halle l'animation de son stand (500 mètres carrés) de l'exposition de Séville. Cette expérience devrait servir de banc d'essai pour des animations de plus petite taille, adaptées aux éléments de notre patrimoine que la Caisse des monuments historiques ambitionne de stimuler.

Peu à peu la Grande Halle, tout en assumant sa vocation originale – animer le parapluie de fer dont elle a la responsabilité, – est en train d'occuper un créneau encore fragile mais qui pourrait être une alternative européenne aux Disneyland qui s'abattent sur le Vieux Continent.

EMMANUEL DE ROUX

CINÉMA

## Radio-folie

*L'abattage de Peter Falk et la séduction de Barbara Hershey font de « Tante Julia et le Scribouillard » un réjouissant divertissement*

Il y avait tout à craindre du double voyage imposé à Julia, la beauté fatale, et au délirant scribouillard de feuilletons radiophoniques, transportés des pages de Vargas Llosa au cinéma, et des trottoirs de Lima aux beaux et bas quartiers de La Nouvelle-Orléans. Sans complexe, le jeune réalisateur Jon Amiel, secondé par l'écrivain William Boyd pour le scénario, a choisi la moins mauvaise des solutions : miser le tout sur l'énergie, la surenchère verbale.

Voici Pedro, auteur-metteur en ondes de ces interminables feuilletons qui firent le bonheur des veillées jusqu'à la fin des années 50. Pedro est un génie dans son genre, qui s'agace de ne pas être reconnu comme tel. Au micro, il est capable de recycler tout ce qui lui passe sous les yeux, hauts faits et petits secrets de la cité, et Pedro a des yeux partout.

Pour faire bonne mesure, il assaisonne ses radio-sagas de grossièretés dévastatrices et d'insultes inexpiables à l'intention d'une minorité ethnique du coin, réputée irascible de préférence. Résultat, les stations radio qui l'emploient sautent régulièrement, mais comme lui-même fait sauter les indices d'écoute, on le réembauche toujours. C'est un génie, vous dit-on. D'ailleurs, il est incarné par Peter Falk, un Peter Falk déchaîné, semant la panique et la rigolade avec un plaisir communicatif.

Témoin privilégié des frasques du speaker, Martin, employé balourd et dévoué. Après le Danceny des *Liaisons dangereuses*, Keanu Reeves retrouve ici un rôle d'amoureux transi : le jeune Martin en pince secrètement pour la très séduisante, très remuante et assez fofolle Julia (Barbara Hershey, ressuscitée de ses emplois de caractérielles frippées). Elle a au moins dix ans de plus que lui, et c'est sa tante. Grande croqueuse d'hommes et de homards, la tante Julia est un scandale permanent pour la puritaine famille du jeune Martin...

### Un scandale permanent

C'est alors que Pedro prend en main les affaires amoureuses du jeune Martin, se servant d'abord des tribulations sentimentales des tourtereaux pour alimenter ses émissions (la bourgeoisie de La Nouvelle-Orléans réagit avec violence et menace d'anéantir la grande passion naissante). Il se transforme enfin en bon magicien, usant de ses créatures et de ses artifices hertziens pour sauver la romance menacée.

Jon Amiel n'invente rien de bien original, mais sa caméra caracole au rythme des péripéties, et son film ne vise qu'au divertissement (quitte à réduire les ambitions, plus riches, du roman d'origine). Contrat rempli. Aux dernières minutes de ce marathon de bonne humeur gentiment subversive, Pedro Falk – habillé en cardinal au volant d'un camion de pompiers – quitte la Louisiane et la radio pour New-York et la télévision. Une époque s'achève.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

## Favart lève la jambe

*Une « Vie parisienne » d'Offenbach faite pour les fêtes*

*La Vie parisienne*, qui se donne à l'Opéra-Comique, est un spectacle de fin d'année. Il ne faut pas s'attendre à découvrir la production du demi-siècle, comme le fut celle, légendaire, de Jean-Louis Barrault en 1958. Celle-ci est très honnête, à défaut d'être exemplaire ou irrésistible.

Après un début un peu froid, le public de la salle Favart s'amuse de plus en plus, d'acte en acte pour, à la fin, accompagner le cancan en battant des mains. Décors et costumes sont justes et peu stylisés, exempts de vulgarité. Il faut même faire un bel effort d'imagination pour se persuader que ces robes froufroutantes relevées en cadence et ces culottes de dentelle généreusement découvertes, ont pu avoir quelque chose de coquin. L'affiche est trompeuse : cette gymnastique constitue le point faible du spectacle, au lieu d'en être le centre d'attraction, ce, malgré la souplesse étonnante des danseuses.



FRANÇOIS ROUSSILLON & ASSOCIÉS

La mise en scène d'Olivier Bénézech joue le jeu de l'opéra-bouffe, sans vaine relecture ni distanciation, avec le souci de coller au rythme de la pièce et de la musique. Les acteurs sont bien dirigés, mais aucun ne possède cette stature exceptionnelle qui passe la rampe. Gabriel Bacquier, bien sûr, apparaît vite comme le point de mire ; il ne nous fait pas croire pour autant qu'il est le baron de Gondremarck. C'est le grand Bacquier qui s'encanaille à l'opérette. En revanche, Bernard Pisani, qui n'a qu'un filet de voix, compose un Frick irrésistible. On a choisi deux comédiens, Bernard Alane et Jean-Paul Bordes, pour incarner les deux jeunes gens, Raoul et Bobinet. Ils jouent assez raide et chantent tant bien que mal. Philippe Chassel, dans le bref rôle d'Alfred, a de la puissance et s'engage davantage. La Metella de Marie-Thérèse Keller est encore un peu trop appliquée pour être irrésistible, mais les intentions sont justes, dans « la lettre » notamment, et Corinne Segrette (qui chante le rôle de Gabrielle, en alternance avec Eliane Lublin) a du charme et tout l'abattage qui sied à la veuve d'un colonel. Enfin, la direction musicale de Pierre-Michel Durand mérite une mention particulière : canaille quand il le faut, tendre ou discret par ailleurs, l'Orchestre symphonique d'Europe ne se contente pas de faire les notes, ainsi que trop souvent d'autres formations qui se produisent dans Offenbach. Il accompagne ; mieux, il interprète.

GÉRARD CONDÉ

**▶ Prochaines représentations : les 8, 11, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 29, 30 et 31 décembre, à 20 heures, les 9, 16, 23, à 17 heures, à l'Opéra-Comique. Tél. : 42-86-88-83. De 60 F à 350 F.**

## L'évidence Lagrene

*Le jeune gitan confirmé au 9e Carrefour mondial de la guitare, à Fort-de-France*

Ce guitariste gitan n'a que vingt-quatre ans. Le jeu de Bireli Lagrene, brut, immédiat, baroque mais sans fioritures – évident, – l'a déjà fait admettre dans le club très fermé des grands. Il a tourné avec John McLaughin, Paco de Lucia. Il a enregistré ou joué avec Larry Coryell, Pat Metheny. Il est beaucoup plus connu en Allemagne et aux Etats-Unis qu'en France. Nul n'est prophète...

En duo avec Al Di Meola, comme à Fort-de-France, sa virtuosité frappe d'emblée. Lagrene frappe d'ailleurs en jouant toutes les parties de l'instrument, cordes, manches, caisse : c'est la loi du genre. Mais sa générosité, ce don total, la vigueur de son invention et la rigueur de ses accompagnements frappent encore davantage.

On a vu défiler sur cette scène les plus brillants instrumentistes (Joe Pass, les frères Assad), les plus surprenants (Hernan Gamboa ou la toute jeune Cristina Azuma). Bireli Lagrene ne ressemble à aucun d'eux. Il est immédiatement dans le jeu, dans l'irruption de la musique. Il l'est entièrement.

Dix ans après son premier disque pour *Blue Note*, l'artiste est intact. Il aime les phrases sinueuses, ultra-rapides, impeccablement en place, les écarts imprévus, les accords étranges. Il cherche, intensément, mais avec naturel et autorité. Il a tout intégré, rythmes tziganes, rock. Il en use avec fantaisie et simplicité. On sait qu'il ne fait que commencer.

*FRANCIS MARMANDE*

## Rock transmanche

*A Rennes, les Transmusicales se sont offert une soirée anglaise*

RENNES

*de notre envoyé spécial*

Pour la soirée du 6 décembre, la seconde des onzièmes Transmusicales de Rennes, les programmateurs avaient rassemblé trois des groupes qui font les couvertures des hebdomadaires spécialisés britanniques. Mais, avant de passer aux stars de l'année (du mois ou de la semaine), comme on est aux Transmusicales, on faisait un détour par la Finlande. 22 Pisterpikko, trois musiciens, y ont appris le rock. A les entendre, on les imagine très bien prenant des cours par correspondance, rêvant le rock, le reconstruisant, gardant tous les ingrédients du genre, les empilant sens dessus dessous. Le résultat est simple, ouvert et bizarre.

Les Las, eux, ne sont pas là pour étonner. Quatuor (guitares, basses, batteries) de Liverpool, leur montre s'est arrêtée en 1965. Ils jouent sur le versant mutant (Beatles, Kinks, Who) de la descendance britannique du « rhythm'n'blues ». Lee Mavers, le chanteur et guitariste, est un petit homme intense et triste. Il compose des chansons nostalgiques et brutales, les arrange comme il y a vingt-cinq ans. Il y croit si fort, il méprise le présent avec une telle souveraineté, que les Las, conservateurs musicaux, finissent par passer pour de dangereux subversifs.

La salle de la Cité qui accueille les soirées des Transmusicales était pleine, beaucoup plus que de raison. C'est peut-être l'effort physique fourni pour entrevoir les Las (qui avaient triomphé) qui mit la salle de mauvaise humeur. En tout cas, World Party reçut un accueil carrément impoli. Le groupe de Karl Wallinger (qui fut un temps guitariste des Waterboys) fit bravement front face à l'injustice.

World Party est aussi un groupe daté, mais ses sources (Beatles, Beach Boys, Rolling Stones) sont moins homogènes et se situent plus tard dans le temps, vers la fin des années 60 et le début des années 70. Le groupe n'était pas tout à fait en place, ce qui ne suffisait pas à gâcher les compositions, que l'on trouve sur *Good-bye Jumbo* (Chrysalis), le dernier album du groupe.

Les Soup Dragons surfent sur la vague néo-psychédélique et remplissent en ce moment les pistes de danse à travers l'Europe avec une reprise du *I'm free* des Stones. Musiciens et auteurs médiocres, on aurait dit qu'ils étaient là pour démontrer la perversité de l'effet de vague, comme si les coupes de cheveux catastrophiques et les éclairages migraineux donnaient accès à la première division.

Après cette démonstration sur les vertus et les vices de la tradition, les Transmusicales devaient reprendre la route et se promener des Caraïbes aux barrios de Los Angeles, avec Boukman Eksperyans (musique vaudoue de Haïti, le 7), Kid Frost (rap hispanique, d'East Los Angeles, le 10) et quelques dizaines d'autres.

THOMAS SOTINEL

□ Martinu fêté à la SACEM. – Un concert de musique de chambre sera donné lundi 10 décembre, à 20 h 30, à la SACEM afin de célébrer le centième anniversaire du compositeur tchèque Bohuslav Martinu (mort en 1959). Organisée grâce au mouvement Janacek et à l'association franco-tchécoslovaque, cette soirée réunira notamment le quatuor Martinu et le pianiste Josef Palenicek.

**▶ Auditorium Debussy-Ravel de la Sacem, 225, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47-47-56-50.**

DANSE

## William Petit perd de son charme

William Petit crée, depuis 1985, des petites pièces pour se mettre en jambes, accélérant son rythme de création depuis deux ans. Il se présente à tous les concours mais n'en gagne aucun. C'est pourtant aux Rencontres internationales de Bagnolet qu'il nous séduit avec *Place Padovani*. Jeunesse d'esprit, espièglerie, désinvolture président aux déambulations de ces danseurs, bougeant sur scène comme dans l'artère d'une grande métropole.

Après une résidence au Théâtre de Châtillon que dirigent Serge Noyelle et Santiago Pedro Garcia, il vient de donner deux pièces *Ultima Vez* et *Prélude*. Le chorégraphe a choisi de mettre en scène une Antigone à mi-chemin entre celles de Sophocle et d'Anouilh. Le sujet était ambitieux, il est traité avec une rare misogynie. La répétition des situations et leurs variations, le texte qui nous est asséné, tout cela manque singulièrement de légèreté et d'exigence.

Trop de jeunes chorégraphes oublient que l'art qu'ils pratiquent est avant tout celui des corps, de l'espace, et qu'à trop discourir pendant qu'on danse, on ennuie le spectateur. Il en faut du temps avant d'être Pina Bausch ou Dominique Bagouet.

DOMINIQUE FRÉTARD

**▶ William Petit en duo dans Cassandre, le 8, à 20 h 30. Théâtre Romain Rolland de Villejuif. Egalement au programme de cette soirée : Michel Kéléménis, Héla Fatoumi et Eric Lamoureux, Olivier Klementz. Tél. : 46-86-17-61.**

MODE

## Mort du styliste italien Enrico Coveri

Le styliste italien Enrico Coveri est mort vendredi 7 décembre à Florence à l'âge de trente-huit ans. Considéré comme l'enfant prodige de la nouvelle génération de la mode, il avait connu le succès alors qu'il avait à peine vingt ans en présentant ses robes aux couleurs vives scintillant d'une profusion de paillettes. Au cours des années 1980, Enrico Coveri avait élargi ses activités à la mode pour hommes et pour enfants, et les vêtements qui portent sa griffe sont désormais distribués dans le monde entier. Le chiffre d'affaires de son groupe s'élève à 200 milliards de lires. Il avait ouvert sa première boutique parisienne en 1984.

## SAMEDI 8 - DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

# CINÉMAS

## LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT**
**(47-04-24-24)**

**SAMEDI**

Hommage à Fritz Lang : le Cinquième Victime (1956, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 15 h ; la Femme au gardénia (1952, v.o.), de Fritz Lang, 17 h ; Règlement de comptes (1953, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 19 h ; Désirs humains (1954, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 21 h.

**DIMANCHE**

Hommage à Fritz Lang : l'Invraisemblable Vérité (1957, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 15 h ; le Tigre du Bengale (1959, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 17 h ; le Tombeau hindou (1959, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 19 h ; le Diabolique Docteur Mabuse (1959), de Fritz Lang, 21 h.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

Zavattini : Toto, Apôtre et Martyr (1940, v.o. s.t.f.), de Amleto Palermi, 14 h 30 ; Nous les femmes (1953, v.o. s.t.f.), d'A. Guarini, G. Franciolini, R. Rossellini, L. Zampa, L. Visconti, 17 h 30 ; Je donnerai un million (1935, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Zavattini : Sciuscia (1946, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 14 h 30 ; le Toit (1956, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 17 h 30 ; Il Boom (1963, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie,**
**porte Saint-Eustache,**
**Forum des Halles**
**(40-26-34-30)**

**SAMEDI**

De Gaulle à l'écran : 1968 : ... la réforme, oui : Discours radio du 30 mai 1968, Entretien de Gaulle/Michel Droit, 14 h 30 ; France Mai-Juin 1968 (1968) de l'U.D.R, les Deux Marseillaises (1968) de J. Comolli et A. Labarthe, 16 h 30 ; Mai 68 : deuxième partie (1974) de Gudie Lawaetz, 18 h 30 ; Discours d'André Malraux 20 juin 68 (1990), De Gaulle-Malraux (1990) de Jean-Marie Carzou, 20 h 30.

**DIMANCHE**

De Gaulle à l'écran : 1968 : les Leçons de la crise : Conférence de presse du 9 septembre 1968, 14 h 30 ; Paris, 30 mai 1968 (1985) de Maurice Dugowson, 16 h 30 ; le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 18 h 30 ; Charles de Gaulle (1980) de P. Lefranc et P.-A. Boutang, 20 h 30.

## LES EXCLUSIVITÉS

**A LA POURSUITE D'OCTOBRE-ROUGE** (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**LES AFFRANCHIS** (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**L'AIGUILLON DE LA MORT** (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**AIR AMERICA** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**ALBERTO EXPRESS** (Fr.) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LES ARMES DE L'ESPRIT** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**ATTACHE-MOI !** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**L'AVENTURE DE CATHERINE C.** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU** (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-65) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE** (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**CASTE CRIMINELLE** (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LE CHATEAU DE MA MÈRE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE** (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

**58 MINUTES POUR VIVRE** (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LA CITÉ DES DOULEURS** (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**CYRANO DE BERGERAC** (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**DADDY NOSTALGIE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**DAMES GALANTES** (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**DANCING MACHINE** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**DARKMAN** (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**DELTA FORCE 2** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA DÉSENCHANTÉE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA DISCRÈTE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**DOCTEUR PETIOT** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**DR M.** (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43).

**ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE** (Fr.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**L'ENFANT MIROIR** (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**EUROPA EUROPA** (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**EXTRÊMES LIMITES** (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**LA FEMME FARDÉE** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**LA FILLE DU MAGICIEN** (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**GHOST** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA GLOIRE DE MON PÈRE** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**GREMLINS 2** (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**HALFAOUINE** (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**HENRY & JUNE** (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ILS VONT TOUS BIEN** (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**JEAN GALMOT AVENTURIER** (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**JOURS DE TONNERRE** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LUNG TA** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LE MARI DE LA COIFFEUSE** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**MAURICE** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**METROPOLITAN** (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**MO' BETTER BLUES** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**NIKITA** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER** (Por., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**L'OBSERVATEUR** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**L'ORCHIDÉE SAUVAGE** (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER** (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES** (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

**LA PETITE SIRÈNE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA PLAISANTERIE** (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**PREMIERS PAS DANS LA MAFIA** (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**PRÉSUMÉ INNOCENT** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

**PRETTY WOMAN** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**PRINTEMPS PERDU** (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**PROMOTION CANAPÉ** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LA PUTAIN DU ROI** (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**RÊVES** (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**SAILOR ET LULA** (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**LE SOLEIL MÊME LA NUIT** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**TAXI BLUES** (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**THELONIOUS MONK** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**TO SLEEP WITH ANGER** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**TORCH SONG TRILOGY** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**TOTAL RECALL** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

**UN COMPAGNON DE LONGUE DATE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**UN THÉ AU SAHARA** (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**UN WEEK-END SUR DEUX** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

## LES FILMS NOUVEAUX

**LA BOUTIQUE DE L'ORFÈVRE.** Film américain de Michael Anderson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

**LE MATRAQUEUR DES RUES.** Film américain de Damian Lee, v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

**PUMP UP THE VOLUME.** Film américain d'Allan Moyle, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD.** Film américain de Jon Amiel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**TILAI.** Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

# THÉATRES

## SPECTACLES NOUVEAUX

*(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)*

**AMPHITRYON.** Cergy-Pontoise (Théâtre Quatre-vingt-quinze) (30-38-11-99), dim. soir, lun., mar. 21 h ; dim., 14 h 30 (5)

**UBU ROI.** Cinq Diamants (45-80-51-31), dim. soir, lund., mar., 20 h 30 ; dim., 17 h 30 (5).

**LA CASA.** Montreuil, salle Berthelot (48-58-92-09), dim. soir, lun., 20 h 45 ; dim., 15 h 45 (5).

**LES EMIGRES.** Théâtre de la Main d'Or. Belle-de-Mai (48-05-67-89), lund., 20 h 30 (5).

**X OU LE PETIT MYSTERE DE LA PASSION.** Atalante (46-06-11-90), dim. soir, mar., 20 h 30 ; dim., 17 h (5).

**LES PETITES PEURS.** Espace Hérault (43-29-86-51), 20 h 30 (6).

**CITE CORNU.** Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), dim. soir, lund., 21 ; dim., 17 h (6).

**MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.** Vanves (46-45-46-47), 20 30 ; dim. 15 h (6).

**PLUME VOYAGE A TRAVERS HENRI MICHAUX.** Tremplin. Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00), 20 h 30 ; dim., 17 h (7).

**LES PATHETIQUES.** Cinq Diamants (45-80-51-31), dim. soir, lun., mar., 22 h (8).

**LE BARBIER DE SEVILLE.** Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30 (8).

**JEANNE ET LES JULES.** Versailles. Théâtre Montansier (39-50-71-18), 21 h (11).

**LES LIAISONS DANGEREUSES.** Théâtre Renaud-Barrault (45-56-60-70), dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim., 15 h (11).

**RUY BLAS.** Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (44-70-08-43), 20 h 30 (10)

**ROBINETTE ET LE PROFESSEUR.** Cergy-Pontoise (Théâtre des Arts) (30-30-33-33), 20 h 30 (11).

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-62). Jacques et son Maître charpentier : 20 h 30, dim. 15 h.

**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). Tartuffe : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

**ARCANE** (43-38-19-70). Anna Paulla Talla : 20 h 30, dim. 17 h.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). Revue : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

**ATALANTE** (46-06-11-90). X ou le Petit Mystère de la passion : 20 h 30, dim. 17 h.

**ATELIER** (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45, dim. 15 h 30.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. L'Idéal : 20 h 30.

**BASILIQUE NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS** (42-84-15-14). Le Cri de la miséricorde : 21 h, dim. 17 h.

**BATACLAN** (47-00-30-12). Le Château de Cène : 20 h 30.

**BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS)** (42-08-68-89). Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h. Exercices de style : 19 h, dim. 16 h.

**BOUFFES DU NORD** (46-07-34-50). La Tempête : 15 h et 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h, dim. 15 h 30.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

**CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). Pourquoi s'privé : 20 h 30, dim. 16 h.

**CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS** (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30, dim. 16 h.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis en alternance : 15 h 30 et 19 h 30, dim. 13 h. Iphigénie-Agamemnon : 15 h 30 et 19 h 30, dim. 13 h.Dim. Agamemnon en alternance : 13 h.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM** (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30, dim. 16 h.

**CASINO DE PARIS** (49-95-99-99). Révolver ou le fantôme du Rio de la Plata : 20 h 30, dim. 16 h.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

**CENTRE CULTUREL SUISSE** (42-71-38-38). Charles-Albert Cingria : 20 h 30.

**CENTRE MANDAPA** (45-89-01-60). L'Ours, Méfaits du tabac, la Demande en mariage : 21 h, dim. (dernière) 17 h.

**CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (40-28-28-40). 42nd Street : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

**CINQ DIAMANTS** (45-80-51-31). Ubu Roi : 20 h 30, dim. 17 h 30. Les Pathétiques : 22 h.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30. La Resserre. Amalgo : 20 h 30.

**CITHÉA-THÉATRE EN ACTES** (43-57-35-13). Gaspacho, un chien mort... : 21 h.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Drôle de goûter! : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile : 20 h 30.Dim. Le Café : 14 h.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE)** (42-21-09-48). La Genèse, d'après la Bible : 15 h et 20 h 30, mer., jeu. 18 h 30.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Bon weekend Monsieur Bennett : 21 h, dim. 15 h 30.

**DÉCHARGEURS (TLD)** (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30, dim. 17 h.

**DÉJAZET-(TLP)** (42-74-20-50). Christophe Colomb ou la Bonne Aventure : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**DEUX ANES** (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). Le Dibouk : 20 h 30, dim. 16 h.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h, dim. 15 h 30.

**ELDORADO** (42-49-60-27). Portorico : 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h.

**ESPACE EUROPÉEN** (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h 30.

**ESPACE HÉRAULT** (43-29-86-51). Les Petites Peurs : 20 h 30.

**ESPACE MARAIS** (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45, dim. 18 h. La Mouette : 20 h 45, dim. 20 h. Baudelaire : 22 h 30, dim. 16 h 45.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Stanislas Tahler : 15 h. Salle I. Le Tourment de Dieu : 20 h 45. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30, dim. 16 h.

**FESTIVAL HUMOUR EN MAILLOT (SOUS CHAPITEAU)** (43-70-75-65). Dom Juan 2000 : 20 h 30. Extra Balles : 22 h.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

**GRAND THÉATRE D'EDGAR** (43-20-90-09). San Antonio : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

**GRANDE HALLE DE LA VILLETTE ESPACE CHARLIE-PARKER** (48-78-75-00). Suz O Suz : 21 h.

**GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN)** (42-40-27-28). Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues : 20 h 30.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Chassez le naturel : 18 h 45. Messe pour un sacre viennois : 20 h 30. Moi, c'est l'autre : 22 h 15.

**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). Marcel Marceau : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

# PARIS EN VISITES

### *LUNDI 10 DÉCEMBRE*

« L'Opéra Garnier », 14 heures, hall d'entrée, à gauche (Approche de l'art).

« La cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevsky », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La Défense, ville du troisième millénaire », 14 h 30, hall RER Défense, sortie L (D. Fleuriot).

« Le travail de l'or, des Carolingiens à la Renaissance », 14 h 30, entrée du Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (L'Art et la manière).

« Le Louvre, de la forteresse médiévale à la Pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (M. Pohyer).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Des frères Lissac à Félix Potin : personnages du grand commerce parisien qui reposent au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lauzun. L'histoire de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Louvre à travers ses plus beaux chefs-d'œuvre », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Un nouveau visage de Paris : le quartier de la Défense et son Arche » (prévoir frais d'ascension à l'Arche), 15 heures, hall du RER La Défense, sortie K, devant la pharmacie (Monuments historiques).

« Les sous-sols et le cellier gothique du collège des Bernardins », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice », 15 heures, grilles du palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

« Le langage de la peinture : mieux comprendre et regarder un tableau », 18 h 15, Louvre, passage Richelieu (Association Palette).

# CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Pauvreté et paupérisation », par R. Brouillet et P. de Calan (Académie des sciences morales et politiques).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « L'enfance et le cœur : visages de Jean-François Champollion », par A. Zivie (Cycle : Hommage à Champollion).

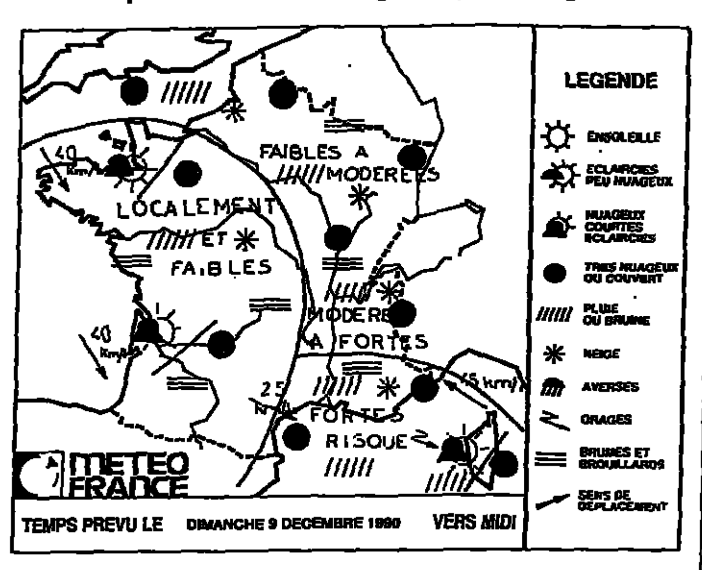
20, rue des Tanneries, 20 h 30 : « Evangile, politique et sociétés », deuxième partie (Le Saulchoir).

# AGENDA

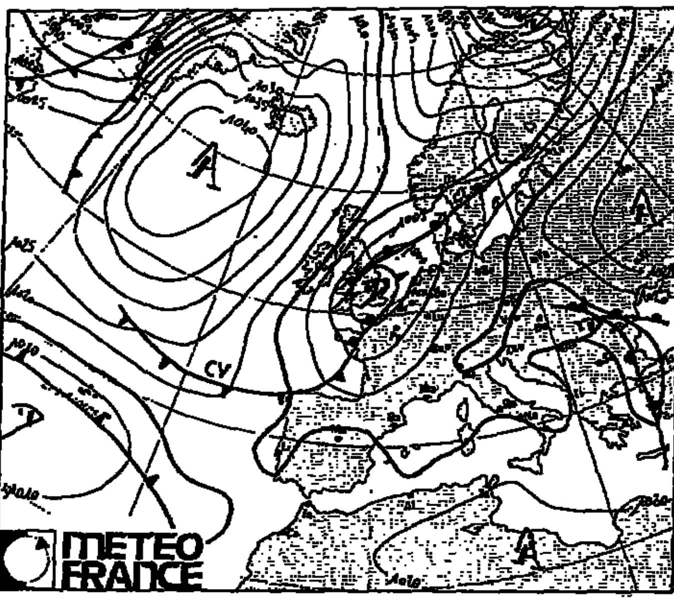
## MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 9 décembre

### Temps médiocre, souvent gris et pluvio-neigeux




SITUATION LE 8 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU




Le temps sera médiocre sur la majeure-partie du pays. Le ciel restera très souvent couvert, apportant de la pluie et de la neige, parfois même à très basse altitude. Il fera froid, et cette sensation sera accentuée par les vents du nord.

**Lundi 10 décembre : nuages, pluies et vent.**

En Corse, sur la Côte d'Azur et l'est de la Provence, dans le Massif Central, dans le Nord-Est, le Centre-Est, les régions du Centre et le Bassin parisien, le ciel restera couvert toute la journée. Il pleuvra souvent, et il pourra même neiger en plaine dans les régions du Nord-Est.

Sur l'Aquitaine, le Poitou-Charentes, les pays de Loire, la Bretagne, la Normandie et le Nord, le ciel sera le plus souvent nuageux, mais les pluies seront plus rares.

Les Pyrénées resteront dans les nuages toute la journée.

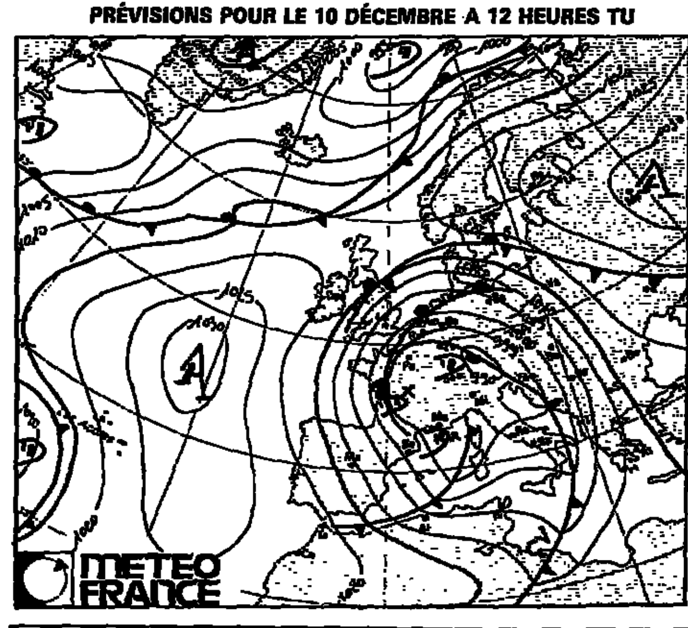
La tramontane et le mistral dégageront une partie du ciel du Languedoc-Roussillon, de la vallée du Rhône et de la Provence.

D'une façon générale, les vents d'est à nord-est souffleront encore fort près des côtes à assez fort dans l'intérieur.

Au lever du jour, les températures seront assez basses, de – 4 degrés à 0 degré.

Dans la journée, les températures s'élèveront difficilement pour atteindre 0 degré à 4 degrés dans la moitié nord, de 2 à 7 degrés dans la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 10 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-12-90 à 6 heures TU et le 8-12-90 à 6 heures TU — le 8-12-90

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 12 | 6 | P |
| BIARRITZ | 5 | 3 | C |
| BORDEAUX | 5 | -2 | P |
| BOURGES | 3 | -5 | C |
| BREST | 9 | 3 | A |
| CAEN | 5 | 0 | P |
| CHERBOURG | 4 | 2 | A |
| CLERMONT-FER. | 5 | -5 | C |
| DIJON | 0 | -9 | N |
| GRENOBLE St-M-H | 2 | -7 | D |
| LILLE | 2 | -2 | * |
| LIMOGES | 5 | -2 | * |
| LYON | 3 | -5 | D |
| MARSEILLE-MAR. | 6 | -2 | D |
| NANCY | 1 | -8 | D |
| NANTES | 5 | 1 | P |
| NICE | 12 | 3 | D |
| PARIS-MONTS | 3 | -2 | * |
| PAU | 9 | 0 | C |
| PERPIGNAN | 6 | -3 | D |
| RENNES | 5 | 2 | * |
| ST-ÉTIENNE | 3 | -2 | C |
| STRASBOURG | 0 | -8 | D |
| TOURS | 4 | -1 | * |
| TOULOUSE | 4 | -4 | C |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 19 | N |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 18 | 6 | C |
| AMSTERDAM | 5 | -2 | C |
| ATHÈNES | 17 | 17 | P |
| BANGKOK | 29 | 20 | D |
| BARCELONE | 14 | 3 | D |
| BELGRADE | 1 | -1 | C |
| BERLIN | 1 | -6 | N |
| BRUXELLES | 3 | -1 | D |
| LE CAIRE | 25 | 13 | D |
| COPENHAGUE | 5 | 2 | N |
| DAKAR | 32 | 22 | D |
| DELHI | 30 | 10 | D |
| DJERBA | 14 | 3 | D |
| GENÈVE | 0 | -8 | D |
| HONGKONG | - | - | - |
| ISTANBUL | - | - | - |
| JÉRUSALEM | 21 | 9 | O |
| LISBONNE | 14 | 12 | P |
| LONDRES | 8 | 2 | P |
| LOS ANGELES | 29 | 14 | N |
| LUXEMBOURG | 1 | -7 | D |
| MADRID | 5 | 4 | P |
| MARRAKECH | 20 | 13 | C |
| MEXICO | 19 | 7 | B |
| MILAN | 5 | -2 | C |
| MONTRÉAL | 3 | -4 | C |
| MOSCOU | -3 | -3 | C |
| NAIROBI | 25 | 16 | P |
| NEW-YORK | 9 | 3 | C |
| OSLO | 4 | -2 | C |
| PALMA-DE-MAL. | 14 | 8 | D |
| PÉKIN | 13 | -1 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | - | - | - |
| ROME | 9 | 0 | P |
| SINGAPOUR | 26 | 23 | A |
| STOCKHOLM | 7 | 2 | * |
| SYDNEY | 37 | 24 | C |
| TOKYO | 15 | 7 | N |
| TUNIS | 13 | 3 | D |
| VARSOVIE | 1 | 0 | C |
| VENISE | 5 | -3 | D |
| VIENNE | -1 | -4 | * |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## TÉLÉVISION

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Samedi 8 décembre

### TF 1

20.40 Variétés : Surprise sur prise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.

### A 2

20.45 Grande fête du Téléthon.
0.40 Journal du Téléthon.
1.35 Journal et Météo.

### FR 3

— *De 20.00 à 0.05 la SEPT* —
0.05 Série rose : *La serre.*
0.35 Magazine : L'heure du golf.

### CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Tendre choc.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
23.00 ▶ Cinéma : Imagine, John Lennon. ■■
0.40 Concert : John Lennon « Sweet Toronto ».

### LA 5

20.40 Téléfilm : Espionnes de charme.
22.30 Téléfilm : Un magot trop convoité.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Magazine : Désir.

### M 6

20.35 Téléfilm : Mon enfant, mon amour.
22.15 Téléfilm : Rêve de femme.
23.55 6 minutes d'informations.
0.00 Musique : Rap line.

### LA SEPT

21.00 Téléfilm : La course de la paix.
22.40 Soir 3.
23.00 Magazine : Lire et écrire.
23.50 Cinéma d'animation : Images.

## Dimanche 9 décembre

### TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : Vidéo-gag.
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Auteuil.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
17.50 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invitée : Florence Arthaud.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal
Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le sucre. ■■
22.30 Magazine : Ciné dimanche.
22.35 Cinéma : Cinquième colonne. ■
0.15 Journal et Météo.

### A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite).
16.35 Téléfilm : Alice en enfer.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Retour à Malaveil.
22.25 Magazine : Musiques au cœur.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Musique : Jazz à Antibes.

### FR 3

14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Spectacle : Les plus beaux moments du cirque.
21.50 ▶ Magazine : Le divan.
22.10 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : Le grand Ziegfeld. ■■■
1.20 Magazine : Belles et bielles.
1.50 Musique : Carnet de notes.

### CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La panthère frappe à nouveau.
15.25 Les Nuls... L'émission (rediff.).
16.20 Magazine : Un œil sur elles.
16.30 Documentaire : Namib, un désert animé.
16.55 Sport : Football. Auxerre-Marseille, en direct.
19.00 Magazine : Exploits.
— *En clair jusqu'à 20.40* —
19.20 Flash d'informations.
19.25 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme « ... ? ».
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Noce blanche. □
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'équipe du dimanche.

### LA 5

14.35 Série : Simon et Simon.
15.25 Série : Saracen.
16.25 Série : Lou Grant.
17.20 Ciné Cinq.
17.40 Football : résultats du championnat.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les aventuriers de l'arche perdue. ■■
22.40 Cinéma : Stress. ■
0.15 Le journal de minuit.

### M 6

14.00 Série : Roseanne.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : L'île fantastique.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.50 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Les fusils du désert.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : La femme flambée. ■■
0.20 Six minutes d'informations.

### LA SEPT

14.15 Documentaire : Un amour au village.
15.25 Divertissement : Nocturne.
15.45 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or.
16.40 Danse : Aeros.
17.15 Documentaire : Des tréteaux en plein vent.
17.45 Opéra : La damnation de Faust.
20.00 Spécial cinéma d'animation.
20.30 Cinéma : Le mariage de Maria Braun. ■■
22.30 Courts métrages : Hommage à Anatole Dauman.

## CARNET DU Monde

### Mariages

– On prie de faire part du mariage de

**Françoise ROUGÉ et Didier LENEVEU,**

à New-York, le 7 décembre 1990.

### Décès

– M. Pierre Bernades, son époux,

Laurent, Jérôme et Aurore Saglio, ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Ariel CHADOURNE-BERNADES,**

rappelée à Dieu le 6 décembre 1990.

Le culte sera célébré le mardi 11 décembre, à 10 h 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, boulevard Malesherbes.
75008 Paris.

– Françoise Deyrieux, sa compagne,
M. et Mme Michel Derieux et leurs filles, Anne et Alexandra,
M. et Mme François Bernard et leurs enfants, Anne-Sophie, Delphine et Nicolas,
ses frère, sœur, belle-sœur, beau-frère, nièces et neveu,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Dominique DERIEUX,**

survenu le 2 décembre 1990, à l'âge de quarante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e, le mardi 11 décembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Suzanne (Mayenne), ce même jour à 16 heures.

206, boulevard Pereire,
75017 Paris.
106, avenue Mozart,
75016 Paris.
6, rue Sainte-Beuve,
75006 Paris.

– La direction
Et le personnel des sociétés DIAC et Renault
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Dominique DERIEUX,**
directeur du réseau commercial DIAC,

survenu le 2 décembre 1990, à l'âge de quarante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e, le mardi 11 décembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Suzanne (Mayenne), ce même jour à 16 heures.

– Notre ami, le

**docteur Jacques DUPRÉ,**
psychiatre,
psychanalyste,
membre de la Société française de psychanalyse,

est décédé le 1er décembre 1990, à Paris.

L'inhumation se déroulera le mardi 11 décembre, à 11 h 45, au cimetière de Roubaix, dans le caveau de famille.

Ses amis se réuniront à l'Institut médico-légal, Paris-12e, à 8 heures précises.

– Mme Yves-Louis Fievet, son épouse,
Yvonne et Philippe Crochet,
Clémence, Mathilde et Charlotte,
Elizabeth et Jean-Pierre Rosenczveig,
Julie, Elise et Alexandre,
Camille et Claude Goasguen et Gille,
René et Muriel Fievet,
Hélène, Pierre, Anne et Laure,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Yvonne Lavoignat, sa belle-sœur,
Catherine Gaulier,
Sylvie Gaulier-Pages et sa famille,
ses nièces,
Jean-Claude et Alain Fievet et leurs familles,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 6 décembre 1990, à l'âge de soixante-sept ans, de

**Yves-Louis FIEVET,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 décembre, à 10 heures, au cimetière communal de Pantin, rue des Pommiers.

– Masseube. Paris. Lomé.

Anne-Marie Tschann-Grossman,
Jerome Grossman,
Marie-Madeleine Tschann,
Louise Lassonde-Grossman,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**M. D. Jon GROSSMAN,**

survenu à Auch (Gers), le 4 décembre 1990.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

– Le professeur Georges Langrod,
M. et Mme Peter Ageros,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Anne LANGROD,**
née Nimhin,

survenu le 28 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une messe sera célébrée en l'église polonaise de l'Assomption, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le jeudi 27 décembre, à 18 h 30.

MGEN,
78320 La Verrière.

– M. l'abbé Jules Malmanche, son frère,
Yolande Lafue, sa petite sœur,
Gustave Mazzola d'Argence, son neveu,
Sa famille
Et tous ses nombreux amis,
ont la grande douleur d'avoir à annoncer le retour vers le Père de

**l'abbé Albert MALMANCHE,**

le vendredi 7 décembre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, le mardi 11 décembre, à 10 h 30.

10, rue du Cloître-Notre-Dame,
75004 Paris.
26, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
1, rue Jacob,
75006 Paris.

– La Fondation Pierre-Lafue,
Yolande Pierre Lafue, sa petite sœur,
ont la grande douleur d'avoir à annoncer le retour vers le Père de

**l'abbé Albert MALMANCHE.**

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, le mardi 11 décembre, à 10 h 30.

26, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

### Anniversaires

– Paris. Toulouse. Cagnes-sur-Mer. Cherchell.

Le 8 décembre 1989,

**Bruno CARETTE**

s'en est allé.

*« Se fundió en la luz...*
*Que lluvia – que alegria ! – de luceros*
*[en tu frente, en tus ojos ! »*

– Nous rappelons à votre souvenir

**Odette de LASCOUPS,**

pour le sixième anniversaire de sa mort, le 10 décembre 1984.

– Il y a dix ans que

**Marcel PAGLIERO**

nous a quittés.

Ayez une pensée et un sourire pour lui.

## JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 6 décembre :

UN ARRÊTÉ :

– du 12 novembre 1990 fixant le calendrier du concours général des lycées (session de 1991).

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 décembre :

DES LOIS :

– No 90-1078 du 5 décembre 1990 autorisant l'approbation d'une convention sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (ensemble six annexes).

– No 90-1079 du 5 décembre 1990 relative aux zones *non aedificandi* de la ville de Strasbourg.

UNE CIRCULAIRE :

– du 3 décembre 1990 portant application du décret no 90-1083 du 3 décembre 1990 relatif aux conditions d'attribution et d'utilisation du macaron Grand Invalide civil (GIC), relative aux conditions de délivrance de la carte d'invalidité et visant à simplifier les démarches des personnes handicapées pour l'obtention de certains avantages attachés à la possession de la carte d'invalidité.

# ÉCONOMIE

## COMMERCE INTERNATIONAL

Après la suspension des négociations du GATT

## Les propositions sur l'agriculture risquent de devenir une pomme de discorde entre les Douze

**Réagissant à la suspension des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), M. Jacques Chirac a déclaré, vendredi 7 décembre devant les états généraux de l'opposition réunis à La Gacilly (Morbihan), que « l'abandon du principe de la préférence communautaire, au centre des négociations du GATT, sonnerait le glas de la politique agricole commune en exposant nos marchés agricoles aux fluctuations erratiques des cours mondiaux ». Aux Pays-Bas, nous indique notre correspondant, l'intersyndicale agricole Landbouwschap s'est dite soulagée, la CEE ayant rejeté des propositions de compromis qui *« auraient pu être très désavantageuses »* pour l'agriculture néerlandaise. La FNSEA se félicite que *« la forte pression professionnelle »* ait *« conduit l'Europe à prendre les justes mesures des périls encourus et à renforcer sa cohésion face aux diktats et à l'arrogance américaine »*.**

**BRUXELLES**
**(Communautés européennes)**

*de notre correspondant*

La conférence ministérielle de l'Uruguay Round n'est que suspendue. Les consultations vont se poursuivre *« dès maintenant et jusqu'au début de l'année prochaine »*. M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT, convoquera le Comité des négociations commerciales (CNC, la plus haute instance de l'Uruguay Round) *« au niveau approprié pour conclure les négociations à la date qui lui paraîtra convenir compte tenu de ses consultations »*, indique la *« déclaration de clôture »* publiée par M. Hector Gross-Espiell, ministre uruguayen des affaires étrangères et président de la conférence.

*« Personne ne reviendra tant que le directeur général du GATT n'aura pas estimé que les conditions sont réunies pour reprendre la négociation »*, a estimé pour sa part Mme Carla Hills, le principal négociateur américain. Le *« piège »*, comme M. Jean-Marie Rausch, le ministre français du commerce extérieur, qualifie la manœuvre, est ainsi tendu : une pression très vive va s'exercer sur la Communauté (et au sein même des Douze) pour qu'elle modifie son « offre » agricole dans le sens souhaité par les Etats-Unis et par les pays du groupe de Cairns (Australie, Argentine, Canada...) et qu'elle inclue au moins dans cette offre, de façon précise, couchées sur le papier, les concessions supplémentaires qui ont été présentées au cours de la semaine écoulée par MM. Frans Andriessen et Ray Mac Sharry, les deux commissaires porte-parole de la CEE, afin de démontrer leur bonne volonté.

### Au-delà du mandat

Allant au-delà du mandat adopté par les Douze, ces consessions indiquent qu'ils sont disposés à limiter les quantités de produits agricoles (par exemple de céréales) pouvant bénéficier de subventions à l'exportation ; elles limitent aux produits de substitution des céréales (PSC) – excluant donc le soja – la demande de « rééquilibrage », c'est-à-dire d'introduction de nouveaux droits de douane à l'importation, formulée par la CEE ; elles proposent d'aménager le régime de protection extérieure des Douze de telle façon que pour chacune des grandes productions agricoles les importations puissent atteindre 3 % de la consommation.

Le *« signal clair »*, comme dit M. Renato Ruggiero, le ministre italien du commerce extérieur, qui préside les travaux des Douze, ainsi lancé aux partenaires du GATT n'a pas suffi pour convaincre ceux-ci, et en particulier les Etats-Unis, d'effectivement négocier, mais maintenant, ne serait-ce que pour embarrasser la CEE, pour attiser ses inévitables divisions et pour engager un acquis supplémentaire, les partenaires de la Communauté invitent celle-ci à donner un statut officiel à ce qui n'a été que des propositions de séance.

L'affaire doit être évoquée par les ministres de l'agriculture des Douze lundi à Bruxelles. Pour M. Louis Mermaz, il n'est pas question, à ce stade, de s'écarter du mandat laborieusement élaboré par les Douze. Selon le ministre français de l'agriculture, ces concessions en pointillé *« n'existent tout simplement pas »* et, ajoute-t-il, c'est une *« faute politique »* de la part de la Commission de les avoir soumises à ses interlocuteurs.

Ce qui peut à la limite être acceptable dans le cadre d'une négociation secrète doit être désavoué sans complexes dès lors que cette négociation est interrompue et que le dialogue doit reprendre de zéro. Les Etats-Unis et le groupe de Cairns le savent, mais, comme se sont interrogés vendredi MM. Renato Ruggiero, Frans Andriessen et Ray Mac Sharry, leur objectif, tel qu'il ressort de cette semaine de conférence, n'est-il pas davantage l'épreuve de force qu'une véritable négociation ?

PHILIPPE LEMAITRE

## AFFAIRES

Après l'achat de Pommery et de Lanson à BSN

## Le groupe LVMH contrôle désormais le quart du marché du champagne

**M. Antoine Riboud, président de BSN, a annoncé, vendredi 7 décembre, la cession des champagnes Pommery et Lanson au groupe LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton), pour un montant de 3,1 milliards de francs. Selon le président de LVMH, M. Bernard Arnault, la part de marché de son groupe dans le champagne atteint ainsi 24 %.**

M. Bernard Arnault consolide les piliers de sa cave à champagne. Après Moët-et-Chandon, Veuve Clicquot, Mercier, Canard Duchêne, Ruinart et Henriot, le groupe LVMH vient de s'offrir pour 3,1 milliards de francs les 500 hectares de vignobles Pommery et Lanson, près de Reims, qui appartenaient depuis novembre 1983 au groupe agroalimentaire BSN.

Au cours d'une conférence de presse commune, MM. Arnault et Riboud ont précisé que *« cette opération s'inscrit dans la ligne stratégique des deux groupes »*. Belle opération pour M. Arnault, en effet : le groupe LVMH va désormais représenter 24 % du marché du champagne (contre 18,6 % auparavant), et ajouter 13,6 millions de bouteilles aux quelque 46 millions déjà produites par le groupe. Le chiffre d'affaires champagne devrait, lui, gagner 1 milliard et passer à 6,1 milliards de francs. M. Arnault a justifié ce rachat en s'appuyant sur les perspectives du marché japonais. Même s'il estime que son groupe en subit moins les effets que d'autres, le patron de LVMH table sur *« une récession à court terme dans les pays occidentaux »*. Il compte donc sur *« une croissance dans la zone du Sud-Est asiatique »*.

### 500 hectares

*« Les opportunités sont rares »* sur le marché du champagne, a déclaré M. Arnault. L'acquisition de Pommery et Lanson, *« un des plus beaux vignobles de la Champagne »*, avec 500 hectares, 1 milliard de chiffre d'affaires et 80 millions de bénéfices en 1989, devrait lui permettre d'accroître sa sécurité d'approvisionnement, avec un stock de 50 millions de bouteilles supplémentaires. Le président de LVMH s'est également défendu d'avoir désormais une *« position dominante »* sur le marché des champagnes. Près d'un quart du marché n'est pas, selon lui, *« une taille suffisante pour influer sur les prix du raisin »*.

De son côté, M. Antoine Riboud a estimé que *« la cathédrale de Reims ne pouvait tomber que dans des mains françaises »*, faisant allusion aux intentions de groupes étrangers sur ses champagnes. Pour le président de BSN, la cession de Pommery et Lanson correspond à *« la poursuite de la stratégie de désinvestissement de BSN dans les secteurs où ses parts de marché sont faibles ou non prioritaires, afin de concentrer les efforts et les ressources financières de la société à la croissance externe de ses produits majeurs »*, pâtes, yaourts, fromages ou biscuits.

Cette volonté de se débarrasser de *« l'éphémère »* a conduit BSN à se défaire, depuis septembre dernier, de General Biscuit aux Etats-Unis, de Belin-Surgelés et de sa participation dans Havas, pour un total de 1,5 milliard de francs, a indiqué M. Riboud.

Après la cession des champagnes, *« tout ce qui reste dans le groupe fait partie de nos piliers »*, a déclaré le président de BSN. Un recentrage conforme à ce qu'il appelle la *« règle d'or »* de son groupe : être *« le numéro un ou le numéro deux »* dans tous ses métiers. Or il estime que son groupe ne parvenait pas à *« exploiter le trésor »* Pommery et Lanson. Il est vrai que BSN se trouvait en situation de *« mono-produit »* sur le marché des vins et spiritueux, et sans possibilité de distribution directe, donc dans une position relative *« très défavorable »* vis-à-vis de ses concurrents.

FRÉDÉRIC BÈGHIN

## Blenheim rachète un Salon en Allemagne

Le groupe Blenheim, premier organisateur de Salons professionnels en France, vient de racheter le Salon du sport équestre à Essen (Allemagne), considéré comme le plus important en Europe dans ce secteur, avec 600 exposants et 280 000 visiteurs, pour un montant de 15 millions de deutschemarks, soit 51 millions de francs (équivalant à quatre fois le bénéfice du Salon), selon la même méthode que pour l'acquisition de Bruno Group aux Etats-Unis, en juin dernier. Le 1er janvier, il versera aux propriétaires actuels 4 millions de deutschemarks en numéraires et l'équivalent en actions (par augmentation de capital) et 4 millions en numéraires au 1er septembre 1991 ; par ailleurs, il paiera 3 millions de deutschemarks en numéraires, entre le 1er avril et le 1er septembre au propriétaire du parc d'expositions d'Essen, qui gère actuellement le Salon. Blenheim est aussi en train de négocier l'acquisition de parcs et de Salons en Europe de l'Est.

G. H.

## ÉTRANGER

## Pologne : l'économiste face au « populisme » dévastateur

*M. Sachs, conseiller du gouvernement Mazowiecki, s'inquiète d'un retour de l'inflation après l'élection présidentielle du 9 décembre*

Petit matin d'hiver dans un hôtel parisien. M. Jeffrey D. Sachs, les traits un peu tirés par le décalage horaire – il arrive des Etats-Unis, – se frotte longuement les yeux. La fatigue ? Non, l'incertitude, répond le conseiller économique du gouvernement Mazowiecki, après le terrible choc du premier tour de l'élection présidentielle en Pologne.

Economiste monétariste de l'université Harvard, « disciple » de M. Milton Friedman, M. Sachs a été le conseiller de plusieurs gouvernements de pays d'Amérique latine touchés par l'hyper-inflation, avant de porter ses recherches sur l'Europe de l'Est et d'offrir ses services aux nouvelles démocraties.

En Pologne, surtout, il a directement inspiré le programme brutal de stabilisation monétaire du gouvernement Mazowiecki (de janvier 1990), qui a permis de ramener le taux d'inflation de quelque 40 % par mois (5000 % en rythme annuel) au moment de l'arrivée au pouvoir de Solidarité à 50 % par an environ aujourd'hui, de rendre le cours du zloty convertible, de donner naissance à des milliers d'entreprises privées, et de préparer la désétatisation.

Quelques mois après le lancement du programme, malgré l'apparition du chômage et une chute du niveau de vie, nourriture et biens de consommation abondaient dans les rues, le marché noir des devises disparaissait, les exportations progressaient fortement. Le gouvernement Mazowiecki était au sommet de sa popularité et ces résultats suscitaient une admiration internationale certaine.

Aujourd'hui, la désillusion est grande pour M. Sachs. S'il affirme être seulement *« l'un des conseillers du gouvernement, en même temps qu'un observateur »*, c'est pourtant lui que l'homme d'affaires-candidat, M. Tyminski, a pris comme l'une des cibles de ses critiques à l'égard de la politique économique du gouvernement.

Le jeune professeur d'Harvard est profondément inquiet sur l'avenir politique et économique de la Pologne, et sur l'Europe de l'Est dans son ensemble. *« Des promesses assez extravagantes ont été faites durant la campagne ; je redoute aujourd'hui le retour de l'inflation »*, déclare-t-il en rappelant que la hausse des prix atteint toujours 4 à 5 % par mois, que les salaires réels ont augmenté de 25 % depuis juin et que la Pologne va devoir faire face à un choc énergétique majeur l'an prochain. Les privatisations ? M. Sachs reconnaît que M. Lech Walesa s'est toujours exprimé en leur faveur et devrait poursuivre le programme ambitieux conçu au cours des derniers mois. Mais comment mener à bien ces privatisations lorsqu'on s'engage à ne pas créer de chômage ? *« Il est très important d'être raisonnable. Tous ces pays sont tentés par des accès de populisme, mais cela pourrait avoir des conséquences dévastatrices pendant de nombreuses années »*, souligne-t-il.

En conséquence, M. Sachs insiste sur la nécessité de contenir les pressions sur les salaires afin qu'ils n'augmentent pas plus vite que la productivité et que les licenciements massifs puissent être évités. Il a bon espoir que M. Walesa, s'il est élu dimanche président, garde la même ligne de conduite que M. Mazowiecki, et aille jusqu'à maintenir à son poste le ministre des finances, M. Balcerowicz.

### La panique de la population

Parlant habituellement sur un ton très posé, M. Sachs hausse rapidement la voix en évoquant le climat politique polonais : *« Les événements en Pologne devraient montrer à quel point la situation est potentiellement explosive en Europe de l'Est. »* Et de s'inquiéter : *« La Pologne a prouvé qu'un programme solide pouvait être mis en péril par un démagogue et un menteur dans un pays qui avait fait preuve jusque-là de tant de cohérence. (...) Il est aujourd'hui presque certain que M. Tyminski est lié à la police secrète communiste. (...) Ce n'est pas seulement du populisme, mais un phénomène apparemment beaucoup plus insidieux. »*

L'une des principales leçons tirées par M. Sachs est peut-être qu'au cours de la dernière année l'économie a eu trop tendance à l'emporter sur la politique en Europe de l'Est. *« Le régime communiste a effacé toutes les structures de pouvoir intermédiaires. (...) Aujourd'hui tous les conflits, petits ou grands, remontent directement au premier ministre. »* En attendant la mise en place de nouvelles institutions, une éducation en profondeur de la population est nécessaire, notamment pour qu'elle comprenne que *« l'Etat ne peut garantir un travail à chaque homme »*. *« En Pologne, la panique de la population doit être apaisée... Les coûts de la réforme* [chômage, niveau de vie] *ont été grossis. Mais la peur de ces coûts, elle, est palpable. »*

Dur dans ses recommandations sur la politique économique, dans son analyse de la situation à l'Est, M. Sachs l'est aussi envers l'action des gouvernements occidentaux. Depuis longtemps il plaide en faveur de l'annulation d'une partie de la dette polonaise. *« C'est une grande erreur de ne pas l'avoir fait ; dès 1980, la dette aurait dû être allégée. Cela aurait peut-être pu changer le cours des événements. Mais qu'a fait le Club de Paris ? Tyminski n'aurait pas autant gagné en popularité si l'Ouest avait diminué la dette »*, affirme-t-il.

M. Sachs n'a pas manqué de remarquer que l'allégement de la dette polonaise devait être étudié lors du sommet des pays industrialisés de Houston, en juillet dernier, mais a été occulté. Alors que la France poussait le dossier de la réduction de la dette des pays à revenus intermédiaires – dont fait partie la Pologne, – elle ne faisait rien pour faire avancer spécifiquement le dossier de Varsovie. Quant aux Etats-Unis, *« c'est deux jours seulement avant les élections que l'administration a envoyé une lettre au gouvernement Mazowiecki pour affirmer son soutien à la réduction de la dette »*, constate M. Sachs.

*« Les pays occidentaux prônent, depuis des années, une approche de la dette au cas par cas, mais refusent toujours de créer des précédents »* qui risqueraient de permettre à d'autres Etats de revendiquer un traitement similaire, accuse le professeur de Harvard.

Son autre conseil aux gouvernements de l'Ouest est qu'ils apportent des aides financières à l'Union soviétique, non sous forme de projets techniques ou sectoriels, mais tout simplement en *cash*. *« J'aime l'idée de simplement donner de l'argent, en échange de réformes, sous forme liquide pour le soutien à la balance des paiements ou aux échanges commerciaux. Car je me méfie des projets sectoriels qui servent surtout les intérêts des lobbies occidentaux »*, affirme-t-il. *Certains disent que ce dont l'URSS a besoin ce sont des maisons préfabriquées, un système nouveau de communication ou une modernisation du secteur énergétique. Mais ce dont elle a véritablement besoin, c'est de changer son système économique. »* Et, pour cela, il faut de l'argent. Combien ? 30 milliards de dollars environ par an pour l'URSS, avance M. Sachs.

Ces sommes pourraient être, en particulier aux Etats-Unis (dont la contribution annuelle serait de 6 milliards de dollars), substituées aux dépenses de défense, sous forme de crédits de « sécurité économique ». Quant aux autres pays de l'Est, ils devraient également bénéficier surtout d'aides « liquides », des projets sectoriels pouvant cependant être montés dans les Etats ayant entamé la transition économique.

Le mot qui revient le plus souvent dans la bouche de M. Sachs est celui de choc. Choc des politiques économiques, qu'il préconise ; choc du résultat de l'élection présidentielle en Pologne ; choc de la détérioration de la situation politique et économique des pays de l'Est. M. Sachs, l'homme des chocs, aimerait à continuer à travailler pour la Pologne. Quelles que soient les dispositions du prochain gouvernement de Varsovie à son égard, il paraît déterminé à ne pas détourner son regard de l'Europe de l'Est.

FRANÇOISE LAZARE

(Lire également page 5.)

□ « Un enfer à Mexico » : rectificatif. – Dans nos premières éditions du 8 décembre, un paragraphe manquait dans le reportage d'Eric Fottorino intitulé « Un enfer à Mexico ». Au début de la page 39, il fallait lire : *« Chalco est un lieu de pèlerinage, une terre de mission. Le président Salinas y a passé un nuit. En mai, Jean-Paul II s'est déplacé jusque-là. « Si le pape est » venu, l'Eglise doit rester », commente le Père Enrique Torres. Responsable de la Fondation pour l'aide aux communautés (FAC), il est l'artisan du projet de Chalco. »* Dans le dernier paragraphe, il fallait lire : *« Il n'y avait là ni indulgence* [et non pas urgence] *ni simonie. »*

44

# REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 3 AU 7 DÉCEMBRE

## PARIS

# Une ritournelle de fête

INDICE CAC 40

**+ 5,3 %**

Comme pour ajouter un air de fête à cette semaine particulièrement brillante, un aveugle jouait vendredi de l'orgue de Barbarie face à la Bourse. Malgré le bruit des pelleteuses mécaniques creusant un parking souterrain, certains boursiers parvenaient à saisir au hasard quelques notes égrenées au rythme des tours de manivelle. Ils continuaient alors leur chemin en fredonnant la ritournelle entendue. Ces gestionnaires avaient apparemment toutes raisons d'être satisfaits. Rarement, en effet, cinq séances auront été aussi prospères avec une progression de 5,3 %. Du jamais vu depuis plus de deux ans ! A cela s'ajoute un retour, passager certes, à des échanges soutenus brisant la léthargie ambiante. Jeudi, le montant traité sur le marché à règlement mensuel a dépassé les 4,4 milliards de francs. Ce volume est le plus important de l'année, dépassant légèrement celui atteint le 5 avril (4,2 milliards de francs).

Les perspectives de détente dans la crise du Golfe sont bien sûr à l'origine de cette flambée. Mais le chemin reste long pour combler les pertes enregistrées par les marchés financiers depuis le 2 août, date de l'invasion du Koweït par l'Irak. En clôturant vendredi 7 décembre à 1 111, l'indice CAC 40 reste 13,7 % en deçà du niveau enregistré à la veille de l'invasion de l'émirat. Depuis le début de l'année, le recul est de 15,5 %.

Dans le sillage de Wall Street et des marchés pétroliers, le palais Brongniart a réagi favorablement lundi à la proposition surprise du président américain M. George Bush, d'inviter le ministre des affaires irakien à Washington. L'indice CAC 40 débutait la semaine sur un gain de 2,48 % ayant approché les 3 % en séance. La prudence revenait rapidement au cours des deux séances suivantes (+ 0,10 % et + 0,84 %). Jeudi, à nouveau encouragée par la poursuite de la chute des cours de l'or noir, la séance démarrait sous de bons auspices. La décision prise par M. Saddam Hussein de libérer les quelque trois mille otages occidentaux encore retenus en Irak et au Koweït ne faisait qu'amplifier la tendance. L'indice CAC 40 se prenait à revenir vers les 3 % de gains, seuil qu'il ne franchira pas, pour terminer à + 1,99 %.

### Retour à la réalité

Vendredi, comme quelqu'un qui a trop festoyé, le marché semblait ne pas vouloir se réveiller. Tout d'abord, une défaillance dans le système informatique RONA, chargé de transmettre les ordres entre les grands établissements bancaires et les sociétés de Bourse, retardait de près de deux heures l'ouverture de la séance. Une fois en activité, les gestionnaires restèrent très réservés, mitigés, voire un peu dégrisés. La journée s'achevait sur une légère baisse (– 0,17 %). Au besoin de souffler après des journées mouvementées s'ajoutait un retour à la réalité d'une place financière coincée entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Si, outre-Atlantique, les différentes statistiques – notamment celles de l'emploi publiées vendredi – ne font qu'accélérer les signes de récession et laissent donc espérer un assouplissement de la politique monétaire américaine, il en va tout autrement de l'Allemagne. L'ascension des taux d'intérêt provoquée par de fortes demandes de liquidités de la part des banques n'est pas sans favoriser des tensions au sein du système monétaire européen (SME) et aussi vis-à-vis du franc.

Même si, selon un sondage publié par l'hebdomadaire *Business Bourse*, une majorité de professionnels de la Bourse (51,9 %) croit à la hausse d'ici à la fin de l'année, ils sont encore nombreux à redouter la fragilité du marché et à rejoindre l'opinion de la Banque Indosuez publiée dans sa revue *Perspectives*. Rappelant que les estimations de résultats des sociétés attendus par les analystes sont encore très optimistes (+ 5 % en 1990 et + 9 % en 1991), les experts de cet établissement écrivent : *« Malgré une valorisation qui n'est certainement pas excessive, la Bourse de Paris demeure donc dans une situation fragile. »*

Des événements de la semaine se sont dégagées les envolées successives d'Eurotunnel, de la SA, du Comptoir des entrepreneurs et de BSN pour des motifs très différents. La jonction du tunnel entre la France et l'Angleterre ainsi que la clôture de l'augmentation de capital du consortium TransManche ont ragaillardi cette valeur. L'hypothèse d'un renforcement de l'espagnol Ocisa dans le capital de la SAE à plus de 10 % a stimulé la firme de BTP française. D'autre part, la fin du différend opposant la Mondiale – principal actionnaire du Comptoir des entrepreneurs – à la direction de cet établissement au sujet de son augmentation de capital a eu pour conséquence une hausse des cours de cette banque.

Vendredi, la perspective d'une cession des champagnes Pommery de BSN à LVMH entraînait une vive activité autour des titres du groupe dirigé par M. Antoine Riboud. Enfin, suspendue depuis le 12 novembre, la cotation des actions Concept a repris le 6 décembre. La valeur s'est appréciée de près de 40 %, s'ajustant sur le prix de l'OPA à 140 francs l'unité déposée par Altus Finance.

DOMINIQUE GALLOIS

### Banques, assurances, sociétés d'investissement

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF | 920 | + 34 |
| Bail Equipment | 125,90 | – 2,90 |
| Bancaire (Cie) | 480 | + 16,50 |
| Cetelem | 494 | + 4 |
| CCF | 169 | + 18,50 |
| CFF | 923 | + 73 |
| CFI | 376 | + 24 |
| Chargeurs | 780 | + 36 |
| CPR | 270 | + 25 |
| Eurafrance (1) | 1 451 | + 157 |
| GAN | 1 775 | + 75 |
| Hénin (La) | 530 | + 45 |
| Locafrance | 437,70 | – 23,30 |
| Locindus | 680 | + 5 |
| Midi | 1 029 | + 34 |
| Midland Bank | 85,10 | + 5,10 |
| OFP | 1 570 | + 90 |
| Paribas | 505 | + 26 |
| Prétabail | 1 009 | – 6 |
| Schneider | 731 | + 78 |
| Société générale | 433,50 | + 43 |
| Sovac | 540 | – 1 |
| Suez (Cie fin.) | 318,60 | + 10,40 |
| UAP | 566 | + 20 |
| UCB | 165,10 | + 14,90 |

(1) Coupon de 40 F

### Métallurgie construction mécanique

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 405 | + 65 |
| Dassault Aviation | 420 | + 4 |
| De Dietrich | 1 625 | + 165 |
| Facom | 1 336 | + 60 |
| Fives-Lille | 230 | + 32 |
| Penhoet | 476 | + 36 |
| Peugeot SA | 568 | + 27 |
| Sagem | 1 365 | + 45 |
| Strafor | 1 050 | + 41 |
| Valeo | 386 | + 32 |
| Vallourec | 242 | + 22 |

### Mines d'or, diamants

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 138,40 | + 3,50 |
| Angold | 323,80 | – 21,20 |
| Buf. Gold M. | 66 | – 6,50 |
| De Beers | 101,90 | + 7,10 |
| Drief. Cons. | 52 | – 3,95 |
| Gencor (1) | 13,50 | + 0,60 |
| Harmony | 34,30 | – 3,20 |
| Randfontein | 21 | – 2,05 |
| Saint-Helena | 40,40 | – 2,60 |
| Western Deep | 155,70 | – 6,50 |

(1) Coupon de 0,45 F.

### Bâtiment, travaux publics

| | 30-11-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entr. | 1 140 | + 39 |
| Bouygues | 464 | + 45,50 |
| Ciments franç. | 1 070 | + 158 |
| GTM | 335 | + 34 |
| Immob. Phenix | 130 | + 3,40 |
| J. Lefebvre | 738 | + 93 |
| Lafarge C. | 369 | + 46,50 |
| Poliet et Chaus. | 468 | – 57 |
| SGE-SB | 185 | + 23 |

### Produits chimiques

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 3 400 | + 250 |
| Labo-Bell | 2 600 | + 20 |
| Roussel-Uclaf | 2 060 | + 129 |
| Synthélabo | 620 | + 14 |
| BASF | 750 | + 63 |
| Bayer | 779 | + 65 |
| Hoechst | 734 | + 88 |
| Imp. Chemic | 87,60 | – 2,20 |
| Norsk Hydro | 155 | – 12 |

### Valeurs diverses

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 713 | + 24 |
| Air liquide | 665 | + 43 |
| Arjomari | 1 739 | + 198 |
| Bic | 539 | + 16 |
| Bis | 327,90 | + 54,90 |
| CGIP | 941 | + 109 |
| Club Méditer. | 494 | + 61,90 |
| Essilor | 311 | + 8 |
| Euro-Disney | 99 | + 4 |
| Europe 1 | 1 136 | + 86 |
| Eurotunnel | 37,30 | + 5,70 |
| Groupe Cité | 720 | + 70 |
| Hachette | 176,50 | + 25,50 |
| Havas | 499 | + 41,50 |
| Marine Wendel | 291,50 | + 25,50 |
| Navigation mixte | 1 224 | + 94 |
| Nord-Est | 131,50 | + 10,70 |
| L'Oréal | 512 | + 28,50 |
| Saint-Gobain | 421,80 | + 51,80 |
| Sanofi | 890 | + 23 |
| Saulnes Châtillon | 261 | + 5,90 |
| Skis Rossignol | 854 | + 134 |

### Alimentation

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 677 | + 15 |
| Bongrain | 2 500 | + 70 |
| BSN | 753 | + 20 |
| Carrefour | 3 505 | + 179 |
| Casino | 140,70 | + 8,80 |
| Euromarché | 3 100 | + 50 |
| Guyenne-Gasc. | 1 085 | + 40 |
| LVMH (1) | 3 884 | + 314 |
| Occid. (Gle) | 621 | + 91 |
| Olipar | 284 | + 29 |
| Pern.-Ricard | 1 029 | + 39 |
| Promodès | 2 092 | + 107 |
| Saint-Louis | 1 355 | + 79 |
| Source Perrier | 1 274 | + 34 |
| Nestlé | 30 350 | + 1 450 |

(1) Coupon de 16,50 F.

### Mines, caoutchouc

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 878 | – 53 |
| Imétal | 237,20 | + 25,40 |
| Métaleurop. | 84 | + 12,50 |
| Michelin | 74,60 | + 6,60 |
| RTZ | 44,10 | + 2,10 |
| ZCI | 1,69 | – 0,01 |

### Pétroles

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| BP-France | 96,85 | + 4,75 |
| ELF-Aquitaine | 310 | – 15,50 |
| Esso | 675 | – 31 |
| Primagaz | 685 | + 45 |
| Sogerap | 400 | – 1 |
| Total | 660 | – 19 |
| Exxon | 252 | – 6,10 |
| Petrofina | 1 663 | + 40 |
| Royal Dutch | 389,50 | – 13,50 |

### Matériel électrique

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| CGE | 574 | + 35 |
| CSEE (ex-Signaux) | 184 | + 22,90 |
| Générale des eaux | 2 310 | + 112 |
| Intertechnique | 1 080 | + 30 |
| Labinal | 900 | + 60 |
| Legrand | 3 690 | – 10 |
| Lyon. des eaux | 530 | + 31,90 |
| Matra | 239,50 | + 18,50 |
| Merlin-Gerin | 496 | + 42 |
| Moulinex | 85,80 | + 11,80 |
| Radiotechnique | 399,70 | + 39,70 |
| SEB | 1 270 | + 47 |
| Sextant-Avionique | 554 | + 41 |
| Thomson-CSF | 122,60 | + 8,90 |
| IBM | 568 | – 2 |
| ITT | 244,90 | + 10,70 |
| Schlumberger | 275,10 | – 8,90 |
| Siemens | 2 130 | + 110 |

### Filatures, textiles magasins

| | 7-12-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Agache (Fin.) | 785 | – 57 |
| BHV | 690 | + 40 |
| CFAO | 380 | inch. |
| Damart | 2 015 | + 75 |
| DMC | 376 | + 22 |
| Gal. Lafayette | 1 790 | – 10 |
| Nouvelles Galeries | 775 | + 15 |
| Printemps | 614 | + 51 |
| La Redoute | 3 130 | + 130 |
| SCOA | 15,30 | + 1,05 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Eurot. SA-PLC | 35 688 855 | 1 204 520 339 |
| CGE | 1 358 796 | 757 148 119 |
| Aux. Entrepr. | 606 674 | 693 116 340 |
| Eaux (G. des) | 209 747 | 462 597 966 |
| ELF-Aquitaine | 1 308 439 | 437 701 952 |
| Suez (Co. de) | 1 366 516 | 426 437 273 |
| Peugeot S.A. | 774 237 | 423 852 583 |
| BSN | 556 707 | 410 539 219 |
| Saint-Gobain | 895 825 | 356 835 412 |
| LVMH M. H. | 92 887 | 336 691 332 |
| UAP | 562 458 | 311 285 842 |
| Total (F. Pétr.) | 410 144 | 278 916 565 |
| Accor | 381 368 | 265 399 080 |
| Lyon. E. Dum. | 464 856 | 238 621 199 |

(*) Du vendredi 30 novembre au jeudi 6 décembre 1990 inclus.

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| CCMC | + 42,1 | Min Pro Salsigné | – 9,8 |
| Skis Rossignol | + 24,6 | Locafrance | – 6,7 |
| Plastic Omnium | + 24 | BIP | – 5,3 |
| MMB | + 23,7 | Esso | – 5 |
| BIS | + 20,1 | Gal. Lafayette | – 5 |
| Eurotunnel | + 18,5 | Géophysique | – 4,7 |
| ALSPI | + 17,4 | Elf Aquitaine | – 4,5 |
| Hachette | + 17,2 | Salvepar | – 3,8 |
| Métaleurop | + 15,8 | SAT | – 3,7 |
| SPEP | + 15,8 | Sodecco | – 3,2 |
| Moulinex | + 15,7 | Simco | – 3,1 |
| Rhône-Poul. CIP | + 15,1 | Lebon Cie | – 2,6 |
| Dassault Elec. | + 14,3 | Total (F. Pétr.) | – 2,5 |
| SGF | + 14,2 | DEV Rég. S.-E. | – 2,5 |

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 décembre 90**

Nombre de contrats : 80 113.

| COURS | ÉCHÉANCES Déc. 90 | Mars 91 | Juin 91 | Sept. 91 |
|---|---|---|---|---|
| Premier | 100,40 | 100,46 | 100,60 | 100,40 |
| + haut | 100,52 | 100,56 | 100,66 | – |
| + bas | 100,28 | 100,30 | 100,54 | – |
| Dernier | 100,46 | 100,52 | 100,62 | – |
| Compensation | 100,46 | 100,52 | 100,66 | – |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 3 déc. | 4 déc. | 5 déc. | 6 déc. | 7 déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 2 318 031 | 1 938 234 | 2 662 465 | 4 417 314 | – |
| Comptant R. et obl. | 9 185 000 | 7 728 778 | 7 935 335 | 9 247 407 | – |
| Actions | 164 806 | 156 495 | 137 155 | 136 476 | – |
| Total | 11 667 837 | 9 823 507 | 10 734 955 | 13 801 197 | – |

**INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Françaises | 76,7 | 77 | 77,8 | 78 | – |
| Étrangères | 78,9 | 78,2 | 78,7 | 80,2 | – |

**SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice gén. | 431,1 | 433 | 438 | 442,7 | 447,0 |

**(base 1 000, 31 décembre 1987)**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice CAC 40 | 1 644,87 | 1 646,53 | 1 660,44 | 1 693,52 | 1 690,71 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 30-11-90 | Cours 7-12-90 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 63 000 | 60 300 |
| – (kilo en lingot) | 63 150 | 60 600 |
| Pièce française (20 fr.) | 395 | 390 |
| ● Pièce française (10 fr.) | 420 | 440 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 423 | 414 |
| Pièce latine (20 fr.) | 382 | 356 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 360 | 346 |
| Souverain | 468 | 480 |
| ● Souverain Elizabeth II | 470 | 480 |
| ● Demi-souverain | 400 | 390 |
| Pièce de 20 dollars | 2 080 | 2 140 |
| – 10 dollars | 1 250 | 1 210 |
| ● – 5 dollars | 750 | 730 |
| – 50 pesos | 2 375 | 2 300 |
| ● – 20 marks | 495 | 480 |
| – 10 florins | 381 | 389 |
| ● – 5 roubles | 270 | 270 |

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

## NEW-YORK

# Insuffisant

INDICE DOW JONES

**– 1,2 %**

Pour la quatrième fois depuis l'été dernier, la réserve fédérale a injecté des liquidités dans le système monétaire de façon à faire baisser les fonds fédéraux, lesquels ont été ramenés à 7,25 % contre 8,25 % au mois de juillet. Dans le même temps, de petites banques régionales, telle la Southwest Bank of Saint Louis, ont réduit leur taux de base d'un quart de point, à 9,75 %. Mais ces bonnes nouvelles sur le front des taux d'intérêt ont été obérées par les informations macroéconomiques confirmant l'aggravation de la situation économique.

Ainsi, l'annonce d'un taux de chômage de 5,9 % pour le mois de novembre, soit le niveau le plus élevé depuis trois ans, a fait mauvais effet à Wall Street. Pour les observateurs, il ne fait pas de doute que la récession qui gagne à présent plus de la moitié du pays, aurait dû conduire les gardiens de la monnaie à plus de générosité dans le desserrement des cordons du crédit.

Dans ce contexte, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé plus de 10 points vendredi, pour s'établir à 2590,10 en clôture, ramenant à 30,45 points (+ 1,2 %) la hausse des cours sur la semaine. La décision du Fed a aussi contribué à faire monter le marché obligataire, notamment les fonds d'Etat, qui ont approché leur plus haut niveau de l'année vendredi. A présent, il est clair que l'euphorie qui avait accompagné l'annonce de la libération des otages a cédé la place aux réalités économiques. Et celles-ci restent particulièrement préoccupantes.

*de notre correspondant*
SERGE MARTI

| | Cours 30 nov. | Cours 7 déc. |
|---|---|---|
| Alcoa | 54 7/8 | 56 3/8 |
| ATT | 32 1/8 | 29 7/8 |
| Boeing | 44 1/4 | 45 1/2 |
| Chase Man. Bank | 10 7/8 | 11 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 36 7/8 | 36 5/8 |
| Eastman Kodak | 42 3/8 | 40 7/8 |
| Exxon | 50 3/4 | 49 1/2 |
| Ford | 27 3/8 | 27 1/2 |
| General Electric | 54 3/4 | 57 1/2 |
| General Motors | 36 5/8 | 36 1/ |
| Goodyear | 15 7/8 | 16 1/ |
| IBM | 113 1/2 | 112 1/ |
| ITT | 46 7/8 | 49 |
| Mobil Oil | 58 7/8 | 57 1/ |
| Pfizer | 80 3/4 | 79 7/ |
| Schlumberger | 56 3/4 | 54 1/ |
| Texaco | 59 1/2 | 57 5/ |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 97 1/2 | 106 7/ |
| Union Carbide | 16 | 16 1/ |
| USX | 31 1/4 | 30 3/ |
| Westinghouse | 26 5/8 | 27 7/ |
| Xerox Corp. | 34 3/4 | 36 7/ |

* Ex coupon.

## TOKYO

# Spéculation

INDICE NIKKEI

**+ 4,75 %**

Tiraillée entre l'espoir de voir la crise du Golfe se résoudre et la hantise qu'elle ne débouche sur un affrontement, Tokyo a profité du répit diplomatique dans le Golfe pour s'offrir une semaine spéculative, brouillonne et au fond peu rassurante. Additionnant les mouvements de yoyo, l'indice Nikkei s'est finalement inscrit à 23 522 yens alors qu'à l'ouverture de lundi il se trouvait à la cote de 22 454 yens. Dans l'intervalle, le thermomètre du marché s'était offert une chute de 860 points mardi et un bond en avant de 969 yens vendredi. Des écarts qui en disent long sur la nervosité des investisseurs.

Il y a eu deux bonnes nouvelles : la libération des otages occidentaux retenus par l'Irak et le petit galop de Wall Street. Tokyo a ainsi fini en fanfare une semaine commencée dans la fébrilité. Signe de dynamisme : les volumes, après être tombés aux alentours de 250 millions de titres ont ensuite quasiment doublé.

Peu rassurés toutefois, les professionnels ont gardé les yeux rivés sur les arbitragistes et les « appels en marges », des opérations qui consistent à acheter en partie à crédit et à échéance. On soupçonne ces derniers de n'attendre qu'une remontée de la cote pour se débarrasser de leurs portefeuilles.

Décidément placée sous le signe de la spéculation, cette semaine aura été fertile en rebondissements dans le camp des « raiders ». L'un des groupes les plus actifs, Shuwa Corp., qu'on dit actuellement en difficulté, a reconnu vouloir vendre aux grands magasins Daiei les actions d'une petite chaîne de magasins, Chujitsuya.

L'américain T. Boone Pickens a dû lever le voile sur ses arrangements financiers avec Kitaro Watanabe à l'origine de son entrée à hauteur de 26 % dans le capital de Koito. Enfin, un groupe de Chinois de Hongkong s'est emparé de 30 % du fabricant de pâte à papier Honshu.

BRUNO BIROLLI
*correspondance*

Indices du 7 décembre : Nikkei, 23 522,49 (c. 22 454,63) ; Topix, 1 740,3 (c. 1 652,01).

| | Cours 30 nov. | Cours 7 déc. |
|---|---|---|
| Akai | 484 | 520 |
| Bridgestone | 1 000 | 1 040 |
| Canon | 1 250 | 1 290 |
| Fuji Bank | 2 170 | 2 200 |
| Honda Motors | 1 330 | 1 300 |
| Matsushita Electric | 1 570 | 1 690 |
| Mitsubishi Heavy | 623 | 694 |
| Sony Corp. | 5 780 | 6 020 |
| Toyota Motors | 1 760 | 1 800 |

## FRANCFORT + 5 %

# Vif redressement

Le mois de décembre s'est ouvert en fanfare à la Bourse de Francfort. Fortement encouragé par la chute des prix du pétrole, favorisé par le coup médiatique de Bagdad (libération de tous les otages), mais aussi par la belle allure des Bourses américaine et japonaise, le marché s'est très vivement redressé, enregistrant en cinq séances une hausse de 4,97 %.

L'euphorie n'a toutefois pas été complète à cause de la faiblesse du dollar, qui pénalise les entreprises travaillant à l'étranger, et des problèmes de financement posés par le redressement économique de l'ex-RDA.

Fermeté du compartiment automobile et notamment de Volkswagen, où la grève a pris fin après les accords salariaux conclus avec les syndicats. Le constructeur va s'associer avec Ford pour construire un véhicule du type Renault Espace.

Indices du 7 déc. : DAX, 1 512,84 (c. 1 441,23) ; Commerzbank : 1 846,60 (c. 1 767,90).

| | Cours 30 nov. | Cours 7 déc. |
|---|---|---|
| AEG | 217 | 235 |
| BASF | 204,30 | 223,50 |
| Bayer | 212,20 | 232,20 |
| Commerzbank | 234,30 | 247,50 |
| Deutschebank | 610 | 634,50 |
| Hoechst | 192,20 | 219,50 |
| Karstadt | 661 | 635 |
| Mannesman | 273,50 | 285,50 |
| Siemens | 597,80 | 630 |
| Volkswagen | 337,70 | 359 |

## LONDRES + 1,58 %

# Raffermissement

Commencée dans l'hésitation, la semaine s'est achevée sur une note plus ferme et d'un vendredi à l'autre, l'indice FT des 100 valeurs a finalement progressé de 1,58 %.

Comme toutes les places internationales, le London Stock Exchange a été dopé par la baisse des prix du pétrole, liée à l'annonce de la libération de tous les otages encore détenus par Bagdad. Mais la Bourse britannique aurait sans aucun doute fait un meilleur parcours si l'espoir d'une détente sur le front des taux d'intérêt ne s'était pas envolé.

Les valeurs exportatrices se sont distinguées. Progrès des Compagnies distributrices d'eau à l'approche de l'introduction en Bourse la semaine prochaine des Compagnies distributrices d'électricité, dont la privatisation apparaît déjà comme un succès.

Indices « FT » du 7 déc. : 100 valeurs, 2 183,4 c. 2 149,4 ; 30 valeurs, 1 723,8 c. 1 682,8 ; mines d'or, 150,4 c. 160,2 ; Fonds d'Etat, 83,29 c. 80,58.

| | Cours 30 nov. | Cours 7 déc. |
|---|---|---|
| Bowater | 483 | 478 |
| BP | 346 | 329 |
| Charter | 415 | 435 |
| Courtaulds | 334 | 343 |
| De Beers | 9,53 | 10 3/8 |
| Glaxo | 815 | 840 |
| GUS | 13,50 | 13,88 |
| ICI | 8,82 | 9,00 |
| Reuters | 6,08 | 6,45 |
| Shell | 466 | 449 |
| Unilever | 655 | 680 |
| Vickers | 176 | 189 |

a été tiré à [illegible]

# CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

# Profusion d'emprunts français

La profusion de nouvelles émissions internationales garanties par la République française en cette fin d'année donne lieu aux interprétations les plus contradictoires. L'impression immédiate est celle d'une précipitation qui pourrait accréditer l'idée que les besoins d'emprunts de l'Etat sont plus élevés que prévu et qu'il s'agit donc de tirer parti au plus vite de toutes les opportunités qui pourraient se présenter. Ce n'est pourtant pas l'explication la plus souvent retenue. Les spécialistes préfèrent y voir le souci des autorités de démontrer sans conteste que la vulnérabilité actuelle du franc face au mark ne diminue en rien l'attrait des titres français à l'étranger.

Il reste que le compartiment de l'eurofranc a connu la semaine passée une activité primaire inhabituelle dont deux établissements publics sont les principaux responsables. La SNCF a cherché à y lever pour 1,25 milliard de francs et la Caisse nationale des télécommunications offre pour 1,7 milliard d'obligations nouvelles. Les deux opérations, garanties par l'Etat, sont destinées à se greffer sur des souches existantes pour en faire d'ici peu de temps les emprunts les plus volumineux de tout le marché de l'eurofranc. Leurs encours passeront à 4 et 3,7 milliards de francs respectivement. De tels montants sont considérables, et le fait même qu'ils puissent être atteints témoigne de la spectaculaire transformation du compartiment. Naguère encore situé au second plan, l'eurofranc s'est récemment hissé au rang des grandes eurodevises dans lesquelles il est possible de libeller d'énormes transactions.

Dirigées par le Crédit commercial de France, les deux émissions figureront très certainement l'année prochaine parmi les plus activement négociées de tout le marché international. Cette perspective est un atout très important qui fait que nul ne doute que les titres trouveront preneurs auprès des investisseurs. Cela pourrait toutefois prendre du temps car, d'une façon générale, en cette période de l'année, les preteurs ne se montrent guère empressées d'acquérir de nouveaux titres. Quoi qu'il en soit de l'étendue du placement déjà effectué, les rendements qu'ils procuraient à la veille du week-end reflétaient une très grande stabilité par rapport aux niveaux auxquels ils avaient vu le jour. Ils offraient environ 38 centimes de plus que les fonds d'Etat de même durée, de neuf et sept ans respectivement.

Malgré leurs mérites évidents, les deux émissions ont suscité de sévères critiques de la part de nombreux spécialistes, notamment parce que la façon dont elles ont été proposées n'assure pas aux membres du groupe de direction une rémunération convenable pour leur travail et les risques qu'ils prennent. D'aucuns mettent en garde contre le danger qu'il y a pour le compartiment de l'eurofranc français à trop s'écarter des méthodes suivies sur le plan international dans le but de garantir aux banques des marges bénéficiaires appropriées.

Il y a eu la semaine passée une troisième euro-émission en francs français, pour le compte de Renault Crédit international. D'une durée nettement plus courte – moins de trois ans, – cet emprunt n'entre nullement en concurrence avec les deux autres. Lancée au début de la semaine par l'intermédiaire de la Banque nationale de Paris, la transaction porte sur 800 millions de francs. En fait, elle viendra elle aussi renforcer l'encours d'un emprunt en circulation, ce lui fera atteindre 1,5 milliard de francs dans peu de temps. Son taux d'intérêt facial est de 10,50 % et le prix d'émission de 101,50 %.

### *Bon résultat de l'offre d'échange d'EDF*

Un autre constructeur automobile européen était, la semaine dernière, à la recherche de francs français, Volvo, qui se les est procurés de façon détournée. La société suédoise s'est adressée au marché luxembourgeois pour y lever 1 milliard de francs du grand-duché. D'une durée de trois ans, l'émission, que dirigeait le groupe de la Kredietbank, fait l'objet d'un contrat d'échange aux termes duquel Volvo dispose de fonds dans la devise de son choix. Les obligations de Volvo sont rémunérées au taux de 10,125 %, le prix d'émission étant de 101,95 %, soit un rendement de 9,35 %.

Electricité de France a mis fin, mercredi dernier, à la seule offre d'échange jamais faite aux porteurs d'obligations en écus. Il y a été répondu à raison de près de 30 % des titres concernés. Ce résultat est tout à fait satisfaisant. On sait que, pour servir de réceptacle à cette offre, une émission nouvelle de 150 millions d'écus et de plus de dix ans de durée avait vu le jour en novembre, dont le taux d'intérêt facial est de 10,50 %. Elle devait s'accroître du volume des titres présentés à l'échange. Son montant est maintenant légèrement supérieur à 450 millions d'écus. Cela en fait un grand, qui se négociera facilement, et dont on peut attendre qu'il soit encore augmenté ces prochaines années. La transaction était placée sous la direction de Paribas.

Les opérations de ce genre sont fréquentes sur les marchés nationaux des emprunts, particulièrement sur celui du franc français, où les taux de réussite sont nettement plus élevés, dépassant les 50 %. Mais il faut se garder de pousser trop loin la comparaison. En ce qui concerne l'euromarché, les investisseurs sont bien plus difficiles à atteindre que sur les marchés nationaux. En outre, on ne peut pas vraiment sonder le terrain à l'avance. Jusqu'au dernier moment, l'affaire doit demeurer secrète. La moindre indiscrétion pourrait tout remettre en cause. Tout mouvement de cours indu des titres existants risquerait d'être condamné comme un délit d'initié. Cela s'explique par le fait que les titres nouveaux rapportent normalement davantage que les anciens. Il faut à tout prix éviter que ce surcroît de rendement, qui est destiné à attirer les investisseurs, ne nourrisse la spéculation.

Le déroulement de l'opération d'Electricité de France a été suivi de très près par plusieurs autres grands débiteurs. Certains songent à l'imiter bientôt. Dans l'ensemble, un emprunteur s'y retrouve rapidement. Le coût de son offre est vite compensé par des avantages évidents. C'est un excellent moyen de remodeler sa dette, notamment d'en allonger la durée ou de la raccourcir. Electricité de France, par exemple, a été en mesure d'augmenter d'un an et demi la vie moyenne de ses emprunts en écus.

**CHRISTOPHE VETTER**

## DEVISES ET OR

# Le mark dopé par les taux

Au train où vont les choses, l'année 1990 risque de se terminer sur une hausse sensible du mark, aussi bien à l'égard du dollar que des autres monnaies du Système monétaire européen (SME). A l'origine de ce phénomène, on retrouve la montée irrésistible des taux d'intérêt en Allemagne, à l'initiative d'une banque fédérale qui poursuit sa politique propre, avec pour conséquence logique le raffermissement du mark vis-à-vis des autres devises européennes, notamment le franc français.

A Paris, le cours du mark a dépassé 3,39 francs pour la première fois depuis la fin de février 1990, venant de 3,3750 francs à la fin de la semaine dernière et de 3,3480 francs à la fin octobre, en dessous de son cours pivot de 3,35386. Sans doute cette poussée n'a-t-elle rien de dramatique : il y a un peu plus d'un an, à la fin décembre 1989, la devise allemande avait atteint 3,42 francs, tout près de son cours plafond autorisé de 3,43 francs. Cette poussée, provoquée en partie par la hausse des taux d'intérêt à Francfort (déjà), avait contraint la Banque de France à relever une fois de plus ses taux directeurs. Mais, tout de même, cette ascension ne plaît pas du tout à l'institut d'émission, pas plus qu'au ministère des finances, où l'on déplore ouvertement le comportement du voisin de l'Est.

De quoi s'agit-il ? Pour la Banque fédérale d'Allemagne, les objectifs sont clairs : la maîtrise de l'inflation implique un mark fort, la croissance économique est trop forte (+ 5,5 % au troisième trimestre en rythme annuel pour l'ancienne RFA) et, surtout, le coût de la réunification, 150 milliards de marks en 1991, soit 500 milliards de francs, ne doit pas être financé uniquement par l'emprunt, le recours à l'impôt devant être également utilisé. L'ennui, c'est que le chancelier Kohl, dans son programme électoral, s'était engagé à ne pas augmenter les impôts, et son allié, M. Genscher, s'y oppose encore plus. C'est pourquoi les milieux financiers internationaux ne peuvent s'empêcher de trouver au comportement de la Bundesbank *(voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »)* un petit aspect « bras de fer » avec le gouvernement de Bonn.

### *Tensions au sein du SME*

Dans l'immédiat, cet affrontement provoque des tensions au sein du Système monétaire européen, comme on l'a vu, et des récriminations chez les partenaires. Mardi 4 décembre, à Bruxelles, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, a déclaré que *« l'accumulation de déficits publics à laquelle on assiste en Allemagne, en liaison avec l'unification du pays, soulève la question des limites de la coopération monétaire »*, pas moins. En fait, il ne faudrait pas trop pousser la Bundesbank dans la voie du renforcement du mark, meilleur moyen de limiter l'inflation importée, ce qui impliquerait un rajustement du Système monétaire européen. Le franc, bien entendu, suivrait le mark dans sa montée mais il faudrait, pour cela, que les taux d'intérêt français suivent l'ascension des taux allemands.

Le seul ennui est que la France, dont la croissance se ralentit, a plutôt besoin d'une baisse de ses taux d'intérêt, d'autant que ses entreprises, surtout petites et moyennes, sont moins aptes que les PME allemandes à supporter le fardeau de taux élevés. Le raisonnement est valable pour une bonne partie de l'Europe continentale, sans oublier la Grande-Bretagne, qui entre carrément en récession, son nouveau ministre des finances, M. Lamont, l'a reconnu.

Le divorce paraît donc complet entre une Allemagne en suractivité et les partenaires en pleine décélération, avec des objectifs économiques qui divergent de plus en plus. Où est donc l'harmonisation des politiques des Etats membres de la CEE ? On pourrait répondre que le chancelier Kohl, *« fier de sa gloire neuve, avait levé la hache et marché derrière les licteurs »* comme disait le poète, à l'imitation des consuls romains de jadis après leur triomphe au lendemain de leur victoire. Mais un tel comportement qui revient à associer bon gré mal gré les partenaires au fardeau de la réunification, est de nature à réveiller fâcheusement de vieux griefs et à faire regretter l'époque où on aimait bien l'Allemagne *« lorsqu'il y en avait deux »*.

Le dollar a évolué en dents de scie cette semaine au gré de la crise du Golfe, s'affaiblissant lorsque les propos officiels se faisaient apaisants et se raffermissant lorsque ces propos se révélaient plus bellicistes. Ainsi, au début de la semaine, les déclarations de M. Saddam Hussein à *Antenne 2* et radio France le dimanche précédent, faisaient fléchir le billet vert, revigoré le lendemain par des commentaires guerriers en provenance des Etats-Unis et ainsi de suite jusqu'à l'annonce jeudi de la libération de tous les otages pour Noël. Il terminait la semaine à 5,0375 francs à la cotation officielle de vendredi et touchait la barre des 5 francs plus tard à New-York, contre 5,0790 francs une semaine plus tôt.

Tout de même, le billet vert est soutenu par l'approche de la fin de l'année qui incite les sociétés américaines à rapatrier des dollars pour habiller leur bilan. Il faut y ajouter les propos de M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, selon lesquels *« il est bon que les ministres des finances se réunissent chaque fois que l'économie mondiale est à un tournant »*.

**FRANÇOIS RENARD**

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 DÉCEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 1990

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D.mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York | 1,9460 | – | 19,8965 | 79,1766 | 67,5447 | 3,2595 | 59,8802 | 0,0896 |
| | 1,9410 | – | 19,7316 | 79,1250 | 66,6000 | 3,2248 | 59,0493 | 0,0887 |
| Paris | 9,7805 | 5,0260 | – | 397,94 | 339,48 | 16,3820 | 300,96 | 4,5056 |
| | 9,8370 | 5,0680 | – | 395,94 | 337,53 | 16,3431 | 299,26 | 4,4969 |
| Zurich | 2,4578 | 1,2630 | 25,1294 | – | 85,3090 | 4,1166 | 75,6287 | 1,1322 |
| | 2,4845 | 1,2800 | 25,2565 | – | 85,2481 | 4,1277 | 75,5831 | 1,1357 |
| Francfort | 2,8810 | 1,4805 | 29,4568 | 117,22 | – | 4,8256 | 88,6526 | 1,3272 |
| | 2,9144 | 1,5015 | 29,6271 | 117,30 | – | 4,8420 | 88,6625 | 1,3323 |
| Bruxelles | 59,7032 | 30,68 | 6,1042 | 24,2913 | 20,7227 | – | 18,3712 | 2,7503 |
| | 60,1904 | 31,01 | 6,1188 | 24,2266 | 20,6527 | – | 18,3112 | 2,7516 |
| Amsterdam | 3,2498 | 1,6700 | 33,2270 | 1,3222 | 112,80 | 5,4432 | – | 1,4970 |
| | 3,2871 | 1,6935 | 33,4155 | 1,3230 | 112,79 | 5,4611 | – | 1,5027 |
| Milan | 2170,76 | 1115,50 | 221,94 | 883,21 | 753,46 | 36,3592 | 667,96 | – |
| | 2187,51 | 1127 | 222,38 | 880,47 | 750,58 | 36,3431 | 665,49 | – |
| Tokyo | 255,31 | 131,20 | 26,1042 | 103,88 | 88,6187 | 4,2764 | 78,5628 | 0,1176 |
| | 258,74 | 133,30 | 26,3023 | 104,14 | 88,7778 | 4,2986 | 78,7127 | 0,1183 |

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 7 décembre 3,8308 F, contre 3,8020 F le vendredi 30 novembre.

**SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN :**
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte



## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# L'espoir, malgré tout

« L'espoir »... c'est celui d'une baisse des taux d'intérêt en Europe, à la faveur d'un ralentissement général de la croissance ; « malgré tout »... c'est la nouvelle hausse qui s'est produite en Allemagne cette semaine, avec pour effet de compliquer la situation et de faire naître des tensions sur les marchés des changes. Mercredi matin 5 décembre, en effet, la Banque fédérale d'Allemagne effectuait des prises en pension sur adjudication à des taux en hausse de près d'un demi-point, à 8,50 % sur un mois. Sans doute, comme partout à l'approche de la fin de l'année et de la clôture des bilans, provoque-t-elle une forte demande de liquidités de la part des banques, satisfaite par la Banque centrale à des niveaux plus élevés parce que jugée temporaire.

Mais les analystes rappellent qu'il y a un mois ladite Banque fédérale d'Allemagne, en relevant d'un demi-point son taux directeur (Lombard), porté de 8 % à 8,50 %, avait assuré bien vite qu'il ne s'agissait que d'une mesure technique et non d'un relèvement effectif des taux d'intérêt. Cette fois, elle profite de ce relèvement technique pour faire monter d'un cran le loyer de l'argent à court terme, ce qui laisse présager, suivant les milieux financiers de Francfort, une nouvelle hausse au début de l'année prochaine.

A Paris, naturellement, le taux de l'argent au jour le jour a été propulsé à nouveau au-dessus de 10 %, puis a fléchi un peu en fin de semaine. La Banque de France peut difficilement intervenir pour calmer cette fièvre, la tenue du franc vis-à-vis du mark laissant à désirer *(voir la rubrique « Devises et l'or ».)* A vrai dire, elle se trouve tout à fait coincée, ayant abaissé ses taux directeurs il y a un mois, en même temps que la Bundesbank relevait les siens. A Paris, la marge de manœuvre a été épuisée. On y fait remarquer que l'écart de l'argent à trois mois entre la France et l'Allemagne est retombé à 0,8 point, au plus bas depuis 1981, ce qui constitue une marge difficilement compressible pour l'instant.

Le plus curieux dans cette affaire est que les milieux financiers parisiens conservent tous leurs espoirs dans une baisse des taux à long terme, qui leur apparaît logique dans une conjoncture de ralentissement économique généralisé. Cette semaine, les cours du MATIF ont enfin dépassé la barre des 100, pour la première fois depuis le début du mois d'août et de la crise du Golfe, ce qui l'a mis dans la semaine à 100,30, après un plus haut à 100,70 lundi, un plus bas à 99,50 par la suite et un rebond à 100,46 en clôture vendredi.

### *« Prime rate » et « fed funds » en baisse*

Un élément favorable a été la poursuite de la baisse des rendements des bons du Trésor américain le 30, en revenant de 8,43 % à 8,30 %, et même 8,25 % vendredi après l'annonce d'une nette augmentation du taux de chômage en novembre (lire par ailleurs). Le Livre beige (Tan Book) de la Réserve fédérale des Etats-Unis estimant que le danger d'inflation n'est plus réel, celle-ci a procédé le 7 décembre au troisième abaissement consécutif des « fed funds », le taux des fonds fédéraux, le ramenant de 7,50 % à 7,25 %. Vendredi, la Southwest Bank of St-Louis, souvent pionnière en ce domaine, a annoncé une diminution d'un quart de point de son « prime rate » (celui accordé aux meilleurs clients), de 10 % à 9,75 % imitée par la Mand T Bank de Buffalo. Il faut remonter à janvier pour retrouver un mouvement de baisse des taux de base bancaires aux Etats-Unis. En conséquence, le rendement des OAT dix ans à Paris est retombé de 10,06 % à 9,95 %, cassant le seuil des 10 %, tandis que celui des emprunts d'Etat allemands à dix ans, les Bunds, remontait un peu, à 8,81 %. L'écart entre Paris et Francfort est ainsi revenu à 1,15 point.

Sur le marché obligataire, l'événement de la semaine a été l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT). Cette adjudication s'est effectuée dans de bonnes conditions, en raison de l'espoir tenace évoqué précédemment et de la baisse des rendements consécutive à la hausse des cours sur le MATIF. Le Trésor a levé 3,38 milliards de francs à 10 %, contre 10,35 % le 8 novembre, sur le gisement de l'OAT 8,50 % 2 000 et 2,45 milliards de francs sur celui de l'OAT 2 019 à 10,13 % contre 10,78 % le 4 octobre 1990. Les soumissions sur les deux tranches ont été réduites respectivement de 40 % et de 50 %, ce qui est considéré comme satisfaisant.

Le lancement de l'emprunt d'Etat n'a pas empêché d'autres émetteurs de solliciter le marché. La Caisse de refinancement hypothécaire, sous l'égide de la BNP et du Crédit lyonnais, a demandé 1 milliard de francs à 10,60 % nominal, ce qui est convenable, mais 10,14 % en rendement réel, ce qui est considéré comme très « tiré » : le résultat a été un accueil initial très médiocre, dû également aux mauvaises conditions du début de la semaine, avec une timide amélioration à la veille du week-end. L'emprunt de la SOVAC, dirigé par le Crédit Lyonnais pour 600 millions de francs et 10,41 % de rendement, a démarré mollement, pour obtenir un meilleur accueil, toujours en fin de semaine.

**F. R.**

## MATIÈRES PREMIÈRES

# Les investisseurs boudent le platine

Les cours du platine à Londres s'établissaient en fin de semaine autour de 430 dollars l'once, soit une centaine de dollars en-deçà de leur meilleur niveau de l'année atteint en février (532,15 dollars). Dans son rapport *« intérimaire »* consacré au marché du métal blanc, le négociant londonien Johnson Matthey ne brille pas par son optimisme, estimant que pour 1990, les stocks augmenteront de 245 000 onces. La progression de 3,4 % de la consommation mondiale (à 3,6 millions d'onces) permettra sans doute d'absorber une bonne partie de ce surplus. L'excédent net devrait porter sur 70 000 onces.

S'agissant de la demande, les professionnels britanniques prévoient pour l'année en cours une progression dans les secteurs de l'automobile, de la bijouterie et de l'industrie en général. Le platine subit en revanche une certaine désaffection dans le rang des investisseurs qui, crise du Golfe et risque de récession aidant, leur apparaît comme un métal moins attrayant que naguère.

Dans le détail, M. Johnson Matthey affirme que la demande de platine pour les pots catalytiques augmentera cette année de 90 000 tonnes et atteindra 1,55 million de tonnes. On peut s'interroger sur la validité d'une telle prévision, au lendemain de la contraction quasi générale de la production automobile qui se dessine dans les grands pays industriels, aux Etats-Unis, au Japon et en Europe.

| PRODUITS | COURS DU 7-12 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 299 (+ 23) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 597 (+ 42) Dollars/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 8 125 (+ 175) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Mars | 301 (– 4,3) Francs/tonne |
| Café (Londres) Janvier | 652 (+ 22) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Décembre | 1 188 (– 57) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Décembre | 253 (+ 8) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Décembre | 226 (– 1) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 174,6 (+ 1,9) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

### *Climat de torpeur*

Du côté de la bijouterie, on attend, selon la firme londonienne, une consommation record de 1,35 million d'onces. *« 15 000 onces supplémentaires seront utilisées au Japon pour la bijouterie, en Suisse pour la fabrication de montres en platine et à Hongkong, pour satisfaire la demande niponne de bijoux »*, lit-on dans le rapport de M. Johnson Matthey. Enfin, les industries pétrochimiques et de raffinage de pétrole devraient accroître leurs usages de platine qui vont globalement augmenter de 110 000 onces dans l'industrie générale, pour s'élever à 795 000 onces.

*« Le climat de torpeur régnant dans le domaine de la demande en matière d'investissements continue d'exister »*, précise le rapport. La part du platine comme placement ne représente que 3 % de la demande totale, la hausse des taux d'intérêt et la baisse des cours ayant découragé les investisseurs.

Ce climat relativement défavorable est encore alourdi par les ventes de l'Union soviétique. *« En raison de la nécessité pour l'URSS de se procurer des devises étrangères, il serait surprenant,* poursuit le rapport, *que ses ventes en 1990 ne dépassent pas le niveau de 1989. Nous nous attendons à des exportations de 580 000 onces cette année. »* Un expert renommé de la firme française Comptoir Lyon Alemand tempère un peu cette vision sombre d'un marché qui serait soudain écrasé par la pléthore. Certes, l'Union soviétique a besoin d'exporter ses matières premières pour se procurer des produits alimentaires. Mais, d'après lui, il n'y a aucune raison pour que ce secteur d'exportation fonctionne mieux que le reste de l'économie de l'URSS.

Autrement dit, les capacités de Moscou à accroître et exporter davantage de platine ne sont pas prouvées dans le contexte de désordre qui règne à tous les échelons de l'économie du pays. En outre, le platine soviétique est un sous-produit du minerai de nickel extrait sur les sites sibériens de Norilsk. L'activité est chaque année interrompue par le grand froid et les glissements de terrain.

L'analyse est valable, à un degré moindre, pour tous les groupes miniers, sud-africains en particulier, qui ont annoncé pour l'avenir des investissements importants dans le platine. L'expérience montre que les projets, aussi sophistiqués soient-ils, démarrent toujours plus tard que prévu. Si la surproduction est annoncée, elle pourrait ne pas être immédiate. Le marché est, il est vrai, très étroit. Chaque année, les transactions portent sur 110 tonnes de métal.

**ERIC FOTTORINO**

Le Monde

La visite du ministre iranien des affaires étrangères

# Paris et Téhéran n'ont pas encore apuré leur contentieux financier

M. Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, a clos, vendredi 7 décembre, une visite officielle de trois jours à Paris qu'il a qualifiée de *« pas positif vers le renforcement des relations bilatérales »*. Un *« pas »* qui n'a toutefois pas permis de boucler le dossier du lourd contentieux financier (plusieurs centaines de millions de dollars) qui jette pratiquement la dernière ombre sur les rapports entre la France et la République islamique.

En dépit des manifestations d'optimisme de la part de M. Velayati, comme de M. Roland Dumas (*« La visite de M. Velayati marque l'aboutissement de la normalisation des relations entre la France et l'Iran »* et *« ouvre une nouvelle période dans ces relations »*, a assuré le ministre français), le dossier est resté ouvert à Paris. Les deux négociateurs – l'Iranien Mahmoud Vaezi et le Français François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay – ont été priés de continuer à « plancher » et d'avancer à marche forcée vers une *« conclusion concrète »*. Selon un haut responsable français, Paris et Téhéran sont convenus de *« changer la nature de la discussion »* pour aboutir. Au lieu de discuter dossier par dossier, ils ont décidé de tout mettre dans le même « pot » et de faire une proposition globale. Chaque pays proposera ainsi un montant et il faudra ensuite rapprocher les deux chiffres. Le contentieux porte notamment sur le remboursement d'un prêt contracté par la France auprès de l'Iran du temps du chah et sur l'indemnisation de sociétés françaises pour contrats rompus unilatéralement après l'avènement de la République islamique, en 1979.

Sur le plan politique, M. Velayati, qui a été reçu par M. Mitterrand, a balayé d'une phrase des années de conflit ouvert – et parfois sanglant – en assurant à son retour à Téhéran : *« L'Iran et la France sont liés par une longue histoire d'amitié »*.

YOUGOSLAVIE : les élections dans les Républiques

# Les communistes partent favoris au Monténégro

**Les premières élections libres de l'après-guerre en Serbie et au Monténégro doivent se dérouler dimanche 9 décembre. Ces deux Républiques, respectivement la plus grande et la plus petite de la fédération, sont les dernières à organiser un scrutin. Dans les quatre autres, la consultation a vu la victoire des nationalistes. Le cas de la Serbie a déjà été examiné dans *le Monde* du 7 décembre. Les communistes paraissent bien placés pour l'emporter au Monténégro.**

BELGRADE

*de notre correspondante*

Après un demi-siècle de monopartisme, le Monténégro, la plus petite République de la fédération yougoslave, s'est doté en quelques mois de vingt-quatre partis. Cependant, à la veille du scrutin, quatre formations dominent nettement dans ce mini-Etat fédéral de 630 000 habitants. La Ligue des communistes du Monténégro tout d'abord, qui est le parti au pouvoir. Son leader, M. Momir Bulatovic, était apparu sur la scène politique à la suite de la révolution antibureaucratique de janvier 1989 qui avait renversé les anciens communistes. M. Bulatovic est candidat à la présidence.

Plus modérée, l'Alliance des forces réformatrices, appendice du parti créé par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, a formé une coalition avec sept autres partis de gauche (socialiste, social-démocrate, démocrate, etc.). Cette alliance prône une réintégration économique et démocratique de la Yougoslavie, sur les bases *« d'un nouvel accord démocratique entre toutes les Républiques yougoslaves »*. Elle présente M. Ljubisa Stankovic, le jeune leader du Parti socialiste du Monténégro, comme candidat à la présidence. Il participa aux événements de janvier 1989 au côté de M. Bulatovic, mais, très vite déçu par le manque de changement, il quitta le Parti communiste et forma le Parti socialiste.

Troisième formation, le Parti national, lequel aspire à *« l'union spirituelle des Serbes »* considérant que les Monténégrins sont des Serbes. Un nombre important de participants aux meetings de janvier 1989 ont rejoint ce parti qui propose de créer une fédération avec la Serbie. Son leader, M. Novak Kilibarda, écrivain et professeur de littérature, avait été exclu dans les années 70 du Parti communiste, pour « nationalisme ». Il est le troisième candidat à la présidence.

Mais le Monténégro n'est pas ethniquement homogène et près de 20 % de la population est composée de musulmans et d'Albanais de souche. Les deux partis albanais et le Parti d'action démocratique, appendice du Parti musulman qui a remporté les élections en Bosnie, se sont associés pour former la Coalition démocratique. Elle prône l'égalité entre toutes les ethnies qui vivent au Monténégro et défend le modèle fédéral existant.

Le Monténégro, la plus pauvre des six Républiques, est la seule qui pourrait rester fidèle au communisme si l'on en croit les derniers sondages qui donnent une large avance au parti de M. Bulatovic.

FLORENCE HARTMANN

# Mort du metteur en scène polonais Tadeusz Kantor

Peintre, homme de théâtre polonais, Tadeusz Kantor est mort la nuit du 7 au 8 décembre. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Kantor, découvert par Michèle Kokosowski, était apparu au Festival de Nancy avec sa compagnie Cricot 2, fondée en 1955 à Cracovie. Il s'était attaché au théâtre de Wilkewicz et avait connu la célébrité en 1975 avec *la Classe morte*, puis *Wielopole, Wielopole*, *Qu'ils crèvent les artistes...* Il avait donné à Avignon un spectacle avec ses stagiaires, *Douce Nuit*, et préparait quand il est mort *Aujourd'hui c'est mon anniversaire*, qu'il devait présenter au Festival d'Automne.

Entraînant une détente des taux d'intérêt

# Le chômage a fortement augmenté aux Etats-Unis en novembre

Le taux de chômage est remonté aux Etats-Unis de 5,7 % à 5,9 % de la population active entre octobre et novembre, a annoncé le département du travail, vendredi 7 décembre. Avec 267 000 pertes d'emploi en un mois (le nombre de sans-emploi s'établissait à 7,4 millions de personnes fin novembre), le taux de chômage est remonté à son niveau le plus élevé depuis trois ans. Le nombre des suppressions d'emploi en octobre et en novembre est le plus important constaté sur deux mois depuis la dernière récession de 1981-1982, a précisé le département du travail. En juin dernier, le taux de chômage était tombé à 5,2 % de la population active.

Témoin du net ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, le résultat du chômage a provoqué une détente des taux d'intérêt sur les marchés obligataires américains. La Réserve fédérale en a profité pour diminuer, pour la troisième fois en quelques semaines, le taux des fonds fédéraux (l'argent que les banques se prêtent entre elles au jour le jour), le ramenant de 7,50 % à 7,25 % *(lire page 19)*.

## L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

**Le numéro du « Monde » daté 8 décembre 1990 a été tiré à 521 080 exemplaires.**

GUATEMALA

# L'armée est officiellement accusée du massacre de Santiago-Atitlan

Pour la première fois dans l'histoire du Guatemala, l'armée a été accusée officiellement de violations des droits de l'homme, et plus précisément de *« génocide »*, à la suite du massacre perpétré dimanche 2 décembre à Santiago-Atitlan, ville de 30 000 habitants située à l'ouest de la capitale (*le Monde* du 4 décembre). Le procureur Ramiro De Leon Carpio a formellement désigné l'armée guatémaltèque comme responsable de la tuerie, dans un rapport publié vendredi 7 décembre.

Les militaires avaient ouvert le feu contre des habitants de la ville qui protestaient pacifiquement devant la caserne locale contre des exactions attribuées à l'armée. Il y avait eu seize morts et plusieurs blessés. Dans son rapport, M. De Leon relate que les soldats *« ont tiré sans discrimination »*, et souligne qu'il s'agit là de *« la continuation de beaucoup d'actes d'intimidation, d'abus d'autorité, d'exécutions et de disparitions »* commis par l'armée.

Les deux militaires qui commandaient le détachement coupable ont été mis à la disposition des tribunaux. Les ambassadeurs des pays de la CEE en poste au Guatemala avaient adressé une note au ministère des affaires étrangères pour exprimer leur *« préoccupation »* devant ce massacre et demander qu'il *« ne reste pas impuni »*. – *(AFP.)*

Le conflit à la SNCM

# La Corse partiellement isolée

BASTIA

*de notre correspondant*

La psychose de l'isolement se développe en Corse où, depuis le mardi 4 décembre, les marins de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) sont en grève. On se souvient du mois de décembre 1988, où le blocus total de l'île avait débuté par une grève des marins de la seule SNCM.

Vendredi 7 décembre, la situation a pris un tour plus sérieux avec l'annonce d'une extension du conflit à l'autre compagnie maritime, La Méridionale, à partir du 11 décembre, tandis que le service minimum de transport n'était plus assuré dès le week-end.

Une solution pourrait cependant être trouvée dans les prochains jours. Les chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture, des métiers, des deux départements se sont unies pour proposer la création de la « commission régionale permanente de concertation », à laquelle adhèrent les compagnies aériennes et maritimes des transports de la Corse, leurs syndicats d'employés, et l'Office des transports de la région corse.

*« Les solutions financières nécessaires à la satisfaction des revendications des marins passent par un maintien du montant de l'enveloppe de continuité territoriale renouvelable le 31 décembre, alors que le gouvernement a prévu une baisse de 10 % de cette aide »*, a déclaré M. Natali, président de la commission.

MICHEL CODACCIONI

Pour les 11 et 12 décembre

# Préavis de grève des contrôleurs aériens d'Athis-Mons

Le trafic aérien risque d'être fortement perturbé mardi 11 (à partir de 6 h 30) et mercredi 12 décembre (jusqu'à 21 h 45) par suite d'une grève des contrôleurs aériens du centre d'Athis-Mons (Essonne). Les syndicats CGT, CFDT et SAPAC (autonome), qui ont déposé un préavis de grève, réclament une prime spécifique pour les contrôleurs parisiens et un accroissement des emplois. Les deux tiers des vols partant des aéroports concernés ou y atterrissant pourraient être touchés. Les électroniciens, chargés de la maintenance des appareils de contrôle ont aussi été appelés à cesser le travail.

Dans la fonction publique

# Une journée d'action symbolique

A tout point de vue, la journée nationale d'action du 7 décembre dans la fonction publique, décidée par le *« groupe des cinq »* (FEN, CFDT, FGAF-autonomes, CFTC et CGC) a été symbolique. Pour protester contre la politique salariale du gouvernement qui les *« mène en bateau »*, les secrétaires généraux des cinq fédérations de fonctionnaires ont emprunté une péniche baptisée *Gavroche* pour remonter la Seine jusqu'au lieu de la manifestation. Face au ministère des finances, à Bercy, 500 militants, selon la police, étaient réunis. En province, les rassemblements n'ont pas obtenu plus de succès.

## EN BREF

□ **Confirmation de la commande de douze Airbus pour Indian Airlines.** – M. Harmohan Dhawan, nouveau ministre indien de l'aviation civile, a annoncé, samedi 8 décembre, sa décision de confirmer la commande en option de douze Airbus A-320, dont le sort était incertain depuis l'accident de l'Airbus d'Indian Airlines à Bangalore en février 1990. En raison de la croissance du trafic intérieur, l'Inde ne peut se permettre de manquer cette occasion, a-t-il déclaré. Indian Airlines va discuter avec Airbus Industrie d'un calendrier pour la livraison de ces appareils, prévue avant la fin mars 1992. – *(AFP).*

□ **Le prix du pétrole se raffermit à New York.** – Le prix du pétrole brut de référence aux Etats-Unis a progressé de 18 cents le vendredi 7 décembre en clôture pour s'établir à 26,58 dollars le baril, les opérateurs considérant que la libération des otages étrangers annoncée par le président irakien Saddam Hussein ne suffirait pas à régler la crise du Golfe. Tant que l'armée irakienne n'aura pas manifesté son intention de se retirer du Koweït, on estime sur le marché new-yorkais que la tension se maintiendra sur les cours du brut.

La préparation du congrès du PCF

# La « trique idéologique »

La Chine continue de déchirer les communistes français. La conférence de section de Montreuil (Seine-Saint-Denis), qui s'est ouverte jeudi 6 décembre, en présence de M. François Duteil, membre du bureau politique du PCF et membre du bureau confédéral de la CGT, et de M. Daniel Cirera, membre du comité central et dirigeant du Mouvement de la paix, en a encore fourni une preuve. On y attendait trois cent quarante délégués de cellules mais il n'y a eu que deux cent trente-six présents.

Vendredi soir 7 décembre, une motion présentée par la cellule Babeuf concernant la présence d'une délégation chinoise au vingt-septième congrès a été soumise au vote. Dans son premier alinéa, ce texte approuvait la récente déclaration du bureau politique du PCF condamnant la vague de procès que l'on craint à Pékin, et dans son second alinéa, il demandait d'en tirer les conclusions en retirant l'invitation faite au PC chinois. Certains délégués de Montreuil ont cru déceler *« un piège »* dans la rédaction de ce texte et ils ont obtenu un vote séparé sur les deux alinéas.

Le premier a été adopté à l'unanimité. Le second a été repoussé par 186 voix contre 44 voix. Le maire de la ville, M. Jean-Pierre Brard, et son prédécesseur, M. André Grégoire, étaient parmi les minoritaires dont certains dénoncent l'utilisation de *la « trique idéologique »*. Dans l'autre camp, personne n'a déploré l'absence d'unanimité, comme l'a fait Mme Lilianne Marchais, membre de la direction communiste dans le Val-de-Marne et épouse du secrétaire général, en conclusion de la conférence de section de Champigny.

O. B.

Dans « le Monde diplomatique » de décembre

# Golfe : une guerre à l'arraché ?

Le dialogue qui s'esquisse entre Washington et Bagdad n'efface pas, tant s'en faut, les menaces de guerre dans le Golfe. Dans un important dossier que publie *le Monde diplomatique* de décembre, Paul-Marie de La Gorce, Camille Mansour, Dominique Chevallier et Christiane More s'interrogent sur les chances de la paix dans cette région et sur le rôle de la France dans la recherche d'un *« dénouement diplomatique »*.

Claude Julien explique pourquoi, en France et dans le monde, la société civile, négligée, regimbe. *« Sur la scène mondiale, comme à l'intérieur de chaque pays* – écrit-il, – *des mécanismes sophistiqués, « modernes », incompréhensibles aux non-initiés, concentrent les pouvoirs et canalisent les ressources des pauvres vers les riches. »*

Un autre dossier est consacré à *« la mal-vie des jeunes dans des villes en crise »*. Paul Moreira, Rabah Mézouane et Jacques Muglioni analysent les raisons de la colère d'une *« génération cassée »*.

Ignacio Ramonet décrit la Pologne désenchantée à l'heure de l'élection présidentielle ; tandis que Bernard Frédérick rend compte du grand débat sur l'indépendance en Ukraine et sur le futur statut de l'Union en URSS.

Dans un autre reportage, Maurice Lemoine révèle l'intensité des conflits de la terre en Amazonie et décrit le Brésil *« des hommes marqués pour mourir »*.

Christian de Brie poursuit sa grande enquête sur les ravages de la drogue et s'interroge sur les raisons qui conduisent les jeunes et les pauvres à être entraînés dans la spirale de la consommation.

Dans le même numéro : Bernard Cassen fait le bilan du thatchérisme et se demande, d'autre part, si l'Europe ne va pas tomber sous la coupe des financiers ; Jacques Decornoy trace les inquiétants contours de l'*« Europe chrétienne »* que souhaite Jean-Paul II ; François Vitrani s'interroge, après les révélations sur l'organisation Gladio, sur la nature de la démocratie italienne ; Jean Klein et Victor-Yves Ghebali font le point sur la sécurité continentale après la fin de la guerre froide ; et Frédéric F. Clairmonte, alors que s'achèvent les négociations du GATT, se demande si le commerce international n'est pas victime de l'illusion libérale.

Enfin, Claude Grimal analyse la littérature contemporaine.

**▶ En vente chez tous les marchands de journaux. 32 p., 17 F.**

## Chronologie

La chronologie mensuelle paraîtra désormais chaque deuxième mardi du mois (numéro daté mercredi). Elle était publiée jusqu'ici dans le journal daté dimanche-lundi.

Au Parlement européen

# M. Schönhuber rompt avec M. Le Pen

Dans un entretien au *Figaro* du samedi 8 décembre, M. Franz Schönhuber, président du Parti républicain allemand (extrême droite) annonce officiellement qu'il quitte le groupe technique des droites européennes, dont le président est M. Jean-Marie Le Pen. *« Nous aimons notre patrie, mais nous sommes contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie de toutes sortes »*, déclare l'ancien soldat de la Waffen SS, en assurant que le président du Front national *« a cédé aux exigences des « ultras » de son groupe »*. *« M. Le Pen ne m'a pas informé sur le but de son voyage à Bagdad, ni sur la composition de la délégation,* déplore M. Schönhuber. *C'est un affront dirigé contre moi, vice-président du groupe européen et président du parti républicain. Je quitte donc M. Le Pen sans difficulté et sans hostilité. »*

Par ailleurs, dans un entretien à *Libération* du même jour, Mme Martine Daugreilh, député RPR des Alpes-Maritimes et adjointe du maire de Nice, constate *« un glissement »* de l'électorat de droite vers le Front national et elle ajoute : *« Nous sommes sur une crête, en grand danger. Tout peut basculer. »* S'agissant de la candidature hypothétique de M. Le Pen à la mairie de Nice, ville où il loue un appartement, Mme Daugreilh indique : *« S'il se présente ici, j'en ferai une affaire personnelle. Je me présenterai contre lui. »*